

PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Temple-sur-Lot, le 16 mars 2024

L'assemblée générale de la FFA s'est réunie le samedi 16 mars 2024 à Temple-sur-Lot, sous la présidence de Christian Vandenberghe.

Les comités départementaux et ligues représentés, délégués et nombre de voix :

NOM	PRENOM	GRUPE	Voix
CALCHERA	Claude	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AIN	2
GOUDET	Pierre	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE D'OR	1
MOREAU	Fabrice	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE	2
LE GARREC	Sylvain	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR	1
MITCHELL-BROWN	Jean-François	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE	5
PEROT	Soizick	COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE	3
BODENNEC	Luc	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU MORBIHAN	3
BLAISE	Hervé	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CHER	1
NOURISSON	David	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOIR ET CHER	0
TALAMONA	Jean-Pierre	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU HAUT RHIN	1
TIXIER	Arnaud	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES VOSGES	1
BURGUN	Erwan	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD	5
TERROM	Jacques	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME	1
LEROUX	Jean-Pierre	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE	4
ANDOLFI	Frédéric	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES YVELINES	8
TASSY	Alain	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE	10
TOLLARD	Virginie	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE	8
ANDOLFI	Frédéric	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE	3
TRICHET	Pierre	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	5
SOIA	Pierre	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LOT ET GARONNE	4
DELCASSE	Alexandre	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE GARONNE	7
SIGAL	Delphine	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT	4
JANTAL	Benoit	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOT	1
FENIE	Luc	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TARN ET GARONNE	2
GUYON	Michel	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE	8
			90

Les ligues :

GUERINOT	Stéphane	LIGUE AVIRON AUVERGNE-RHONE-ALPES	21
GUYOT	Nicolas	LIGUE AVIRON AUVERGNE-RHONE-ALPES	21
CELERIEN	Christophe	LIGUE AVIRON AUVERGNE-RHONE-ALPES	21
CHEVAUCHET	Stéphane	LIGUE AVIRON BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	5
GOUDET	Pierre	LIGUE AVIRON BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	6
BODENNEC	Luc	LIGUE AVIRON BRETAGNE	12
PEROT	Soizick	LIGUE AVIRON BRETAGNE	12
BLAISE	Brigitte	LIGUE AVIRON CENTRE-VAL DE LOIRE	4
JOLLY	Nicolas	LIGUE AVIRON CENTRE-VAL DE LOIRE	4
CARROLAGGI	Arnaud	LIGUE AVIRON CORSE	2
PELTIER	Jean-Raymond	LIGUE AVIRON GRAND EST	16
VALLOIS	Jean-François	LIGUE AVIRON GRAND EST	17
BOSQUELLE	Dominique	LIGUE AVIRON HAUTS-DE-FRANCE	10
PINET	Xavier	LIGUE AVIRON HAUTS-DE-FRANCE	11
ANDOLFI	Frédéric	LIGUE AVIRON ILE-DE-FRANCE	25
FERREIRA	Pedro	LIGUE AVIRON ILE-DE-FRANCE	25
FARELLE	Laure	LIGUE AVIRON ILE-DE-FRANCE	25
OUVRY	Bénédicte	LIGUE AVIRON NORMANDIE	14
BOUSQUET	Mickael	LIGUE AVIRON NOUVELLE-AQUITAINE	14
FORST	Martin	LIGUE AVIRON NOUVELLE-AQUITAINE	14
GERBEAU	Bernard	LIGUE AVIRON NOUVELLE-AQUITAINE	14
PONCELET	Luc	LIGUE AVIRON OCCITANIE	12
SIGAL	Delphine	LIGUE AVIRON OCCITANIE	12
VELAY	Josiane	LIGUE AVIRON OCCITANIE	12
BRAUD	Hubert	LIGUE AVIRON PAYS DE LA LOIRE	13
COUPE	Bernard	LIGUE AVIRON PAYS DE LA LOIRE	14
ALLIGIER	Vincent	LIGUE AVIRON SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	16
COULOMB	Michel	LIGUE AVIRON SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	17
HOCHE	Sylvain	LIGUE AVIRON MARTINIQUE	6
			395

Sont présents :

C. Vandenberghe : président, F. Banton : trésorier, V. Busser : Secrétaire général, A. Dall'Acqua : membre du bureau chargée du développement des structures, M. Goudet : membre du bureau fédéral chargée des relations extérieures, P. Lot : membre du bureau fédéral chargé des compétitions, G. Marchand : membre du bureau fédéral en charge du handicap, B. Ouvry, Vice-Présidente chargée de communication, d'événementiel, de l'égalité femmes/hommes et de la mixité, M. Scotton : secrétaire générale adjointe chargée des textes réglementaires, A. Tixier : vice président chargé du sportif et du haut niveau, A. Tollard : vice présidente chargée du développement et S. Vieilledent, directeur technique national/directeur général

Les membres du comité directeur : S. Gautier-Guyon, P. Trichet, S. Guerinot, P. Goudet, F. Moreau, S. Perot, M. Goudet, B. Blaise.

Les vérificateurs aux comptes : M. Broquet et G. Boyer.

Le commissaire aux comptes : C. Rambeau de Audit France.

Le personnel fédéral : C. Autour, secrétaire de direction, V. Lété, secrétaire de direction et I. Dubuc, Contrôleuse de gestion.

Excusés : E. Forshaw, membre du comité directeur, R. Borel, Président de la commission des arbitres.

Anne Dauvergne et Thierry Filhol, Président de l'Aviron de Sainte-Livrade, accueillent les membres de l'assemblée générale.

C. Vandenberghe remercie la personnalité locale présente Jacques BORDERIE, Premier Adjoint au Maire de Sainte-Livrade, Conseiller Départemental et Vice Président de la Communauté de Communes Villeneuvoise puis lui laisse la parole.

Le Président salue la présence de Jean Porte, Grande Médaille d'Or de la fédération, fidèle à toutes les assemblées générales de la FFA.

Le Président ouvre la séance en excusant la Présidente CNR, L. Borie-Lancel, ainsi que P. Pellicier, Président de la MAIF.

Une minute de silence est observée à la mémoire des personnes décédées depuis la dernière AG.

1- VÉRIFICATION DES POUVOIRS ET DECLARATION DE VALIDITÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

V. Busser indique qu'après vérification des pouvoirs et appel des délégués des ligues et comités départementaux, l'assemblée générale peut valablement délibérer, les délégués présents disposant de 485 voix.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut délibérer.

2- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 20 OCTOBRE 2023

V. Busser demande à l'assemblée générale d'approuver le PV d'AGE du 20 octobre 2023 envoyé aux présidents de ligues et délégués et paru sur le site internet.

LE PROCÈS VERBAL EST APPROUVÉ A 465 POUR ET 20 ABSTENTIONS (485 voix).

3- RAPPORT DU PRÉSIDENT (ANNEXE 1)

C. Vandenberghe procède à la lecture de son rapport.

V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

4- RAPPORT DU SECRÉTAIRE GENERAL (ANNEXE 2)

V. Busser procède à la lecture de son rapport.

C. Vandenberghe interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

5- RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL/DIRECTEUR GENERAL (ANNEXE 3)

S. Vieilledent procède à la lecture de son rapport.

V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

Discussions :

H. Braud souhaite connaître le montant de l'enveloppe 2024 pour le PSF et les critères.

S. Vieilledent précise que les critères évoluent pour cette année. Le PSF est complété avec un appel à projet "Animations vacances olympiques et paralympiques" et d'un dispositif "1 000 emplois sociosportifs".

L'enveloppe reste stable avec une évolution positive de + 3400 €

JR. Peltier revient sur le bilan haute-performance et précise que les équipes ont tout son soutien dans leur préparation en cette année olympique et paralympique.

F. Andolfi évoque le projet de Centre National d'Entraînement (CNE) et demande quand le lieu d'implantation et son organisation seront connus.

En préambule de réponse, S. Vieilledent précise que le sujet du CNE s'intègre, avant tout, dans un projet plus large de restructuration de notre haut-niveau et notamment autour des sujets du recrutement de la détection et de l'accompagnement des talents au niveau local et territoriale.

Le DTN précise que, sur le CNE qu'avant d'évoquer le lieu, la méthodologie de travail s'est orientée sur le contenu. Un cahier des charges a été écrit et décliné autour d'une matrice de notification permettant d'évaluer actuellement nos structures actuelles. Ce travail permettra de sélectionner 2 sites finalistes fin avril et d'envisager un choix unique entre fin mai et mi-juin. Les structures nationales Pôles France/Espoir actuels resteront en place pour garantir un niveau d'accession au haut-niveau dans toutes les régions. L'objectif sera de les concentrer sur la formation et le développement de nos SHN et notamment sur les dynamiques U19 et U23. En complément le CNE sera spécialement dédié à la préparation de la haute performance.

V. Alligier souhaite savoir comment sera intégré le haut-niveau mer dans la structuration des filières de haut-niveau.

Suite à l'intégration de l'aviron de mer et notamment du Sprint de plage au programme olympique pour 2028, S. Vieilledent indique qu'un travail de structuration et de formalisation du haut-niveau pour l'aviron de mer est en cours depuis 2023. Cette réflexion est basée, dans un premier temps, sur la définition des facteurs de performance de la discipline afin de pouvoir construire ensuite un système le plus en adéquation possible avec la discipline.

Est abordé le sport santé : de plus en plus d'offres gratuites sont mises en place par les communautés de communes. Le sport santé fait partie du modèle économique des structures, ces offres impactent la vie des structures. Comment se positionne la FFA ?

S.Vieilledent indique que la fédération est sensible à ce sujet. Une réflexion fédérale est initiée dans une nouvelle démarche dynamique et précurtrice.

H. Braud demande si la FFA pourra rentrer dans les dispositifs des maisons de santé.

S. Vieilledent indique que ce point est partie intégrante de la réflexion menée en faveur de la redynamisation du programme aviron santé.

A.Tassy demande que la FFA engage une réflexion pour les ligues et CD afin de coordonner les actions régionales sur ce sujet car l'ARS, selon les régions, applique des stratégies différentes.

P. Ferreira : est-il envisagé d'ouvrir aux bénévoles la formation Coach Aviron Santé, actuellement exclusivement réservée aux éducateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel d'aviron ?

S. Vieilledent rappelle que pour l'instant cette question subit le cadre de la réglementation en terme de prérogatives d'encadrement mais que la DTN étudie la question.

P. Trichet fait référence au projet visant à moderniser l'offre sportive compétitive et désire connaître le calendrier prévu pour sa réalisation.

S. Vieilledent indique que la réflexion est orientée sur la prochaine olympiade à partir de 2026. La FFA doit se donner le temps de retrouver une vraie vision stratégique sur ce sujet transverse qui touche à la fois le sportif et le développement. Un comité de pilotage a été mis en place pour mener la réflexion

S. Guerinot exprime des regrets concernant le fossé existant entre le haut niveau et les clubs, soulignant le besoin des clubs en matière d'expertise des cadres techniques. Il insiste sur la nécessité de rétablir une proximité entre ces deux niveaux. S. Vieilledent rappelle la volonté déjà évoquée lors de sa réponse concernant le sujet du CNE d'orienter, à nouveau, une action de la DTN auprès des clubs et des territoires sur la formation, le recrutement et la détection des sportifs.

6- RAPPORT DU TRÉSORIER GENERAL (ANNEXE 4)

F. Banton procède à la lecture de son rapport et invite les délégués à lire l'annexe qui leur a été communiqué.

V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

F. Banton indique qu'il est important de prendre en considération l'installation d'un déficit structurel majeur de notre modèle (estimé à hauteur de 450 000 € pour 2023).

Il précise que celui-ci est essentiellement dû à la partie de nos actions non subventionnées sur nos fonds propres à hauteur de de 370 000 euros, (Ex : ristournes aux ligues, aides aux TSR, Match France-Grande-Bretagne, Coupe de France...) et en partie la masse salariale.

A travers le budget prévisionnel 2024, on constate que les efforts entrepris grâce à l'anticipation de cette situation (l'augmentation des licences et affectations votées l'année dernière, prix des sièges pour les engagements sur les championnats nationaux, recherche de nouveaux

sponsors, développement de modèles d'activité rémunérateurs), aident à réduire ce déficit pour environ 270 000 €.

Concernant le bilan : augmentation significative sur actif et passif sur poste autres créances concernant l'investissement pour les travaux du siège. Portant un actif net à 7 289 760 euros contre 5 472 456 € en 2022.

Discussion :

A. Carrolaggi aborde la question du déficit structurel et fait référence à la façon dont le Ministère subventionnait auparavant les organisations nationales. Il s'interroge sur la situation des autres fédérations à cet égard.

7- RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (ANNEXE 5)

Mr Rambeau de Audit France, donne lecture du rapport général des commissaires aux comptes puis du rapport sur les conventions réglementées

Ces rapports n'appellent ni question, ni observation.

Discussion :

H. Braud interroge sur le processus ayant conduit à la décision de modifier les règles comptables. Il souhaite savoir si la commission des finances de la FFA a été consultée à ce sujet. Il note également qu'il ne voit plus son nom figurant sur cette commission sur le site internet.

C. Rambeau précise que le changement a été effectué par ses soins. Il était impératif de recalculer les licences et affiliations sur leur période de validité soit du 1er septembre au 31 août de l'année suivante : Ainsi pour régulariser, un tiers (période du 1er septembre au 31 décembre) des produits des licences et affiliations 2023/2024 perçus ont été comptabilisés sur l'exercice 2023 pour un montant de 628 852,47 € et les charges correspondantes, versements aux Ligues Régionales et Comités Départementaux, pour un montant de 102 409 €

L'an prochain les comptes 2024 seront présentés avec 2/3 des licences 2023/2024 et 1/3 des licences 2024/2025.

F. Banton explique que le besoins de cette évolution a été identifiée par le commissaire aux comptes et lors des contrôles effectués en novembre et janvier. Par conséquent, il n'était pas nécessaire de consulter la commission des finances, car il s'agissait simplement de mettre en conformité nos règles comptables.

Concernant la composition de la commission, la situation sera rectifiée dès que possible.

8- RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES (ANNEXE 6)

M. Broquet et G. Boyer donnent lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

Des messages vidéos sont diffusés aux délégués :

- Thomas San Marco, Directeur Général CNR
- Tony Estanguet, Président du COJO
- Marie-Amélie Le Fur, Présidente du CPSF
- David Lappartient, Président du CNOSF

9- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS, QUITUS AU COMITE DIRECTEUR

• 1ère résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du trésorier, des commissaires aux comptes et des vérificateurs aux comptes, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A 464 POUR ET 21 CONTRE (485 VOIX).

• 2ème résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice 2023 à C. Vandenberghe, président de la FFA, et au comité directeur.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A 442 POUR, 21 CONTRE ET 22 ABSTENTIONS (485 VOIX).

10- AFFECTATION DU RESULTAT 2023 (ANNEXE 7)

Sur proposition du trésorier, l'assemblée générale décide :

- d'affecter le résultat 2023 - 6456,16 € au poste réserves , ce qui portera ce poste à 1 117 049,70 € après affectation.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A 460 POUR ET 25 ABSTENTIONS (485 VOIX).

11- APPROBATION DU BUDGET 2024 (ANNEXE 8)

F. Banton commente le budget 2024.

Présentation du budget 2024 :

Augmentation globale de 1 006 000 € par rapport au budget AG 2023.

En introduction, le trésorier souligne l'impact des JOP sur le budget 2024.

A savoir au niveau des charges, des coûts de billetterie à hauteur de :

78 000 € pour les JOP et de 85 000 € pour organisation du parcours de la flamme, réceptifs et évènementiel FFA

Au niveau des charges :

- **Fonctionnement fédéral** : pas de commentaire particulier.

Un budget estimé à 1 223 000 €.

- **Structuration FFA et projets de développement** :

Reconduction de toutes les actions à l'identique. Le budget est estimé à 2 770 308 €.

Le projet visant à créer un nouveau bateau entreprise innovant, pour remplacer le bateau actuel, rencontre actuellement des difficultés de financement pour la conception et la finalisation du bateau. À ce jour, aucun investisseur n'a été trouvé pour soutenir cette phase du projet.

Il est envisagé de solliciter une subvention à travers le dossier "5 000 équipements", afin d'acquérir 50 bateaux sur deux exercices, pour un financement total de 395 000 € en 2024. De

plus, un montant de 20 210 € sera affecté à ce projet, provenant de la reprise des fonds non utilisés des subventions CNDS accordées en 2017 pour le projet du Huit Découverte.

- **Pôle Performance :**

Le budget estimé est de 4 689 112 €.

Ensemble des charges conformes, pas de changement excepté une provision sur les primes qui seront octroyées aux médaillés JOP 2024 à hauteur de 120 000 €.

- **Pôle Performance – Médical**

RAS

Le budget est estimé à 328 925 €.

- **Promotion des métiers du sport - Formation**

Reste dans la continuité

Le budget est estimé à 269 842 €.

Soit un total des charges à hauteur de 9 281 209 euros.

Au niveau des produits :

F. Banton souligne qu'en comparaison du budget 2023, les fonds propres prévus au budget 2024 commencent à compenser le déficit structurel.

Le budget est basé sur une hausse de 2% des licences incluant l'impact de l'augmentation des tarifs des licences et affiliations qui sera proposé au vote de l'assemblée générale de mars 2024 pour un tiers de sa valeur.

Au total, le produit affiliation et licences représente 2 239 561 € contre 2 059 000 € dans le budget 2023.

A noter également, la reprise de fonds dédiés concernant la mise en place d'Exalto (remplacement de GOAL) car réalisation en 2024 pour un montant de 50 000 €.

- **Fonctionnement fédéral :**

RAS

- **Structuration et projets de développement :**

Une augmentation significative du produit lié aux engagements des championnats nationaux à hauteur de 285 000 € contre 220 000 € dans le budget 2023.

Il est prévu un financement via des subventions locales, sur le parcours de la Flamme à hauteur de 45 000 €.

F. Banton précise que concernant les produits, la ligne engagements aux divers championnats passe à 280 000 €.

Il informe que la fédération a répondu à un appel d'offres du COJO pour la location de canots de sécurité pendant les Jeux Olympiques, en échange de quoi elle s'est engagée à assurer la maintenance du matériel. Cette collaboration générera des revenus de 80 000 € pour la FFA.

- **Pôle performance**

Le contrat de performance ANS a été reconduit à hauteur de 3 391 000 €.

- **Promotion des métiers du sport – Formation**

RAS

- **Partenariats**

Les partenariats classiques ont été reconduits.

A noter que CNR s'est engagée à verser 100 000 € de plus sur 2024 pour des projets de développement durable.

La recherche de partenaires se poursuit. Dans ce cadre, le Rowing Business Club a été créé et des contacts sont pris.

L'estimation de produit est à hauteur de 100 000 €.

Il est à souligner que le budget présenté est historique avec 9 281 209 €.

L'assemblée générale doit approuver le budget.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPROUVE A 429 POUR, 29 CONTRE ET 12 ABSTENTIONS (470 VOIX) LE BUDGET 2024 TEL QU'IL LUI EST PRESENTE.

12- FIXATION DES TARIFS 2025 (ANNEXE 9)

Le trésorier soumet à l'assemblée générale les TARIFS 2025 selon la proposition adoptée par le comité directeur le 24 février 2024.

L'assemblée générale doit approuver les tarifs.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPROUVE LES TARIFS 2025 PAR 368 POUR, 91 CONTRE ET 11 ABSTENTIONS (470 voix).

13- DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

C. Vandenberghe indique que Maurice Broquet et Gerard Boyer, ont fait part de leur souhait de candidater pour un mandat jusqu'à la prochaine AG 2025.

Il est donc proposé de désigner ces deux vérificateurs.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉSIGNE A 470 POUR (470 Voix) CES DEUX CANDIDATS COMME VÉRIFICATEURS AUX COMPTES POUR L'ANNÉE 2025.

14- RAPPORT DU MEDECIN COORDINATEUR DU SUIVI MEDICAL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (Annexe 10)

Le rapport du médecin ayant été envoyé aux délégués, V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles qui seront transmises à F. Maton.

15- RAPPORT DES COMMISSIONS (ANNEXES 11 A 19)

Les rapports ayant été envoyés aux délégués, V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles auxquelles les présidents se soumettent.

Les rapports des commissions n'ayant pas été transmis dans les délais de l'AG seront joints en annexe du PV.

16- REMISE DE LA GRANDE MÉDAILLE D'OR

C. Vandenberghe remet la Grande Médaille d'or à Bénédicte OUVRY et retrace son parcours de pratiquante, de bénévole et de dirigeante : présidente de la Ligue de Normandie, Secrétaire

de la Zone Nord Ouest, Membre du comité directeur de la FFA depuis 2016 et depuis 2020 Vice Présidente de la FFAviron, élue au sein de la commission lutte contre les violences et discrimination du CNOSF, Vice Présidente du CROS de Normandie en charge du sport santé, handi-sport et LGBT. Bénédicte est engagée dans la communication, l'événementiel, l'égalité homme/femme, la mixité, la parité et la diversification des pratiques, domaines où elle est active tant dans sa vie de bénévole que de professionnelle.

17- QUESTIONS DIVERSES

• Campagne ANS 2024

A. Dall'Acqua fait part de l'ouverture de la campagne ANS dès le 18 mars pour laquelle les informations ont été communiquées dans la Note Infos n°369.

Cette campagne est accompagnée :

- d'un appel à projet « Animations vacances olympiques et paralympiques » : dispositif, piloté par les fédérations, accompagnant financièrement les clubs qui s'engageront à accueillir des jeunes, issus de territoires prioritaires, pendant les prochaines vacances scolaires de Pâques et d'été.
- et d'un dispositif "1 000 emplois sociosportifs" : dispositif permettant de favoriser l'encadrement sportif des jeunes les plus éloignés de la pratique sportive. Ce dispositif est déployé par l'État visant à soutenir 1 000 clubs sportifs qui souhaitent s'engager dans la création d'un poste d'éducateur socio-sportif.

• Webinaire d'informations du Pôle Clubs et Territoires

Une réunion d'information se tiendra le 11 avril concernant les statuts-types.

• Adoption des statuts-types des ligues et comités départementaux

Il est précisé que les ligues et comités départementaux devront tenir leur assemblée générale extraordinaire validant leurs nouveaux statuts avant le 1er juillet 2024.

Il est également indiqué que devront se tenir entre le 1er septembre et le 30 octobre les AG électorales des ligues et comités départementaux pour permettre aux nouvelles instances de participer aux votes de l'AG Électorale fédérale du 16 novembre 2024.

Pour rappel, le processus des votes pour l'AG Électorale fédérale se déroulera comme suit :

- Élection arbitres via le collège des arbitres
- Élection SHN via le collège des SHN
- Élection entraîneur via le collège des entraîneurs

• Sport santé

A. Tassy revient sur le sport santé et s'étonne qu'une commission fédérale ne soit pas dédiée à cette thématique.

V. Busser précise que les statuts adoptés le 20 octobre ne prévoient pas cette commission. Toutefois, la nécessité à introduire cette commission dans le cadre de l'évolution de nos statuts sera à étudier.

S. Vieilledent rappelle l'intérêt à ne pas multiplier le nombre de commissions et à trouver la bonne organisation et répartition dans les actions.

• Public Loisir/Adulte

M. Forst exprime son regret quant au fait que la question de l'aviron de loisir/adulte n'ait pas été évoquée lors de cette Assemblée Générale.

V. Busser indique que la fédération reconnaît pleinement cette pratique. L'offre sportive actuelle comprend des animations, des randonnées et des compétitions nationales (telles que la Longue Distance et les Masters) destinées plus particulièrement à cette catégorie de pratiquants.

S. Vieilledent souligne que la FFA aspire à revitaliser la pratique de la randonnée dans le cadre de son offre sportive. Une augmentation du nombre de licenciés âgés entre 40 et 60 ans est observée et la FFA souhaite impliquer cette population dans les programmes sportifs de la FFA. La DTN exprime sa volonté d'aller au-delà de l'offre sportive compétitive.

B. Gerbeau évoque les programmes des championnats du monde masters qui considère toutes les catégories d'âges. Il regrette que le programme français ne fasse pas de même.

V. Busser rappelle que la version de programme proposée aux masters est basée sur notre réglementation. L'intégration de toutes les catégories mettrait en péril l'organisation des régates nationales par la multiplicité des catégories.

En ce qui concerne la randonnée, P. Ferreira indique qu'un travail est en cours au sein de la fédération. Cependant, il souligne la nécessité d'une réflexion sur la mise à disposition des bateaux pour cette pratique afin d'encourager son développement.

Pour ce qui est de la pratique loisir/adulte, il est crucial que les clubs et les départements proposent des animations spécifiques. Il est essentiel que la base soit proactive dans la création d'activités pour cette pratique.

• Charte Fleuves sans plastique

V. Tollard informe que le Val-de-Marne a mis en place la charte des fleuves sans plastique. La FFA est ambassadrice de cette charte et a redynamisé cette opération.

• Licenciés J12

X. Pinet observe une baisse du nombre de licenciés chez les J12 et demande quelles solutions la FFA envisage pour cette tranche d'âge.

S. Vieilledent explique qu'une solution est en cours d'élaboration à travers l'offre sportive, soulignant que la pratique pour cette catégorie ne doit pas se limiter exclusivement à la compétition. Il mentionne le travail en cours avec les écoles et la digitalisation du sport.

A. Tollard rappelle que des initiatives ont été mises en place avec les écoles telles que l'Escape Game et Rame en 5ème. Il insiste sur le rôle des clubs à proposer des animations aux écoles pour inciter les élèves à adhérer aux clubs.

C. Vandenberghe remercie l'ensemble des délégués pour les échanges fructueux.

Le Président clôt l'assemblée générale à 15h50.



Vincent BUSSER
Secrétaire Général

Destinataires : Délégués des ligues/Délégués des comités départementaux/Présidents des ligues, des comités départementaux et des commissions/Membres du comité directeur/ S. Vieilledent, DTN

Assemblée Générale de la Fédération Française d'Aviron

du 16 mars 2024

Rapport du Président

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents de Ligues, de Comités Départementaux

Mesdames et Messieurs les délégués et représentants,

Nous voici à 133 jours des jeux olympiques et à 166 jours des jeux paralympiques de Paris. Il faut bien admettre que cette mandature 2020/2024 marquée par la Covid en début de mandat, la préparation des jeux olympiques de Tokyo en 2021, l'absence de DTN les 6 premiers mois, le peu, voir rien en passation dans les dossiers entre l'ancienne et la nouvelle équipe, restera avant tout marqué pour la FFA par une priorité haute, les jeux de Paris 2024. C'est une commande très claire de l'ANS et du Ministère des sports et plus directement en 2023 du Président de la république à toutes les fédérations olympiques.

Même si nos actions ont été guidées par cet objectif exceptionnel des JOP tant attendu par la France, la saison 2023 fut riche en événements internationaux et nationaux, en transformation de notre modèle de gouvernance, de notre modèle économique mais aussi de notre développement des pratiques. En effet, après de nombreuses années en perte de licences notre fédération reste sur une courbe ascendante depuis 2 ans à plus 4 % et de 430 clubs en comptant l'outre-mer.

Notre équipe de France a qualifié 6 bateaux lors des championnats du monde de Belgrade 2023, 3 en olympique et 3 en paralympique, nous en espérons 2 voir 3 de plus lors de la régates de qualification mi-mai à Lucerne. Pour éviter d'être redondant, notre DTN Sébastien Vieilledent nous fera un point complet sur la saison 2023 : sur nos athlètes, les objectifs à atteindre, les moyens mis en œuvre, comme par exemple la qualité du suivi médical, nutritionnel, mental, la préparation physique de l'équipe de France. Une autre donnée très importante concerne le soutien à nos athlètes en convention d'insertion professionnelle (CIP) où en convention d'accompagnement à l'emploi (CAE) qui est passé de 15 aux jeux de Tokyo à 34 aux jeux de Paris, Sébastien vous en reparlera plus en détail dans son rapport.

Depuis le début de cette mandature, nous avons pris l'habitude de mesurer en % les avancées des actions du projet fédéral. Sébastien vous fera un point précis sur ce sujet très important en terme de finalisation des actions, des avancées de notre feuille de route 2023 avec un taux de transformation de 93 %. Nous avons un taux d'atteinte des objectifs à 80 %. (commentaires sur les partenariats)

L'année 2023 a été féconde en événements internationaux avec 4 compétitions organisées dans notre pays sur 3 axes de développement stratégiques essentiels pour notre fédération, en commençant dès fin janvier par le championnat d'Europe Indoor au stade Pierre de Coubertin 34 nations représentées et 2700 participants un pari gagnant ! Merci aux personnels fédérales, cadres techniques et bénévoles très mobilisés durant ces 4 jours de compétition pour un budget de 145 000 € cette compétition booste aussi la campagne de lancement et de développement de la plateforme e-row.

Suivi par les championnats d'Europe U19 à Brive la Gaillarde les [20 et 21 mai](#) sous la présidence de Mickael Bousquet 26 nations, représentées par plus de 400 rameurs. Une très belle compétition autour de 100 bénévoles et 360 000 € de budget.

Vient ensuite le championnat du monde U 19 en réalité le test Evens (que Paris 2024 s'est bien gardé de l'appeler test Evens.....Commentaires) qui permettra de mettre le bassin de Vaires sur Marne en conditions opérationnelles olympiques pour un budget de 2,5 millions € qui après pas mal de négociations sera à l'équilibre. 55 nations pour 650 athlètes. Une grande complicité entre la FFA, la LiFA et le COSMA. Un immense merci à Frédéric Andolfi et Jean Pierre Bremer ainsi qu'aux 350 bénévoles pour l'organisation de cet événement au combien important. (Commentaires. Sur les négos....) Les résultats de l'EDF vous seront détaillés par Sébastien.

Et pour finir le championnat d'Europe d'aviron de mer qui réunissait le beach sprint et la longue distance sous la houlette avisée de Michel Coulomb Président du club de la Seyne sur Mer : 28 nations 400 athlètes 200 bénévoles pour un budget de 270 000 € là encore, succès total pour cette édition.

Nous apprendrons plus tard le choix du CIO ; l'aviron de mer beach sprint sera épreuve olympique à Los Angeles 2028 ! La aussi la Fédération a bien anticipé cette décision importante avec la création d'une équipe de France d'aviron de mer des 2022. Et même si l'aviron de mer est maintenant reconnu par le ministère des sports et l'ANS discipline de haut niveau. l'ANS n'a pas encore prévu de soutien financier pour son développement. Nous avons augmenté le budget mer de 18% en 2024 sur nos fonds propres.

Philippe Lot, Président du club de Gravelines qui devait organiser le championnat d'Europe U19 en mai 2025 a décliné avec sagesse pour des raisons de territoires déclarés catastrophe naturel en raison de 5 inondations successives, les collectivités ne pouvaient plus lui garantir un soutien financier à la hauteur de cet événement. En accord avec le COSMA, nous avons donc proposé à WR et au Bord européen le déplacement de ce championnat à Vaires sur Marne. Frédéric Andolfi et moi-même avons commencé la recherche de financement dès décembre avec de bonnes chances de soutien de l'état ainsi que des collectivités locales franciliennes. Finalement cette compétition sur le bassin olympique signera pour l'aviron l'héritage des JOP.

J'en profite pour remercier chaleureusement tous les clubs organisateurs de régates et surtout leurs volontaires qu'elles soient départementales, régionales, nationales ou internationales. Ces compétitions contribuent au développement de notre discipline. Je me permets cette petite réflexion concernant l'organisation de régates internationales en France. En effet, si elles font rayonner notre savoir-faire en tant qu'organisateur elles sont hélas bien souvent déficitaires 3 sur 4 en 2023 seul le championnat du monde U 19 à Vaires est équilibré ! Mais que de négociations ! Le budget global de ces 4 championnats en 2023 3,3 millions d'euros !! Imaginez les subventions qu'il faut aller chercher. C'est pas Mickael Bousquet, Michel Coulon et Frédéric Andolfi qui nous diront le contraire. Je pense que WR doit absolument revoir son Cahier des Charges et revoir à la baisse ses prétentions financières. Il y a un manque chronique de candidats aux organisations internationales et ce n'est que le début !

2023 sera marquée par la loi du 2 mars 2022 sur la nouvelle gouvernance du sport des fédérations mais aussi de nos ligues voulue par le Président de la république. Énorme travail de Vincent Busser et de Martine Scotton associés à notre juriste Jean Christophe Breillat du cabinet d'avocats de Limoges pour travailler sur nos nouveaux statuts et règlements intérieurs qui devaient être votés [avant le 31 décembre](#). Vaste chantier passionnant qui a suscité beaucoup d'échanges « passionnés » au sein du bureau exécutif, du conseil d'administration de la fédération mais aussi de nombreux entretiens téléphoniques et réunions avec vous les présidents de ligue et comités départementaux. Dans la sagesse et sérénité nos statuts et RI sont adoptés le [20 octobre](#) en AGE à une forte majorité.

Je ne reviendrais pas sur les détails de cette loi nécessaire qui impacte un changement démocratique et de représentativité souhaité par le Président de la République au sein des fédérations et nos ligues. Vous êtes maintenant tous informés des modifications statutaires induites par cette loi.

Aussi, je me permets de vous rappeler pour celles et ceux qui n'auraient pas suivi l'enquête parlementaire de septembre à décembre 2023 sur les « dysfonctionnements des fédérations ». Durant 4 mois, 150 présidents ou anciens présidents de fédération, ministres des sports et personnalités du monde sportif ont été entendus et prêtés serment devant cette commission qui était tout sauf bienveillante. Cette enquête très dure et à charge a vraiment secoué le milieu sportif : harcèlement moral, sexuel, sexisme, utilisation des fonds publics, probité des dirigeants, honorabilité tout y est passé. Notre fédération n'a pas été convoquée est resté exemplaire aux regards du Ministère des sports, du CNOSF, de l'ANS, de Paris 2024. Si notre discipline est reconnue comme vertueuse c'est aussi grâce à vous tous, aux valeurs véhiculées par nos clubs, ligues et comités départementaux à nos jeunes licenciés. Certes il y a encore des maladroites, des cas isolés qui sont traités par la fédération mais cela reste à la marge. Nous sommes considérés comme des dirigeants vigilants, sérieux et carrés !

Nous sommes d'autant plus plébiscités que nous atteignons une quasi parité F/H en terme de licences 48/52%. La fédération doit continuer à promouvoir l'aviron au féminin, notamment dans le domaine des femmes dirigeantes, arbitres, coaches. Je rappelle que notre bureau exécutif est à parité 6 femmes 6 hommes. Nous avons déjà été exemplaire et précurseur sur ce sujet par la création du club des dirigeantes en 2021 et de la communauté de pratiques des entraîneuses. Je mets de fait nos femmes dirigeantes du bureau exécutif à l'honneur. Sous l'impulsion de Bénédicte Ouvry très impliquée sur les thèmes de la mixité, la place des femmes dans le sport, le sexisme, les violences et pas que ! Bénédicte est élue aussi au CNOSF dans la commission qui gère ce sujet.

Concernant la commission structure et territoires sous l'impulsion et la présidence d'Audrey Dall Acqua vous êtes toujours très nombreux à répondre présents, élus des clubs aux séminaires ou webinaires, il y a vraiment une attente de renseignements, de soutiens, de transferts des bonnes pratiques et idées.

Merci à Myriam Goudet très impliquée sur le sujet des relations internationales. Elle fait le lien avec WR et le Bord Europeen. Nous avons de nouveaux élus à WR au sein de leurs commissions. Pierre Goudet notre médecin fédéral du club de Dijon dans la commission médicale et Michel Caplot du club de Thonon pour la commission mer qui remplace Richard Mouchel. Vous aurez sans doute compris que notre fédération est présente sur tous les terrains institutionnels, toutes les réunions, merci à Anne Tollard Présidente en charge du développement de la FFA et élue à la commission du club des parlementaires du CNOSF, qui représente la FFA avec efficacité et empathie quand je ne suis pas disponible face aux nombreuses invitations et sollicitations. De fait, nous sommes trois élus de la FFA qui siégeons au CNOSF étant moi même Président du club France des partenaires. Très heureux de l'engagement de Guylaine Marchand dans la commission para sport et sport adapté et élue au conseil d'administration du CPSF et de surcroît en préparation pour les jeux paralympiques de Paris en PR3.

A propos du bilan financier qui sera détaillé plus tard par François notre trésorier et notre CAC Christophe Rambaut. Notre budget de 9 millions € en 2023 est inédit. Augmentation de nos subventions, maîtrise de notre fonctionnement fédéral, amélioration de nos fonds propres. En 2023 la fédération a redistribué plus de 1,3 millions € aux clubs, ligues et CDA en incluant le remboursement du sinistre de Vichy pour lequel la FFA avait obtenu fin 2022 de notre ministre des sports AOC 500 000 € de soutien exceptionnel pour nos clubs sinistrés par la grêle.

François vous détaillera notre budget prévisionnel 2024 à l'équilibre, là aussi inédit à 9,3 millions €. Pour rappel notre budget 2019: 6,8 millions € et 2020, 6,4 millions €

Notre priorité est toujours de trouver des partenaires pour accompagner le développement de notre fédération, d'être moins dépendant de l'état. A ce jour, nous avons trouvé de nouveaux partenariats mais pas assez, Aussi nous avons créé dès l'automne le « Rowing Business Club » avec 3 niveaux

d'engagements or, argent et bronze. Nous avons activé tous nos réseaux professionnels. Je suis très optimiste quand aux résultats en 2024.

Idem pour la coupe de France, comme en 2023 elle n'est pas inscrite dans notre budget 2024, nous attendrons confirmation de notre partenaire, j'espère avant fin mars ! Ne doutez pas de ma volonté de pérenniser cette compétition inter régionale indispensable pour nos ligues. Nous vous tiendrons informé au plus vite.

En partenariat avec WR, la FFA et plus précisément Hélène Gigleux porteuse du dossier et notre commission développement durable dont le président est notre passionné et infatigable Pierre Trichet ont répondu à un appel à projet européen sur le thème « le développement durable autour de l'eau » résultat, nous gagnons et obtenons une subvention de 270 000 €. Des séminaires de sensibilisation seront organisés lors des régates internationales de Vaires et la Seyne sur Mer.

Concernant la rénovation du siège social évoqué en préambule dans la vidéo de Denis Masegla et que vous aviez voté fin 2022. J'ai le plaisir de vous confirmer que la fédération est soutenue officiellement et par notification par l'ANS pour 1 million €, la Région Île de France 1 million €, le département 94 300 000 €, la Grande Métropole de Paris 300 000 €, soit un total de 2,6 millions €, la FFA ayant obtenue un prêt de 600 000 € là aussi voté fin 2022. Les travaux de rénovations de mises aux normes PMR et énergétiques et modification en base nautique débuteront fin septembre début octobre de cette année, durée des travaux 1 an. Je remercie Jacques Martin Maire de Nogent sur Marne avec qui nous avons monté un dossier de subvention pour la pose d'un ponton en accessibilité PMR budget de 75 000 € prise en charge intégrale par Marc Guillaume Préfet d'île de France. Pose effective en décembre 2023. Je remercie également Olivier Dosne Maire de Joinville le Pont son adjointe Virginie Tollard qui fait le lien avec la mairie pour la mise à disposition à titre gracieux pendant la durée des travaux du siège fédéral à l'Horloge bâtiment de 330 m2 inscrit au patrimoine francilien situé à 400 mètres de la fédération. Je tiens à remercier très chaleureusement Martine Scotton qui a maîtrisé et élaboré de mains de maître tous les dossiers de demandes de subventions dont le dernier en février 2024 où nous avons, ensemble, sollicité la préfecture du Val de Marne pour un soutien < Fonds Verts > qui est en analyse actuellement par les services de la préfecture. Le nouveau bâtiment fédéral réalisera 53 % d'économie d'énergie. Nous sommes Martine et moi-même très optimiste quand à l'issue de notre demande.

Ce report des travaux d'une année dû à un recours de la préfecture du val de Marne pour un problème administratif a donc été salutaire. En effet, nous avons obtenu plus de subventions mais aussi un éclairage plus précis concernant la TVA à 20 % sur les mises aux normes PMR et d'Économie d'Énergie. L'état qui nous soutient via l'ANS à hauteur de

1 million d'euros nous reprendrait 600 000€ en tva sur un budget de 3 millions. J'ai donc pris l'initiative de co-écrire avec le député Nicolas Rey un amendement pour abaisser ce taux à 5,5 % pour ce type de travaux. J'ai pu développer et argumenter début octobre devant les parlementaires de l'ASSEMBLEE NATIONALE et du SENAT ces incohérences alors qu'est décrétée entre autre l'inclusion para sport et sport adapté Grande Cause Nationale !! A titre d'exemple Commentaire

J'ai pu m'entretenir ce mercredi matin au ministère de l'Économie et des Finances avec Bruno Le Maire sur ce sujet mais pas que ! J'ai abordé avec lui la baisse de la tva, la reconnaissance du bénévolat, le déplafonnement du sponsoring pour les grandes entreprises, la bienveillance des services de la haute autorité sur la transparence de la vie public. Cela étant quelques chiffres impressionnants concernant le sport ont été dévoilés lors de cette réunion avec le ministre des finances 350 000 associations sportives 450 000 emplois 17 millions de licenciés chiffre d'affaires génère par le sport selon Bercy 71 milliards ! Cela fait réfléchir.

Chers amis, cela n'aura pas échappé à votre sagacité, c'est la dernière AG ordinaire de cette mandature, nous aurons exceptionnellement vécu 2 jeux Tokyo et Paris. Seulement 3 ans pour préparer les JOP. J'avoue avoir pris un immense plaisir avec toute l'équipe d'élus, une très belle aventure humaine avec vous tous, dirigeants des territoires et j'associe bien sur notre équipe de France que nous soutenons sans relâche. Dans mon premier rapport moral si vous vous en souvenez, j'avais indiqué que l'AG elective organisée en décembre me semblait bien trop tard. La date arrêtée sera le 16 novembre 2024, cela laissera à la nouvelle équipe plus de temps pour assimiler et gérer tous les dossiers et surtout assurer la clôture des comptes sans stress.

C'est maintenant un moment très important à mes yeux, celui des remerciements, tout d'abord à mes collègues du bureau exécutif: Vincent, François, Bénédicte, Anne, Arnaud, Martine, Guylaine, Myriam, Philippe, Audrey, Richard qui a du démissionner de son poste de président de commission mer bien à regret pour des raisons professionnelles. Il est maintenant proviseur en Nouvelle Calédonie et remplacé par Claude Dubouloz fin connaisseur de la mer. Tous ensemble avons travaillé avec passion et pour seul leitmotiv, les intérêts de nos clubs et licenciés, de notre fédération.

Merci à mon conseil d'administration et Présidents de commissions qui ont apportés richesses et pertinences dans les débats. Toute ma gratitude pour le personnel fédéral qui nous a accompagné avec engagement, professionnalisme et sourires durant cette mandature et en particulier à nos deux assistantes Vanessa Lété et Caroline Autour pour leur efficacité et grande gentillesse. Je n'oublie pas la DTN et l'ensemble des cadres techniques et tout particulièrement Sébastien Vieilledent avec qui je partage une belle complicité et passion pour notre discipline.

Merci à Jean Christophe Breillat à ses avocats associés toujours à nos côtés pour les conseils juridiques et dieu sait si nous en avons eu besoin en cette année de changement. Merci à Christophe Rambaud notre CAC pour ses conseils et expertises.

Un grand merci à vous tous ici présents : Présidentes et Présidents de ligues, de comités départementaux, de clubs avec qui j'ai pu échanger nos points de vue tout au long des saisons, même et surtout quand nous ne sommes pas toujours d'accord. Je n'aime pas les bénis oui oui, j'aime la contradiction quand elle est défendue avec conviction mais élégance. Je suis un homme qui construit des ponts jamais des murs !! Je prends plaisir à vous rencontrer en AG, sur les régates où lors de mes visites au sein de vos clubs, vous soutenir quand vous m'en faites la demande auprès de vos collectivités territoriales pour chercher du soutien, des subventions. Il y a toujours un consensus qui naît de nos échanges dans l'intérêt général de notre beau sport.

Je n'oublie pas nos partenaires historiques toujours à nos côtés : Yves Pelissier Président de la MAIF, Laurence Borie Bancel Présidente de la CNR, notre partenaire média Magaviron, Éric et Alexis Mari, la société Filippi son Président David Filippi. Je rajouterai nos partenaires institutionnels, Le directeur général exécutif Frederic Sanaur de l'ANS, La Présidente Valerie Péresse et son Vice Président Patrick Karam du Conseil régional d'île de France, Olivier Capitanio Président du conseil départemental du 94, Patrick Ollier Président de la Grande Métropole de Paris ; Marc Guillaume Préfet d'île de France, toutes ces personnalités que je connais très bien et qui soutiennent notre fédération dans son développement.

Associé aux 29 élus fédéraux nous avons formé pour cette mandature une belle équipe aux caractères tellement différents mais si complémentaires. J'ai été heureux de vous servir durant ces quatre années, heureux de servir notre fédération et nos licenciés. Soutenons de toutes nos forces l'équipe de France olympique et paralympique qui nous représentera aux jeux de Paris et que l'or coule à flot !

Merci pour votre attention

Votre dévoué

Christian Vandenberghe

Président de la FFA

Assemblée Générale de la Fédération Française d’Aviron
du 16 mars 2024
Temple-sur-lot

Rapport du Secrétaire Général

Mon rapport moral fera état

- des clubs et licences pour la saison dernière,
- des formations
- point RH
- et des travaux

Clubs et licences

Comme la saison précédente, nous pouvons constater que l'évolution du nombre de structures sur notre territoire n'évolue plus, entre les clubs en cessations d'activités et les créations nous restons sur un volume constant autour de 430 clubs.

En faisant ce constat, les seules possibilités d'évolution du nombre de nos licences résident principalement sur les actions de recrutement et de fidélisation dans les clubs, les événements indoor et les actions en dehors de nos structures comme le E.row.

Ce qui m'amène à faire ce point sur l'évolution du nombre de licenciés au sein de notre fédération. Comme vous pouvez le constater sur le tableau des indicateurs, la saison 2023 a vu un taux d'accroissement de 1,62% des licences A, certes une évolution positive intéressante, mais qui ne nous permet pas de retrouver le niveau d'avant les années Covid et ce malgré toutes les différentes actions menées dans les clubs, comités départementaux et ligues.

L'inquiétude réside principalement sur le désengagement des plus jeunes de J10 à J12 avec -20,13% dans cette catégorie et dans un même temps une progression des licences senior A de 4,56%. L'offre sportive proposée à cette catégorie sénior, permet aux clubs de fidéliser et d'accueillir également de nouveaux adhérents, comme les "loisirs sportifs".

Les indicateurs nous permettent de constater que les actions menées pour développer l'aviron indoor affichent une évolution de +13,89% des licences I pour 2023, tout comme les licences IE avec une progression 165,66% qu'il faut bien sur relativiser, car cette progression n'est toujours pas à la hauteur des années covid, qui je le rappelle étaient des années exceptionnelles pour la pratique de l'aviron indoor.

On peut noter la courbe ascendante du nombre de pratiquantes (licences A.U.I.BF.IE) pour atteindre en 2023, pas moins de 20746 pratiquantes soit dit en passant, un niveau jamais atteint.

Pour finir sur ce point, une réelle inquiétude pour l'avenir en analysant le dernier diagramme sur la répartition des licenciés par catégorie d'âge entre 2018 et 2023, les licences senior sont passés de 67,2% à 72,4% et de ce fait une perte significative chez les plus jeunes.

Formations`

La saison dernière j'avais évoquer notre faible niveau des personnes engagées sur les différentes formations fédérales que ce soit sur l'initiateur, l'éducateur ou l'entraîneur. Force est de constater que depuis la nomination de Virginie Telliez responsable du service formation les indicateurs ont progressé pour la grande majorité. A savoir l'initiateur +30%, l'initiateur Indoor +26%, l'éducateur indoor +72% et l'initiateur mer +44%. L'évolution des inscrits sur ces trois dernières formations est importante et en parfaite corrélation avec nos axes de Développement.

A noter, en 2023, la première formation des dirigeants financée par l'AFDAS.

Point RH

Peu de mouvement au sein du personnel fédéral en 2023, sauf pour la partie des alternants et apprentis, avec le départ de Maxime Hamelin apprenti chargé de mission événementiel, Lorenzon Ciscar Pellegrina apprenti technicien vidéo.

Sont toujours parmi nous, Luka Da Silva, apprenti chargé de mission développement et événementiel, au pôle développement et innovation, Yacine Aitabbas apprenti chargé de mission au pôle clubs et territoires, ade Vermersch apprentie graphiste. Les nouvelles arrivées sont Léonie Bergue chargé de la formation, Alexis De Villele chargé de développement indoor, Louis Picard apprenti marketing et événementiel, Melvin Lasimant apprenti vidéo et enfin Albain MAS en CDD jusqu'à septembre 2024.

A noter qu'Allison DIRY a quitté l'effectif du personnel fédéral le 1^{er} septembre après avoir brillamment réussi le concours du professeur de sport et de ce fait rejoint l'équipe de la DTN. La MAP s'est également renforcé le 2^{er} janvier 2024 avec l'embauche du Docteur Quentin De Laroche Lambert et à la même date l'embauche de David Tevan en charge du développement de l'aviron indoor et particulièrement le E-Row.

Comme annoncé lors de l'AG de l'année dernière, le ministère des sports via la loi sur le sport du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, demandait à toutes les fédérations de modifier leurs statuts avant la fin du premier semestre 2023. Martine et moi sommes rapidement mis au travail pour être en capacité à valider ces modifications avant l'échéance fixée par le ministère. L'avancement des travaux pour mettre en conformité nos statuts nous ont conduit rapidement à demander au ministère la possibilité de repousser la date de notre AGE en fin de l'année 2023. Ce temps supplémentaire nous aura permis de travailler sereinement et d'avoir quelques temps d'échanges avec nos structures, nos membres du comité directeur, du bureau fédéral et également des temps d'échanges avec le CDES, la DTN et le ministère. Tous ces travaux nous ont permis d'adopter ces nouveaux statuts et règlement intérieur lors de notre AGE du 20 octobre 2023. Je ne peux fermer ce chapitre sans vous informer que dans la deuxième quinzaine de décembre 2023, le ministère a validé nos statuts avec pour seul point à revoir impérativement le niveau de validation de la rémunération des trois élus du bureau, qui selon le ministère devrait être fait en bureau ou éventuellement en comité directeur.

Remerciements

Je tiens à remercier, le DTN-DG, Sébastien Vielledent pour son travail et la qualité de nos échanges. Mes remerciements, à tous les élus, le personnel fédéral et les cadres techniques et plus particulièrement, Carinne Birabent et Sylvain Bosquet membres du CSE, ainsi qu'Isabelle Dubuc, cheffe comptable et gestionnaire comptable de la fédération, pour la qualité de nos échanges.

Mes remerciements très sincères à nos deux assistantes de direction, Caroline Autour et Vanessa Lété pour la qualité du travail, leurs disponibilités et leurs enthousiasmes au quotidien. Et pour finir un grand merci à Martine Scotton, secrétaire général adjointe avec qui j'échange au quotidien.

Vincent BUSSER
Secrétaire Général

**Assemblée Générale de la Fédération Française d’Aviron
du 16 mars 2024**

**Rapport du Directeur Technique National/
Directeur Général**

INTRODUCTION

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravi de vous retrouver au cœur d’un des sites de préparation de l’équipe de France Olympique et Paralympique d’aviron pour les JOP de Paris 2024 afin d’aborder les grandes lignes de l’année 2023. Cette dernière année s’est caractérisée en synthèse, par :

- Une stabilisation de notre **nouvelle organisation**
- Une bonne avancée du **déploiement du projet fédéral**
- Des évolutions **réglementaires et statutaires majeures** (mise en place de la loi du 2/03/22)
- Une forte **dynamique évènementiel international** avec l’organisation de 3 championnats d’Europe et d’ 1 championnat du Monde,
- Une concentration majeure sur la préparation des JOP de Paris 2024 tant sur le plan du développement que sur le plan de la performance
- Et enfin une annonce historique pour notre sport avec l’intégration de l’aviron de mer au programme olympique.

RAPPEL DE LA STRATÉGIE

Afin de remettre en perspective l’analyse de cette dernière année écoulée, je me permets de vous rappeler, que dans le cadre du Projet Fédéral 2021-2024, la stratégie globale de la direction technique nationale et de la direction générale s’oriente vers 3 grandes actions opérationnelles :

1- Optimiser et innover notre offre sportive afin de répondre aux évolutions des pratiques sportives

- En accélérant le développement de nos pratiques en mer, de sport santé et de mixité.
- En relevant le challenge du développement de la pratique libre et de la révolution digitale du sport notamment grâce à notre pratique indoor.
- En développant une offre d’activité dynamique de notre pratique en rivière.

2- Déployer la stratégie HN/HP 2024/2028

- En redynamisant la haute performance, dans l’urgence, afin de garantir la performance de nos équipes au Jeux de Paris 2024.
- En anticipant la préparation des Jeux Olympiques de Los Angeles
- En repensant notre organisation du haut niveau notamment autour de sa structuration

3- Transformer notre modèle économique afin de réduire l’écart entre subventions et ressources propres.

- En revalorisant nos actions et nos pratiques historiques
- En définissant et déployant une stratégie en marketing sportif (partenariat)
- En développant notre réseau d’influence et nos capacités de collaboration institutionnelle et privé au national et à l’international
- En développant des offres sportives/formations à destination du grand public et du B2B basées sur des modèles économiques rémunérateurs

C'est dans ce cadre que l'ensemble des équipes de la fédération a abordé les enjeux et les actions de cette année 2023

BILAN DE L'ANNÉE 2023

Indicateurs et objectifs

En terme de pilotage et avant de rentrer dans le détail de chaque action, il est toujours intéressant de pouvoir **revenir sur les objectifs qui ont été fixés** pour l'olympiade et la paralympiade dans nos documents cadres, à savoir : notre contrat de délégation, le contrat de développement de l'ANS et les directives techniques nationales.

En termes de développement, notre niveau total des licences en 2023 atteint **46 692 licences** représentant une augmentation de **+4 % par rapport à 2022 et +12% par rapport à 2021, année de reprise post covid.**

Concernant les pratiquants (licences et titres), l'année 2023 reflète aussi en augmentation avec une évolution de **+7% par rapport à 2022 et +27% par rapport à 2021** représentant au total **126 851 pratiquants.**

La mixité continue de progresser en 2023 pour la Fédération passant de **44,8%** de licenciées féminines en 2022 à **45,4% en 2023.**

Sur ces indicateurs, nous devons par contre continuer à **rester vigilant** sur l'évolution de nos jeunes catégories. Malgré une **stabilisation sur les J13 à J16** par rapport à n-1, nous restons bien en dessous des chiffres références de 2018. **Les J10, J11, et J12 continuent de baisser.** Ce constat venant justifier les orientations de réflexion que nous avons souhaité entamer sur la question de l'offre sportive compétitive.

Au global, nos objectifs 2023 sont atteints. Nous devons continuer sur la même dynamique pour répondre aux enjeux de développement post Paris 2024

Au niveau de nos actions de formation

	Objectifs 2021	Réalisé 2021	Objectifs 2022	Réalisé 2022	Objectifs 2023	Réalisé 2023
Nbr de diplômes pro	35	39	40	33	42	39
Nbr de diplômes Féd	500	687	650	452	700	991

Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, nous pouvons constater une **légère augmentation du socle des formations professionnelles** avec un indicateur pratiquement à l'objectif, **39 formations professionnelles** pour **42 en objectif** (augmentation de 8% par rapport à n-1). Ce résultat étant notamment obtenu grâce à la bonne relance de la formation DE JEPS, il faut donc rester vigilant sur ce domaine qui reste toujours sensible et déterminant pour le bon développement de notre pratique

Au niveau des **formations fédérales**, nous avons acté l'an dernier **l'urgence d'une relance de la DTN** basée sur une **mise à jour de nos contenus et de nos process**, sur une **relance des formations en eaux**

intérieures par les Ligues et un développement des formations Indoor et Mer. Avec 991 personnes diplômées, les objectifs 2023 sont atteints. +30% par rapport à n-1 sur les diplômés initiateurs. +44% en initiateur mer, +72% en éducateur indoor et +26% en initiateur indoor. Nous pouvons nous féliciter de ces résultats qui reflètent toute la dynamique que vous avez su mettre sur cette thématique dans vos territoires respectifs. Nous devons par contre rester vigilants sur la question. Notre indicateur sur la formation éducateur est en recul de 25% par rapport à l'an dernier.

Concernant les actions sociales et sociétales

	Objectifs 2021	Réalisé 2021	Objectifs 2022	Réalisé 2022	Objectifs 2023	Réalisé 2023
Taux de licenciées féminines	40%	43,59%	44%	44,85%	45%	45,5%
Nbr de projets inter commissions DD	2	2	4	4	6	5
Nbr de clubs labellisés santé	60	59	65	61	70	58
Nbr de licencié(e)s en situation de handicap	480	565	550	702	600	669

Sur les questions de mixité des pratiques, notre travail continue de payer avec une stabilisation de la montée en puissance de la pratique féminine avec une nouvelle augmentation par rapport à 2022. Sur cet indicateur les objectifs annuels sont de nouveau atteints avec une parité totale envisageable dans les prochaines années.

Sur le sujet de l'éco responsabilité, l'objectif de 6 projets inter-commission est quasi atteint justifiant notre dynamisme d'action sur le sujet.

Pour les actions de sport santé, l'indicateur du nombre de clubs labellisés se stabilise autour de 60 clubs. 61 clubs labellisés en 2022, 58 en 2023. Nous ne sommes pas à l'objectif. Cette situation ne nous surprend pas. Après avoir été fortement précurseur sur la question, nous avons stabilisé notre action sur les acquis. L'organisation actuelle de la DTN ne permettant plus de se mettre en dynamique de développement. Nous avons de ce fait, entamé fin 2023 une réorganisation de la Direction Technique Nationale et de la Direction Générale qui permettra, dès 2024, de se redonner une meilleure capacité d'action.

Enfin, en ce qui concerne la pratique des personnes en situation de handicap, la forte dynamique de développement s'installe dans la durée avec des objectifs de développement largement atteints et reflétant toute la dynamique combinée des actions sur le développement et sur le haut niveau dans un spectre large de public.

Au niveau sportif

	Objectifs 2021	Réalisé 2021	Objectifs 2022	Réalisé 2022	Objectifs 2023	Réalisé 2023
OLY(classement des médailles)	5	5	8	6	6	X
OLY(PO)	13	13	11	12	8	18
PARA (classement des médailles)	8	8	8	2	6	6
U23 (classement des médailles)	13	15	11	18	10	16
U23(PO-épreuves olympiques)	7	7	7	7	7	3
U19(classement des médailles)	6	5	7	13	6	9
U19(PO-épreuves olympiques)	5	5	8	9	5	9

Sur 7 indicateurs, 2 objectifs sont atteints. Nous pouvons **qualifier cette saison sportive de mitigée** caractérisant à la fois, la concrétisation d'un ensemble de résultats en phase avec nos objectifs mais aussi des contres performance à souligner.

Nous pouvons acter la **belle saison sportive** du collectif **paralympique** et de l'équipe de France **U23**. Une saison réussie globalement sur la **partie jeune du Programme Génération 2024-2028** avec malheureusement un manque de concrétisation sur les championnats du monde U19.

Par contre, nous ne pouvons **pas nous satisfaire du résultat final du groupe olympique**. Il a alterné tout au long de la saison, très bons résultats, respect total de la feuille de route, aléas et contre performance.

Comme je l'avais annoncé dès 2021, notre **situation de départ post Tokyo ne nous permet aucune marge de manœuvre et aucune erreur**. Nous avons pu malheureusement en faire la démonstration en 2023. Néanmoins, malgré ce contexte de collectif restreint et d'urgence, nous avons réellement le potentiel d'atteindre nos objectifs à Paris. Je reviendrai donc en détail sur ces différents résultats dans la partie dédiée au haut niveau et à la haute performance.

Au niveau du déploiement du projet fédéral

En 2023, notre projet fédéral 2021-2024 a continué son déploiement autour de sa feuille de route annuelle notamment orientée, comme annoncée lors de notre dernière Assemblée Générale, autour :

Pour le haut niveau et la haute performance

- Du déploiement de feuille de route 2023 suite debriefing 2022
- D'une stabilisation de la méthode
- D'une priorité autour de la qualification olympique et paralympique
- D'un souci de performance au championnat du monde junior 2023 sur le bassin olympique et paralympique
- Du démarrage sur la structuration haut niveau du beach
- Du lancement du projet structuration HN/HP 2028 (CNE)

Pour le développement

- De la mise en place de notre nouveau produit E-row
- Du projet de la gamification digitale du Rame en 5ème

Pour le Pôle club et territoire

- De la continuité de déploiement du Programme dirigeant
- Du projet des malles pédagogiques rivière et mer

Pour le marketing et la communication

- De la création du club des entreprises (Rowing Business Club)
- Du développement d'une communication orientée : Recherche de partenaire

Pour la formation

- Du suivi du dossier CQP
- De la relance de la formation fédérale

Nous concluons l'année sur **un taux d'avancement des projets de 93%** sur les 39 actions qui avaient été ciblées pour 2023. Sur l'ensemble de ces actions le **taux d'atteinte des objectifs** est de **80%**. **Ce sont de très bons résultats**. Nous pouvons, tous ensemble, nous féliciter pour cette action d'équipe, combinée au niveau local, départemental, régional et national.

A un an de la fin de cette olympiade et paralympiade, nous pouvons noter que le projet fédéral est déjà déployé à hauteur de **90% des actions**. Nous sommes donc dans les temps pour finaliser à la fin de l'année 2024.

Ressources humaines

Au niveau ressources humaines, il est important de rappeler que l'année 2022 a été le témoin de la **stabilisation de notre nouvelle organisation** qui a pour vocation d'**accompagner la déclinaison opérationnelle du projet fédéral d'ici 2024**.

Comme vous le savez, la Direction Technique Nationale et la Direction Générale sont dorénavant **organisées autour de 6 pôles d'expertise et 2 services transverses** :

3 pôles opérationnels :

- Développement des pratiques et innovation
- Services aux clubs et aux territoires
- Performance

Compléter par 2 services transverses: **Emploi/Formation** et **Compétition Nationale**

3 pôles supports :

- Direction et relations institutionnelles
- Marketing, Communication et partenariat
- Administration et finances

L'année 2023 a vu la nomination de 2 nouvelles responsables en la personne de Christine Gossé en tant que Responsable de la Mission d'Aide à la Performance et de Pauline Parsy en tant que Responsable du Pôle marketing, communication et partenariat.

Dans ce cadre, nous pouvons noter, une stabilisation de nos effectifs de contrats privés et publics avec l'arrivée d'une nouvelle recrue liées aux actions sur le développement durable **et l'intégration de 2 nouveaux cadres techniques** en la personne d'Alyson Diry, lauréate au concours du Professorat de Sport 2022, et Vincent Fauchoux, sur un contrat Ministère des sports de cadre privé, en tant que CTS rattaché au Pôle de France/espoirs de Nantes.

Sur ce dernier sujet, il est important de noter que dans le **cadre de la réforme de la gestion des CTS**, nous avons pu, grâce à la **pertinence de nos différentes actions** de déploiement des politiques publiques du sport **valider et sécuriser** un effectif plancher à **39 cadres**. Dans le contexte actuel, cette situation reste exceptionnelle notamment par rapport à la taille de notre fédération.

Nous sommes d'ailleurs à date à **40 CTS** avec l'arrivée anticipée, au 1er mars, d'Adrien Druenne en tant que CTR de la Ligue Ile-de-France.

Sur cet effectif privé et public, nous continuons, avec l'aide du service formation, à relancer et à accompagner les démarches volontaires de formation continue et de gestion prévisionnelle des compétences afin de garantir la montée en compétences de nos collaborateurs et cadres et assurer de ce fait un bon accompagnement des enjeux stratégiques que connaît notre fédération.

Pôle développement des pratiques et Innovation

Ce pôle s'oriente essentiellement sur nos objectifs **de changement de modèle de développement et d'innovation**. Il coordonne nos actions sur l'aviron de mer, l'aviron indoor, le scolaire, l'universitaire et la santé.

En 2023, **l'aviron de mer s'est concentré sur la définition et la formalisation du projet Nautic Santé. Ce projet, mené en collaboration avec la FFVoile, a pour vocation d'intégrer les bases nautiques de voile en venant compléter leur activité par une offre aviron santé mer et indoor.**

En complément et au travers des travaux de structuration sportive du Beach Rowing sprint et des actions de formation, la pratique mer maintient son développement avec des indicateurs de nouveaux en progression.

Au niveau scolaire notre développement 2023 est intéressant. Avec 68 193 titres scolaires, +12,6% par rapport à n-1 la FFA se repositionne, après la période covid au-dessus des références de 2018 Cette année, la dynamique s'est concentrée sur la finalisation et le déploiement de la digitalisation du R5 avec le jeu "Rowing Adventure". Véritable plateforme de jeu sportif, le Rowing Adventure permet d'organiser des courses d'aviron connectées dans un environnement virtuel ludique. Le déploiement sera donc effectif cette année pour les 10 ans du R5. 50 clubs ont d'ores et déjà téléchargé le jeu.

De son côté, **l'aviron indoor** continue sa marche en avant. Le **nombre de licences I et IE** est en net progression, **+14% de licence I par rapport à n-1.**

Comme prévu les équipes ont orienté leurs actions sur le **déploiement de l'activité E-Row.**

- **La stratégie de communication événementielle** a été pertinente et a permis notamment la mise en œuvre de premières opportunités de contrat B2B sur la formation et sur la production de contenu pédagogique vidéo en marque blanche.
- **Sur la pratique individuelle**, les objectifs ne sont pas atteints. Avec une centaine d'abonnés en 2023 nous sommes seulement à 20% de notre objectif. Des difficultés ont été identifiées

sur notre prestataire de plateforme vidéo et sur notre capacité en interne à mener de vraies démarches commerciales grand public. Ces 2 constats, nous ont permis depuis plusieurs mois de lancer un plan de remédiation, orienté sur la montée en compétence de nos capacités commerciales et la constitution d'un environnement digital sous forme applicative.

Nous devons préserver cet axe qui a pour vocation de venir compléter nos capacités d'autofinancement.

La saison a aussi permis de travailler suite à la belle livraison du MAIF Indoor 2023 en début d'année à la préparation de notre stratégie de développement de l'événement pour 2024. Avec un choix fort orienté autour du présentiel et de l'ouverture vers de nouveaux publics. La compétition a connu en ce début d'année 2024 des records de participation.

Pôle service aux clubs et territoires

Ce pôle représente le cœur de la **vie fédérale** et porte notamment **l'axe 3 du projet fédéral** "Une fédération au service de ses clubs et de ses territoires. Il accompagne **donc les structures au quotidien**. De plus, il est chargé d'**accompagner les dynamiques de déploiement de nos axes de politiques publiques du sport**.

Au niveau des faits marquants de 2023 nous pouvons noter:

- La pérennisation du **programme d'accompagnement des structures**
- L'obtention d'un budget Européen dans le cadre de notre participation, en collaboration avec World Rowing, à un appel d'offres lancé par l'Union Européenne. Le projet **Water Warden by Rowing** a pour vocation de déployer différentes actions et outils autour de l'éco responsabilité
- La livraison du **kit Avi'nature**
- La mise en place de la **3ème phase du programme " Aviron Égalité 2024"** basé cette année sur le club des dirigeantes, les communautés de pratiques, d'une offre de formations et de la formalisation d'une campagne de communication sur le sexisme ordinaire

Enfin sur les **pratiques en lien avec les personnes en situation de handicap** l'année 2023 ce sera concentrée sur:

- La sélection et l'encadrement de l'**Équipe nationale para-aviron adapté pour les Global Games**. Grâce aux nombreuses médailles obtenues en aviron, la France termine 1ère au classement des nations
- Le **Plan de communication** sur la pratique **hand-santé**
- La production de **capsules vidéo** pour vulgariser la pratique et lever les premiers freins
- La production de nos **livrets pédagogiques à destination des établissements spécialisés**
- La formation de classificateurs
- La tournée des ligues

Ce pôle coordonne aussi pour l'ANS, le déploiement annuel du PSF qui sur 2023, après les augmentations covid est venu se stabiliser positivement par rapport à 2020 à **1 198 000 euros**. Ces fonds étant destinés comme vous le savez au financement régional de nos actions de développement.

Pôle Performance

Pour rappel, la stratégie HN/HP 2024/2028 se décline autour de trois programmes :

- **Le programme Ambitions 2024 OLY** qui a pour vocation pour le groupe olympique de **relancer une dynamique, et monter en puissance tout en gérant l'urgence**

- Le programme Ambitions 2024 **PARA** qui engendre une volonté de **spécialisation et d'optimisation pour préparer les JP de Paris**
- Le **programme Génération 2024-2028** qui a la responsabilité d'adapter et d'anticiper la préparation de la génération 2028

Nous étions en 2023 sur une année de **stabilisation de la méthode** après avoir porté en 2022 d'importantes évolutions structurelles afin d'accompagner la mise en œuvre de nos différents objectifs. Cette démarche nous a permis, cette année, de venir conclure une forte montée en puissance de notre organisation et de nos méthodes particulièrement sur l'accompagnement de la performance des équipes olympiques et paralympiques.

Dans ce cadre nous pouvons relever quelques faits marquants de cette saison avec :

- **L'atterrissage de la mise en place de notre cellule performance** notamment autour des bateaux médaillables
- **La finalisation de notre plan social pour les SHN.** Fin 2023, sur les groupes PARA et OLY c'est un total d'accompagnement de 29 CIP ou contrat d'image. Ce chiffre augmente à 35 à date. Cela représente aujourd'hui l'intégralité de nos effectifs seniors n'étant pas en situation de formation. C'est considérable. A titre d'exemple nous avons 16 CIP en 2021 soit une augmentation de 81%. Un grand bravo à Sébastien Tant, responsable du service accompagnement de la performance.

Nous pouvons aussi souligner le démarrage du projet qui va accompagner notre volonté de repenser notre structuration du haut niveau et notamment notre capacité à redonner sportivement une action plus forte de la DTN sur la formation, le recrutement et la détection avec le projet structuration HN/HP 2028 coordonné par Julien Valla.

Au niveau des résultats sportifs, chez les U19, avec 4 médailles aux championnats d'Europe dont un titre et une médaille de bronze en M4- aux championnats du Monde, nos objectifs ne sont pas atteints. Néanmoins, il est intéressant de souligner certains points :

- Au championnat du monde, 5 bateaux sur 7 sont en finale mondiale. Ce qui représente 71% de la flotte. A titre d'exemple, nous étions à 50% de bateaux en finale en 2022.
- Nos deux bateaux leaders M2- et W2- pour des raisons différentes passent malheureusement à côté de leur championnat. Avec une performance équivalente à leur valeur nous aurions pu atteindre nos objectifs en termes de médaille et de classement PO.

Un grand bravo à Alexandre, Alan, Maxime et Hector et leur entraîneur Gilles Bosquet pour leur magnifique médaille de bronze en M4-

Chez les U23 une belle dynamique s'installe. Au final, sur **11 bateaux inscrits, 8 rentrent en finale A, 3 sont médaillés** (bronze). Le **BLM2X** composé de Cornelus Palsma et Antoine Lefebvre, entraîneur Adrien Druenne, le **BLW2-** avec Agathe Oudet et Joséphine Cornut-Danjou, entraîneur Mickaël Marteau et le **BM4-** avec Armand Pfister, Florian Ludwig, Nikola Kolarevic et Alistair Gicqueau, entraîneur Julien Valla. Nous sommes à l'objectif au niveau du nombre de médailles et nous dépassons largement nos objectifs en termes de classement PO avec une 3ème place de la France pour un objectif à 7. Il y avait bien longtemps que l'équipe de France U23 ne s'était pas positionnée à ce rang mondial.

De plus, nous pouvons noter quelques points intéressants :

- L'ensemble des médailles obtenues en 2023 sont sur des catégories olympiques
- Nous augmentons le nombre de bateaux en finales olympiques en passant de 7 bateaux en finale olympique pour 5 en 2022

C'est de bon augure pour l'anticipation de la prochaine olympiade. L'équipe doit maintenant se concentrer sur la transformation des médailles de bronze en argent et en Or pour atteindre une meilleure position au classement des médailles.

Dans les jeunes catégories, il faut aussi noter une nouvelle **victoire de la France durant le Match France - Grande-Bretagne et une troisième place à la Coupe de la Jeunesse.**

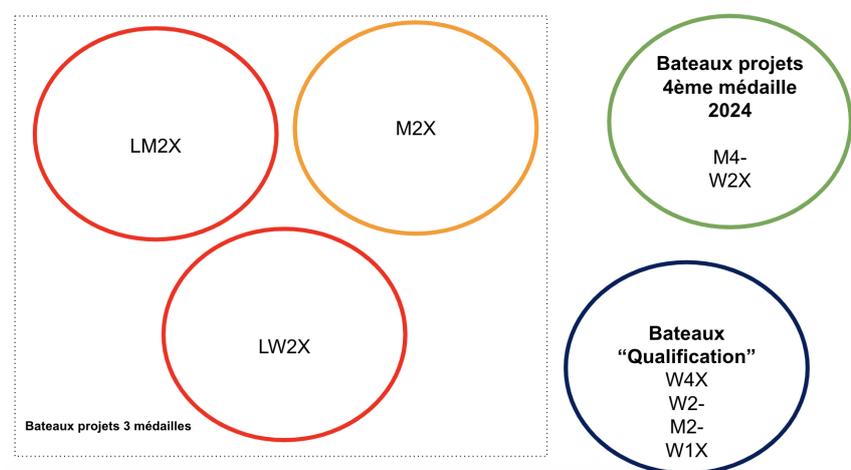
Pour le groupe olympique les objectifs 2023 étaient clairs par rapport à notre feuille de route Paris 2024

- 2 médailles
- 3 à 4 bateaux en finale
- 5 bateaux qualifiés

Nos objectifs ne sont pas atteints en fin de saison. Nous avons subi des aléas et nous avons commis des erreurs. Staff technique, responsable du programme, DTN, staff médical et sportifs.

Nous le savons **"nous avons le potentiel mais aucune marge"**. Nous ne pouvons pas nous permettre la moindre erreur. **Se présenter au championnat du monde 2023** qualificatif aux JO de Paris avec **notre bateau champion du monde et champion olympique recomposé** et commettre un certain nombre d'erreurs sur **nos deux autres bateaux médaillables LM2X et LW2X** n'est pas envisageable.

Dans ce contexte, il serait néanmoins malheureux de réaliser une analyse globale. Au contraire nous devons bien distinguer 4 cas spécifiques:



1- Le cas décrit dans le schéma en rouge concernant nos bateaux médaillables ou les objectifs de médailles ne sont pas atteints et ou nous avons fait des choix et commis certaines erreurs

2- Le cas orange concernant le M2X où suite à l'infection de longue durée l'objectif a changé au cours de la saison avec à minima la qualification du bateau

3- Le cas vert concernant nos bateaux projet 4ème médaille et qui eux réussissent à 100% leur objectif 2023.

4- Et enfin le cas noir de nos bateaux orientés sur une qualification et une préparation de la prochaine olympiade

Pouvons-nous toujours atteindre nos objectifs : La réponse est OUI. L'équipe de France Olympique en 2023 c'est **6 médailles en Coupe du Monde** dont 1 victoire à Lucerne et **3 médailles au championnat d'Europe de Bled** dont 1 titre de CE.

jusqu'au 15 août avec suite aux résultats de Lucerne nous sommes intégralement dans la feuille de route que nous avons prévu

On gagne ensemble, on perd ensemble. Dès octobre 2023 et suite à un important debriefing l'intégralité de l'équipe s'est réunie autour de 3 objectifs pour aborder la dernière ligne droite de 2024

- Remédiations précises et spécifique sur les des erreurs et les manques de chaque bateau
- Accentuer la bonne Dynamique d'équipe
- Prise de conscience et rappel des fondamentaux

Nous restons bien entendu sur notre objectifs de 3 médailles à Paris

Au niveau paralympique, la saison s'est organisée dans la continuité de la feuille de route établie suite au débriefing de Tokyo. La saison est bien réussie malgré la forte montée en puissance que nous avons anticipée à la fin de la saison 2022. Nous devons rester vigilants.

Nos objectifs étaient orientés sur :

- 2 à 3 médailles
- 3 à 4 bateaux en finale
- 4 bateaux qualifiés

Les objectifs sont atteints:

- 2 à 3 médailles > **2**
- 3 à 4 bateaux en finale > **3**
- 4 bateaux qualifiés > **3**

Un grand bravo à **Elur, Laurent** pour leur médaille de bronze obtenue sur une saison 2023 très particulière et à **Nathalie** pour cette magnifique médaille d'argent en solo PR1, qui se rapproche encore un peu plus de la rameuse norvégienne, sa rivale de toujours. J'ai bien entendu une pensée pour le staff technique de ce magnifique groupe coordonné par Charles Delval. Nous pouvons vraiment féliciter Frederic, Loic, Germain et bien entendu Charles.

Après une année 2022 avec des résultats sportifs en recule, **l'Équipe de France de Beach Rowing** se réalise une bonne saison 2023:

- 4 médailles (2 en junior, 2 en senior), 1 quatrième place sur 6 bateaux engagés au championnat d'europe
- 2 médailles (1 en junior, 1 en senior), et 3 4ème place sur 9 bateaux engagés au championnat du monde

Nous progressons par rapport à l'an passé en ramenant 2 médailles des mondiaux et en étant 2nd meilleures nations de BRS en Europe.

Nous sommes très bien classés dans 2 épreuves qui seront Olympiques (Double Mixte et Solo Femme)

Service Emploi et formation

Suite à l'état des lieux réalisé l'an dernier, les premières actions de remédiations ont été mises en œuvre cette année. Le service s'est concentré notamment sur :

- La Relance de la formation fédérale (Mise à jour, contenus, simplification de la mise en œuvre)
- La finalisation du projet CQP Aviron

- L'optimisation de notre modèle économique
- La coordination et le suivi de la réforme des formations professionnelles au niveau ministériel

Le point à souligner parmi nos nombreuses actions restera sans aucun doute le succès dans le **renouvellement de notre CQP aviron** pour 3 ans qui dans le contexte d'emploi que nous connaissons sera de nouveau, un atout important, pour accompagner le développement de nos structures.

Service compétitions nationales

Le service compétition aura pu porter cette année une **belle saison nationale** avec la coordination et l'accompagnement des comités d'organisation de **10 championnats et de la Coupe de France**.

A ce titre, nous pouvons souligner le **succès** du nouveau format du **championnat de France longue distance**, les **records de participation sur le MAIF indoor** et le **maintien de la Coupe de France** grâce à l'obtention d'un partenariat avec Véolia.

2023 a été largement dynamisée par notre **participation au calendrier international avec l'organisation en France de 4 évènements internationaux**:

- Championnat d'Europe Indoor à Coubertin
- Championnat d'Europe U19 à Brives la Gaillarde
- Championnat du Monde U19 à Vaires Torcy
- Championnat d'Europe d'Aviron de mer à la Seyne sur mer

L'ensemble de ces championnats a été un **succès**. L'investissement de l'aviron français et de la France au niveau local, départemental, régional et national a été considérable.

A ce titre, je tenais sincèrement à féliciter et remercier les comités d'organisation ayant porté ces magnifiques compétitions en collaboration avec la fédération. Le Club des Sports Nautiques de Brive, Le COSMA/LIFA, l'Aviron Seynois.

Pôle marketing et communication

Sur la communication, on peut souligner en outre:

- Plan de communication E-Row
- Plan de communication structures
- Plan de communication recherche de partenaires
- Plan de communication rentrée
- La formalisation du plan de communication sur le sexisme ordinaire

Côté marketing dans le cadre **de notre recherche nouveau partenaire** le pôle s'est concentré sur le déploiement de notre nouvelle offre sponsoring définie l'an dernier et qui s'organise autour de **5 axes sport marketing**

- Performance et Paris 2024
- Aviron nature et expérientiel
- Aviron événementiel
- Aviron santé, bien être
- Aviron connecté
- Mixité et éco-responsabilité

Nous avons aussi finalisé comme prévu une nouvelle offre partenaire orientée sur les PME et le mécénat autour d'un club des entreprise le "**Rowing Business Club**".

Le budget prévoyait un montant de **nouveau sponsor à hauteur de 303 Ke Euros**. Nous terminons l'année à **104 Ke Euros de nouveaux revenus**. Nous ne sommes pas à l'objectif mais dans le contexte actuel du sponsoring sportif (concurrence, JOP 2024, évolution de marque vers les SHN) cela reste intéressant de pouvoir constater que nous sommes attractifs.

Il faut juste réaliser que **les gros montants se travaillent sur le temps long**. Nous avons donc de bonnes raisons de pouvoir espérer une montée en puissance de ce montant pour 2024 notamment avec un dossier que nous travaillons depuis maintenant 2 ans.

Nous sommes de plus déjà dans la négociation de la prochaine olympiade car fait de constater que les budgets des plus gros sponsors français se négocient avant la fin de l'olympiade en cours.

Le pôle marketing est aussi monté en puissance sur le **suivi de l'activation de nos partenaires principaux actuels CNR et MAIF** sans que nos différentes actions actuelles seraient impossibles.

Budget

Je ne rentrerai pas trop dans le détail sur ce point afin de ne pas être redondant avec le rapport du trésorier. Néanmoins, il me semblait important de préciser qu'avec une nouvelle fois plus de 8 millions d'euros de budget et 2 ans de travail d'optimisation des charges **nous devons prendre conscience de notre problématique de déficit structurelle. Ce constat est d'autant plus nécessaire que nous sommes une fédération largement subventionnée. (60/40 sans RH CTS et 70/30 avec RH CTS)**. Le constat aurait dû se faire il y a bien longtemps. La période covid ayant masqué, pendant 2 ans, la situation.

Nous devons absolument maintenir nos efforts sur le développement de nos ressources propres. Pour maximiser nos chances de réussir nous devons **envisager 3 axes. Nous devons les additionner.** La question n'est pas de trouver la solution d'un côté ou d'un autre. Nous devons prendre toutes les solutions et les additionner.

- Valoriser nos pratiques classiques et notre coeur d'action (licences, compétition nationale, formation)
- Développer des activités rémunératrices grand public et B2B
- Développer notre portefeuille de partenaires

La quasi intégralité du déploiement opérationnel du projet fédéral depuis 2 ans se concentre sur ces actions.

2023 montrent des prémices de résultats. J'aurais souhaité qu'il soit plus rapide, plus probant. Nous allons dans la bonne direction, le budget 2024 dans sa structuration nous a montré des avancées significatives. Les premiers mois de l'année sont encourageants. Nous devons continuer.

PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 démarre sur une bonne dynamique, le niveau des licences continue d'augmenter en moyenne à + de 2,37% par rapport à 2023

Nous serons cette année terre d'accueil des JOP 2024 qui représentera bien entendu une priorité absolue d'action en termes de performance, d'opportunité de développement, d'événementiel et de communication.

Les pôles et services s'organiseront autour de leur feuille de route annuelle déclinant la fin de la mise en œuvre du projet fédéral 21/24. Dont 3 projets transverses qui méritent peut-être d'être soulignés.

Pour le haut niveau et la haute performance

- Déploiement des feuilles de route 2024 de chaque collectif suite debriefing 2023
- Objectifs médailles OLY et Para
- Structuration HN/HP 2028
- Structuration haut niveau du BRS

Pour le développement

- Redéfinition globale de l'offre indoor
- Projet : Appli "Indoor"
- Events "U" Indoor et "outdoor"
- 10 ans de Rame en 5°
- Reforme site web scolaire
- Redéfinition offre sport santé

Pour le Pôle club et territoire

- Programme d'accompagnement des dirigeants
- Aviron Égalité 2024 : Campagne de lutte contre le sexisme ordinaire + communauté de pratique
- Rénovation label EFA
- Plan de prévention des violences
- Projet Water Wardens by Rowing
- Projet Avi'Nature : déploiement rivière, et conception mer

Pour la formation

- Déploiement CQP nouvelle formule (initiation / découverte)
- Migration Plateforme pédagogique du service formation
- Etat des lieux et Analyse de l'encadrement (pro et bénévole) de nos structures
- Valorisation des métiers d'éducateur sportif/entraîneur
- Offre formation formateur (indoor/Mer)

Projets Transverses 2024:

- Finalisation et lancement du **nouveau site internet FFA**
- **Projet: Rénovation offre sportive compétitive 2025-2028**
- Déploiement **Projet P24** (Actions FFA de développement, de communication ou d'événementiel en lien avec les **JOP Paris 2024**)

Pour conclure, je souhaitais prendre le temps de remercier, **avant tout** chaleureusement l'ensemble des **équipes de la fédération**: cadres techniques et collaborateurs avec qui j'ai la chance de travailler au quotidien et qui œuvrent avec passion, dévouement et expertise au service de notre sport et de notre fédération.

Le comité directeur et son bureau pour nos collaborations constructives. Nos **partenaires privés** et notamment, principaux, **la MAIF et CNR**. Nos **partenaires institutionnels** et notamment le Ministère des Sports et l'Agence Nationale du Sport.

Nos clubs, CD et Ligues portent haut et fort les couleurs de l'aviron français dans les territoires et sans qui cette feuille serait impossible. La DTN et la DG restent à votre service au quotidien.

Je vous souhaite une excellente saison 2024 et je vous remercie de votre attention.

Sébastien VIEILLEDENT
Directeur Technique National
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line that extends to the right and then curves back down.

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 2023
Assemblée Générale ordinaire du 16 mars 2024

L'exercice 2023 se solde par un résultat négatif de 33 902 € et un résultat fiscal négatif de 6 456 €.

Un crédit d'impôt recherche de 23 896 € et un droit de berceau de 3 500 € conduisent à un crédit d'impôt de 27 446 €.

La trésorerie disponible au 31/12/2023 était de 2 284 804 € dont 1 922 035 € placés sur livrets (voir détails en annexe) ce qui représenté 135 jours de fonctionnement.

Les faits marquants de l'exercice 2023 sont les suivants :

- Une légère augmentation du nombre des licences et des produits associés.
- Un recalage des produits licences et affiliations, un tiers des produits (période 1^{er} septembre au 31 décembre) ont été comptabilisés sur 2023 pour un montant de 628 852 € ainsi que les charges correspondantes pour un montant de 102 409 €.
- Le budget réalisé dépasse la barre des 8,6 millions d'€ sur 2023 ce qui constitue un record historique pour notre fédération.
- Le début des travaux de rénovation, mise aux normes du siège n'ont pas impact sur la trésorerie 2023 avec l'engagement de 149 000 € sur des études de faisabilité et dépôt de dossier du permis de construire fin 2022, et le versement d'un acompte de 150 000 € du CD 94.

1/ Charges

• Fonctionnement fédéral

- Les diverses réunions statutaires du comité directeur, bureau fédéral, des commissions se sont tenues très majoritairement en distanciel réduisant de fait les coûts.
- La masse salariale reste maîtrisée à hauteur de 1 172 889 € pour le personnel fédéral.
- L'ensemble des contrats de maintenance ou location ont été renégociés conformément à nos engagements.

Au global, ce poste budgétaire est réalisé à hauteur de 946 222 € pour un budget voté à hauteur de 779 250 € après affectations.

• Structuration FFA et projet de développement

L'ensemble des actions ont été menées et restent conformes au budget voté (scolaire, indoor, santé, mer, développement durable...)

A noter que l'aide aux TSR, qui est ventilée sur diverses actions, a été de 191 530 € contre 158 580 € en 2022.

Le financement des championnats et coupe de France 2023 a coûté 559 278 €.

• Pôle haute performance

L'ensemble des stages et déplacements des équipes de France s'est déroulé conformément aux prévisions. A noter, grâce à un excellent travail d'anticipation du service, le budget voté a été réalisé sans aucun dépassement. Sur ce poste, nous subissons de pleins fouet les augmentations des coûts d'hébergements et transport (20% sur certains hébergements et transports)

L'ensemble des coûts est de 4 544 764 € pour un budget initial de 4 594 532 €.

• Pôle haute performance - médical

Un budget réalisé pour 321 283 € pour un budget de 331 910 €. Une légère différence due principalement à la difficulté de trouver des médecins disponibles pour encadrer les différents stages des équipes de France.

• Promotion des métiers du sport - Formation

Une poursuite cette année de l'ensemble des formations avec une réalisation à hauteur de 267 250 €.

L'ensemble des charges analytiques représente 8 692 763 €.

2/ Produits

Comme déjà évoqué, une augmentation des recettes licences et affiliations pour un montant de 2 621 782 €.

• ANS – Contrat de développement :

Concernant le contrat de développement, celui-ci reste à 417 179 € dont 30 000 € pour la formation des métiers du sport. Pour rappel, ce montant est fixé sur l'olympiade avec l'ANS et toute éventuelle suppression d'actions entraînerait la perte de subventions liées à ces actions.

Les recettes liées aux engagements sur les différents championnats nationaux ont été de 230 153 € et ne représentent que 41 % des coûts.

• ANS – Contrat de performance :

Celui-ci a été établi en 2023 pour un montant de 3 052 895 € dont 212 766 € pour le financement du pôle médical.

Plusieurs avenants pour un montant de 397 000 € ont été négociés par la DTN pour le financement de J. Grobler, plan coach et de la MAP principalement.

Au global, le pôle haute performance a été financé par l'ANS à hauteur de 3 358 428 €.

• ANS – Matériel lourd :

Au cours de l'exercice 2023, nous avons acquis pour 438 093 € de matériels lourds (bateaux, véhicules, pelles...) pour un financement de l'ANS de 264 111 €.

A noter, qu'il a été revendu à nos structures différents bateaux pour un montant de 114 441 €.

• Partenariats :

MAIF : 208 333 €

CNR : 260 000 € plus 100 000 € mécénat pour les clubs de la Vallée de Rhône.

VEOLIA ; 50 000

Divers partenariats relationnel élus : 54 000 €

. Mécénats :

Valorisation des 19 bateaux mis à dispositions par FILIPPI pour une valeur de 47 322 €

Le total des produits analytiques s'élève à 8 686 307 €.

• Valorisation des contributions volontaires et du bénévolat :

- La mise à disposition gracieuse correspond à la valorisation des CTS (39) nommés auprès de la FFA sur une même base de 30 € de l'heure soit la somme de 1 880 190 €.
- La mise à disposition gratuite des installations est une estimation des coûts potentiels que nous aurions dû honorer pour la location de diverses salles de réunions, bassins de compétitions pour un montant de 156 000 €.
- Le recensement du bénévolat sur 2023 représente 21 985 heures, valorisées à un taux unitaire de 30 € correspondant au coût moyen d'un éducateur sportif chargé (salaire de référence 2 500 € brut par mois) soit au total 659 550 €.

• Aides personnalisées aux athlètes :

- Un montant de 250 000 € dédié aux athlètes a été octroyé sur 2023 via le CNOSF. Ces montants sont hors comptabilité.
- Les Conventions d'Insertion Professionnel pour 2023 s'élèvent à 218 000 € pour 35 athlètes.

Au total ces valorisations représentent 2 695 574 € soit 31% des charges d'exploitation.

3/ Résultat 2023 et affectation

Le résultat 2023 d'exploitation est négatif de 45 342 €.

Ce résultat est compensé par un résultat financier de + 11 440 € et un crédit impot de 27 446 €. Ce qui ramène le résultat net à - 6 456 €.

Proposition d'affectation :

- Résultat 2023 : - 6 456,16 €

Affectation au poste « FONDS PROPRES »

- Avant affectation du résultat 2023 1 123 495,86 €
- Affectation du résultat 2023 - 6 456,16 €

Ce qui portera les poste « FONDS PROPRES » à 1 117 049,70 € après affectation du résultat.

4 / Perspectives et avenir

A ce jour, nous devons rester très prudents sur cette année 2024.

L'analyse des ressources fédérales depuis 2012 met en évidence :

- Une stagnation des ressources propres (licences et affiliations)
- Une augmentation des financements publics (10% sur 10 ans)
- Une baisse significative des partenariats (550 000 € perdus par an)

Nos recherches pour trouver de nouvelles ressources perdurent notamment à travers de nouveaux partenaires privés pour avoir les moyens de nos ambitions. Il est impératif de modifier notre modèle économique en initiant une approche plus commerciale de nos activités.

Une gestion rigoureuse reste impérative.

Enfin, permettez-moi de remercier les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce bilan 2023, le personnel comptable de la FFA, notre commissaire aux comptes de la société AUDIT FRANCE représentée par Mr RAMBEAU, la direction technique nationale, ainsi que nos vérificateurs aux comptes, M. BROQUET et G. BOYER.

Je remercie également l'ensemble du personnel fédéral, des cadres techniques et mes collègues du bureau et du comité directeur.

François BANTON
Trésorier Général

FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

Siège social : 17 boulevard de la Marne
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

Siège social : 17 boulevard de la Marne
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article A.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 25 février 2024

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

BILAN

ACTIF	31.12.2023			31.12.2022	PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	1 123 496	1 278 032
Terrains	500 000		500 000	500 000	Résultat de l'exercice	-6 456	-154 537
Constructions	2 228 665	1 728 465	500 200	553 296	Subventions d'investissement	2 903 256	567 319
Matériels d'activités	5 649 641	4 812 722	836 918	977 952	Total	4 020 296	1 690 815
Autres immobilisations corporelles	1 175 493	995 922	179 571	131 432	FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Immobilisations en cours	224 415		224 415	74 857	Fonds dédiés	70 210	47 210
Autres prêts et titres immobilisés	10 967		10 967	10 945	Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements	1 087		1 087	1 087	Provisions pour charges	240 252	155 810
Total	9 790 267	7 537 109	2 253 158	2 249 569	Total	310 462	203 020
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	21 000		21 000	22 274	Emprunts et dettes assimilées	300 536	150 429
Usagers - clients	113 019		113 019	89 467	Fournisseurs	592 667	541 603
Comptes courants Réseau					Dettes fiscales et sociales	301 575	293 927
Autres créances	2 498 413	9 600	2 488 813	334 259	Comptes courants Réseau	420 001	
Trésorerie	2 284 804		2 284 804	2 664 134	Autres dettes	47 002	658 918
Charges constatées d'avance	128 965		128 965	112 754	Produits constatés d'avance	1 297 221	1 933 745
Total	5 046 201	9 600	5 036 601	3 222 887	Total	2 959 002	3 578 622
Total	14 836 469	7 546 709	7 289 760	5 472 456	Total	7 289 760	5 472 456

COMPTE DE RESULTAT	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 631 627	1 730 346
Ventes de biens	205 841	168 470
Prestations de service	731 239	507 987
Subventions d'exploitation	4 222 879	4 463 238
Dons et Mécénat	363 982	149 600
Contributions financières	468 333	468 333
Autres produits	235 913	364 277
Reprises sur dépréciations et provisions	1 456	95 544
Utilisations des fonds dédiés	27 000	20 175
Total	8 888 270	7 967 971
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	187 649	155 318
Variation de stock	2 730	13 737
Autres achats et charges externes	5 061 482	4 162 406
Aides financières	853 727	1 290 043
Impôts et taxes	109 958	102 569
Salaires	1 356 147	1 226 528
Charges sociales	534 790	503 623
Autres charges	82 489	30 326
Dotations aux amortissements	610 198	659 623
Dotations aux dépréciations et provisions	84 442	48 052
Reports en fonds dédiés	50 000	27 000
Total	8 933 613	8 219 226
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-45 342	-251 255
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts		
Autres produits financiers	13 517	3 721
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	13 517	3 721
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts	2 077	1 304
Autres charges financières		84
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	2 077	1 388
RESULTAT FINANCIER (II)	11 440	2 332
RESULTAT COURANT (I + II)	-33 902	-248 922
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion		4 830
sur opérations en capital		417
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total		5 247
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion		30
sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		30
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		5 217
Impôts sur les bénéfices	-27 446	-89 169
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-6 456	-154 537
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	2 036 190	2 027 690
Bénévolat	659 550	602 070
Total	2 695 740	2 629 760
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	2 036 190	2 027 690
Personnel bénévole	659 550	602 070
Total	2 695 740	2 629 760

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui dégage un déficit de 6 456.16 €. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre. Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social et périmètre des activités de l'association : L'association dite Fédération Française d'Aviron (FFA) depuis le 6 juillet 2013, fondée en 1890 sous l'appellation Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA), reconnue d'utilité publique par décret du 1er mars 1922, a pour objet l'organisation et la promotion de la pratique de l'aviron, de la rame (appelée aussi aviron à banc fixe) et de l'aviron indoor (appelé aussi rameur d'intérieur). La fédération a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives. Elle s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français. Elle assure les missions qui lui sont dévolues par le code du sport. Elle a son siège à Nogent sur Marne (94).

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice est marqué par :

- Les licences et affiliations ont été recalées sur leur période de validité soit du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante : Ainsi pour régulariser, un tiers (période du 1^{er} septembre au 31 décembre) des produits des licences et affiliations 2023/2024 perçu ont été comptabilisé sur l'exercice 2023 pour un montant de 628 852,47 € et les charges correspondantes, reversements aux Ligues Régionales et Comités Départementaux, pour un montant de 102 409 € ;
- Subventions d'investissement : sur l'exercice nous avons obtenu des subventions d'investissement pour la rénovation du siège Fédéral : ANS 1 000 000 €, REGION IDF 1 000 000 €, Conseil Départemental 94 300 000 € soit 2 300 000 € auxquels viennent s'ajouter 300 000 € début 2024 de la Métropole Grand PARIS, bouclant ainsi le financement des travaux de rénovation et mise aux normes du siège fédéral.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception du point 1 des faits caractéristiques de l'exercice.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	38 609,31		38 609,31	
Terrains	500 000,00			500 000,00
Constructions et agencements	2 228 664,73			2 228 664,73
Matériel d'activité	5 550 565,61	348 544,81	249 259,15	5 649 851,27
Matériel de transport	659 088,86	89 548,24		748 637,10
Matériel informatique	285 494,38	26 324,92	6 775,39	305 043,91
Mobilier de bureau	121 812,12			121 812,12
Travaux en cours	74 856,72	149 558,40		224 415,12
Total	9 459 091,73	613 976,37	294 643,85	9 778 424,25

b) Acquisitions et désinvestissements

Logiciels (mis au rebut)		38 609,31
Bateaux et Avirons	280 001,27	
Autres matériels d'activités	68 543,54	
Cessions au bénéfice des structures		249 259,15
Camion et remorque	89 548,24	
Divers matériel informatique	26 324,92	
Matériel informatique (mis au rebut)		6 775,39
Travaux en cours Rénovation Siège FFA	149 558,40	

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	100%	38 609,31		38 609,31	
Constructions et agencements	10% à 2%	1 675 368,51	53 096,00		1 728 464,51
Matériel d'activités	25% à 50%	4 576 404,80	489 368,01	249 259,15	4 816 513,66
Matériel de transport	25%	575 355,68	36 907,41		612 263,09
Matériel informatique	33% à 25%	237 000,33	29 682,81	6 775,39	259 907,75
Mobilier de bureau	20% à 10%	118 815,73	1 144,10		119 959,83
Total		7 221 554,36	610 198,33	294 643,85	7 537 108,84

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Part Caisse d'Épargne	16,00		16,00
Parts Sport Voyages International	3 800,00		3 800,00
Parts Base Temple	7 128,50		7 128,50
Part CMSO	22,00		22,00
Dépôts et cautionnements	1 087,00		1 087,00

3. Stocks

Stocks de marchandises 20 999,75

4. Structures affiliée et Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Structures affiliées Usagers	113 018,62		113 018,62
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
Total	113 018,62		113 018,62

5. Autres créances

Fournisseurs Acomptes Versés	125 336,78
Avoirs non encore reçus	1 826,00
Avances permanentes	33 500,00
Personnel Indemnités IJSS	817,80
Tickets restaurants	5 050,00
Etat subventions à recevoir	4 800,00
Subvention à recevoir Investissement Matériel Lourde	80 358,35
Subvention. à recevoir exploitation	33 824,70
Subvention à recevoir Investissement Rénovation Siège FFA	2 150 000,00
Impôt sur les bénéfices	29 246,00
Tva déductible 5,5 prorata	0,53
Tva déductible 20 % prorata	23,23
Crédit de tva à reporter	8 253,00
Tva sur factures non parvenues	1 247,08
Taxes sur les salaires	1 897,00
Mécénat à recevoir	10 000,00
COSMOS Aides	130,00
Divers-produits à recevoir	2 502,91
Débiteurs Divers Avances élus	9 600,00
Dépréciations Comptes Débiteurs	-9 600,00
	2 488 813,38

6. Trésorerie

CE principal	53 382,59
CE CAT	300 000,00
CE œuvres sociales	354,47
CE Livret A	76 810,45
CE Livret B	41 068,45
CE Livret Associatis	1 804 156,26
CREDIT MUTUEL SUD OUEST	2 475,51
Intérêts courus à recevoir	2 700,00
Caisse €	1 136,82
Caisse devises	2 719,86
	2 284 804,41

7. Charges constatées d'avance

CCA Diverses 128 965,33

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Réserve affectée s/Projet	70 340,00		70 340,00	
Réserve affecté à l'investissement	459 523,26			459 523,26
Autre réserve	748 169,19		84 196,59	663 972,60
Total Fonds Propres	1 278 032,45		154 536,59	1 123 495,86

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Mat Technique Antérieurs	464 058,19	25% à 50%	90 022,87	61 044,64	28 978,23
Matériel Technique ANS + PF 2021	423 893,98	25% à 50%	258 278,65	111 648,30	146 630,35
Matériel Technique ANS 2022	335 129,80	25% à 50%	299 375,55	89 526,91	209 848,64
Matériel Technique ANS 2023	264 111,00	25%	264 111,00	46 312,30	217 798,70
Rénovation ANS + CRIDF +CD94	2 300 000,00		2 300 000,00		2 300 000,00
Total	3 787 192,97		3 211 788,07	308 532,15	2 903 255,92

3. Fonds dédiés issus de subventions d'exploitation

	Début	Reports	Utilisations	Fin
Recherche Développement Bateaux innovants	20 210,00			20 210,00
ESQ Professionnels	12 000,00		12 000,00	
Programme Innovation et Recherche AIRBUS	15 000,00		15 000,00	
ANS Portail Exalto		50 000,00		50 000,00

4. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	115 810,00	14 442,00		130 252,00
Primes à la Performance JO 2024	40 000,00	60 000,00		100 000,00
Ag2r		10 000,00		10 000,00
Provisions pour charges	155 810,00	84 442,00		240 252,00
Stocks	1 456,00		1 456,00	
Autres créances	9 600,00			9 600,00
Dépréciations	11 056,00		1 456,00	9 600,00
Total	166 866,00	84 442,00	1 456,00	249 852,00

Dotations / reprises d'exploitation	84 442,00	1 456,00
Dotations / reprises financières		
Dotations / reprises exceptionnelles		
Total	84 442,00	1 456,00

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 1 456,00

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total 1 456,00

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective CCNS, la provision pour engagements de retraite, charges sociales comprises a été calculée de la façon suivante : Départ à la retraite du salarié à l'âge de 65 ans, pondération selon la probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (Table INSEE).

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt CE Rénovation Siège			200 000,00		200 000,00	
Emprunt CE du 17/11/2021 (1)	150 374,27	49 874,39	100 499,88	50 124,36	50 375,52	
Intérêts courus sur emprunts	54,31	54,31	36,29	36,29		
Découverts bancaires						
Total	150 428,58	49 928,70	300 536,17	50 160,65	250 375,52	

(1) Emprunt pour financer l'achat du matériel technique au taux fixe de 0.50% sur quatre ans.

6. Fournisseurs

Fournisseurs	568 205,33
Fournisseurs, factures non parvenues	24 462,03
	592 667,36

7. Dettes fiscales et sociales

Œuvres sociales	160,76
Dettes prov. pour congés à payer	64 087,00
Personnel-autres charges à payer	2 500,00
Personnel - CET	65 738,56
Sécurité sociale	62 549,23
AG2R LA MONDIALE Retraite Unie	18 928,83
Gan vie cadres	1 541,87
Malakoff Humanis Prévoyance	2 118,00
Organisme sociaux charges à payer	36 164,23
Charges Soc sur CET	32 869,28
Prélèvement à la Source (IR)	8 997,00
Tva sur avoirs à recevoir	44,97
Contribution AGEFIP OETH	5 875,20
	301 574,93

8. Comptes courants créditeurs

Associations Affiliées FFA	217 591,98
Ligues régionales FFA	85 526,00
Comités Départementaux FFA	16 883,00
Structures affiliées - Charges à payer	100 000,00
	420 000,98

9. Autres dettes

Bourse CNOSF Athlètes HN	3 431,27
Divers-charges à payer	42 784,00
Compte Transitoire Services Civiques	786,67
	47 001,94

10. Produits constatés d'avance

PCA Licences, Affiliations et Mutations (47période du 1/01 au 31/08/2024)	1 274 034,23
PCA Indoor	20 970,00
Produits Constatés d'Avance	2 216,67
	1 297 220,90

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations, licences, affiliations

	Exercice clos	Exercice précédent
Affiliations Club	123 870,00	110 468,00
Affiliations Club (période du 1/09 au 31/12/2023)	43 205,00	
Licences Club	1 860 184,30	1 606 918,20
Licences Club (période du 1/09 au 31/12/2023)	579 535,47	
Droits de mutation	18 720,00	12 960,00
Droits mutation (période du 1/09 au 31/12/2023)	6 112,00	
Total	2 631 626,77	1 730 346,20

2. Ventes de biens

	Exercice clos	Exercice précédent
Séances e.Row	1 422,36	
Bonneterie		4 050,00
Bimbeloterie	3 064,15	2 260,83
Livres 2,10%	22 064,68	18 327,19
Livres 5,5%	47,40	71,09
Livres FFA	127,98	127,98
Moteurs Yamaha	103 623,40	68 264,09
Opération Matériel Ergomètres	75 490,80	75 369,00
Total	205 840,77	168 470,18

3. Prestations de service

	Exercice clos	Exercice précédent
Assurance IAS à reverser MAIF	15 910,02	
Carnets découvertes	14 987,50	11 949,93
Label FFA	255,01	283,34
Formations fédérales	113 243,52	102 880,34
Partenariat Autres	120 497,63	5 000,00
Pensions athlètes	57 001,12	62 335,26
Droits d'engagements sur championnats	230 163,00	195 951,00
Autres prestations non soumis	147 115,72	45 122,00
Autres prestation soumis à TVA	28 705,00	79 482,48
Participation Frais ports sur ventes	1 493,86	1 206,03
Redevances sur ventes	1 866,80	3 777,00
Total	731 239,18	507 987,47

4. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères ANS	3 520 779,00	4 046 600,00
Conseil Régional IDF	45 000,00	40 000,00
Conseil Régional AURA	350,00	21 750,00
CNOSF	5 375,00	9 750,00
CNOSF/OFAJ	13 137,00	35 908,94
Fédération Allemande RTO	28 247,00	
MRP – Creps de Vichy	47 295,00	
Fonds Européens WWBR	150 000,00	
MS Ramons vers les Jeux		15 000,00
Fonds Dotation PARIS 2024	54 335,00	20 850,00
Aides à l'emploi	28 166,70	
QP Subv. Investissement virée au résultat	308 194,30	273 378,85
Total	4 222 879,00	4 463 237,34

5. Dons et Mécénats

	Exercice clos	Exercice précédent
Dons - Abandons de frais des bénévoles	17 254,00	
Mécénat CNR	100 000,00	100 000,00
Mécénat VNF	22 900,00	22 900,00
Mécénat Hansen Marine	20 000,00	
Mécénat FILIPPI	47 322,00	
Mécénat de compétence SAFRAN	97 446,05	
Mécénat de compétence DIAGMA	38 010,39	
Mécénat de compétence Média Aviron	16 150,00	
Mécénat de compétence Doix Sophie	2 400,00	
Mécénat MMA		15 000,00
Mécénat Posware		10 000,00
Mécénats divers	2 500,00	1 700,00
Total	363 982,44	149 600,00

6. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Contribution MAIF	208 333,34	208 333,34
Contribution CNR	260 000,00	260 000,00
Total	468 333,34	468 333,34

7. Autres produits

	Exercice clos	Exercice précédent
Produits divers de gestion courante	70 942,70	21 412,73
Pénalités perçues	3 360,00	
Produits ventes matériel d'activité	114 441,23	198 079,83
Indemnités Assurance	47 167,77	
Transfert de charges		144 784,83
Total	235 912,70	364 277,39

8. Aides financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Aides AIA	1 000,00	2 000,00
Aides aux clubs	138 929,80	651 696,70
Aides « moteurs Yamaha »	9 706,94	8 695,18
Aides « coques sécurité »	3 585,23	6 519,77
Aides aux Ligues et CD	577 095,62	521 861,42
Aides aux Ligues et CD (1/09 au 31/12/2023)	102 409,00	
Primes à la performance	21 000,00	99 000,00
Total	853 726,59	1 290 043,07

9. Charges de personnel

	Total	Personnel FFA	Encadrement et vacataire medical	Cadre Technique
Impôts et taxes	90 457,17	61 660,13	3 230,36	25 567,13
Salaires	1 356 146,50	924 410,50	48 430,00	383 306,00
Charges sociales	534 790,41	364 537,21	19 098,16	151 155,04
Total	1 981 394,08	1 350 607,84	70 758,52	560 028,17

10. Produits exceptionnels

Néant

11. Charges exceptionnelles

Néant

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors « Cadre Technique »)	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	3	3	2	2
Employés	19	18,90	18	17
Ouvriers	1	0,70	1	1
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes,)				
Encadrement médical	1	1	1	1
Total	24	23,60	22	21

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"Cadre Technique"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres Techniques mis à disposition	38	38	39	39

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédits-bails et locations de longue durée

Loyers restants dus :

Standard téléphonique (63 € x 37 mois)	2 330,00
4 Photocopieurs (3813 € x 19T)	72 447,00
Location Serveur Incaro (1091 € * 1 mois)	1 091,00
Maintenance Serveur Incaro (448 € x 1 mois)	448,00
Maintenance 4 Photocopieurs (126 € x 19T)	2 394,00
	78 710,00

4. Autres engagements hors bilan

- Nantissement du CE livret B Caisse de 40 000 € à la suite de l'emprunt de 200 000 € contracté le 17/11/2021
- Nantissement Caisse Epargne d'un C.A.T de 300 000 € à la suite de l'emprunt de 600 000€ contracté le 31/07/2023

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite et prestations en nature

Les mises à disposition de Personnels et les mises à disposition d'équipements ou de prêt des structures d'accueil sont valorisés sur cet exercice à hauteur de **2 036 190 €** :

<i>Mises à Dispositions Gracieuses de Personnels</i>	<i>en Heures</i>	<i>Valeur unitaire</i>	<i>Montant</i>
Equipe Technique Fédérale (39 CTS x 1 607 h x 30)	62 673	30 €	1 880 190
Total			1 880 190 €

<i>Mise à Disposition Gratuite des Installations</i>	<i>en Jours</i>	<i>Valeur unitaire</i>	<i>Montant</i>
Salles Réunions (500 € / journées - ex : 25 x 500)	28	500 €	14 000
Bassins Compétitions Nationales (5 000 € / jour)			
- Chpts Longue Distance - Macon	2	5 000 €	10 000
- Chpts Bateaux courts - Cazaubon 5 jrs	4	5 000 €	20 000
- Chpts Aviron Mer BREST - 3 jrs	3	5 000 €	15 000
- Chpts Aviron Bateaux Longs VICHY - 3 jrs	3	6 000 €	18 000
- Chpts Jeunes -LIBOURNE 3 jrs	3	5 000 €	15 000
- Chpts Beach Rowing Sprint THONON - 2 jrs	2	5 000 €	10 000
- Chpts Juniors - Bourges 3 jrs	3	5 000 €	15 000
- Chpts Masters - LE CREUZOT 3 jrs	3	5 000 €	15 000
- Coupe de France - VAIRES 2 jrs	2	6 000 €	12 000
- Chpts Sprints - MANTES 2 jrs	2	6 000 €	12 000
Total			156 000 €

TOTAL 2 036 190 €

b) Bénévolat / Personnel bénévole

Les heures des bénévoles sont valorisées sur cet exercice à hauteur de **659 550 €** :

<i>Bénévolat</i>	<i>en Heures</i>	<i>Valeur unitaire</i>	<i>Montant</i>
Vie Fédérale / Réunions Statutaires / Commissions	3 622	30 €	108 660
Travaux Administratifs et Comptable	4 013	30 €	120 390
Participations Manifestations Sportives	10 641	30 €	319 230
Accompagnement / Déplacements Évènements Sportifs	3 709	30 €	111 270
Divers-Représentations/Rayonnement/formation/communication	-	30 €	-
TOTAL 21 985 Heures			659 550 €
Valorisation : Coût horaire d'un salaire d'éducateur sportif, y compris charges sociales, soit : salaire brut mensuel 2500€ + 45% charges sociales et CP 30 €/h			

c) Aides aux athlètes

- Des aides personnalisées aux athlètes ont été octroyées sur l'exercice pour un montant total de **250 000 €** via le CNOSF. Ces aides sont hors comptabilité.
- Les Conventions d'Insertion Professionnel pour 2023 s'élèvent à **218 000 €** pour 35 athlètes.

FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

Siège social : 17 boulevard de la Marne
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON**

Siège social : 17 boulevard de la Marne
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSOCIATION

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Association en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Boulogne, le 25 février 2024

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Maurice BROQUET
34 rue du Grand Balcon

71000 MACON

Gérard BOYER
Martiarotzaenia
34 Chemin des Ecoles
64220 SAINT JEAN LE VIEUX

VERIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Fédération Française d'Aviron

Nous soussignés, vérificateurs aux comptes de la FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON, conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 25 mars 2023 à PALADRU, Nous sommes rendus le 16 janvier 2024 au siège de la fédération afin de procéder à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Après avoir eu accès à tous les documents comptables, obtenu tous les détails et explications nécessaires,

Attestons que les dépenses sont correctement justifiées, que nous n'avons décelé aucune anomalie et que les comptes annuels qui vous sont présentés reflètent l'ensemble des opérations de la fédération pour l'exercice écoulé.

Il en ressort un résultat négatif de 6 456€.

Nous tenons à remercier monsieur le trésorier François BANTON, ainsi que l'équipe comptable pour leur coopération à la vérification des comptes.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et donner quitus de leur gestion aux membres du comité directeur.

Fait à NOGENT-SUR-MARNE,

Le 20 février 2024

Maurice BROQUET



Gérard BOYER



ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre **2023** qui dégage un déficit de **6 456.16 €**.
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.
Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social et périmètre des activités de l'association : L'association dite Fédération Française d'Aviron (FFA) depuis le 6 juillet 2013, fondée en 1890 sous l'appellation Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA), reconnue d'utilité publique par décret du 1er mars 1922, a pour objet l'organisation et la promotion de la pratique de l'aviron, de la rame (appelée aussi aviron à banc fixe) et de l'aviron indoor (appelé aussi rameur d'intérieur). La fédération a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives. Elle s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français. Elle assure les missions qui lui sont dévolues par le code du sport. Elle a son siège à Nogent sur Marne (94).

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice est marqué par :

- Les licences et affiliations ont été recalées sur leur période de validité soit du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante : Ainsi pour régulariser, un tiers (période du 1^{er} septembre au 31 décembre) des produits des licences et affiliations 2023/2024 perçu ont été comptabilisé sur l'exercice 2023 pour un montant de 628 852,47 € et les charges correspondantes, reversements aux Ligues Régionales et Comités Départementaux, pour un montant de 102 409 € ;
- Subventions d'investissement : sur l'exercice nous avons obtenu des subventions d'investissement pour la rénovation du siège Fédéral : ANS 1 000 000 €, REGION IDF 1 000 000 €, Conseil Départemental 94 300 000 € soit 2 300 000 € auxquels viennent s'ajouter 300 000 € début 2024 de la Métropole Grand PARIS, bouclant ainsi le financement des travaux de rénovation et mise aux normes du siège fédéral.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception du point 1 des faits caractéristiques de l'exercice.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	38 609,31		38 609,31	
Terrains	500 000,00			500 000,00
Constructions et agencements	2 228 664,73			2 228 664,73
Matériel d'activité	5 550 565,61	348 544,81	249 259,15	5 649 851,27
Matériel de transport	659 088,86	89 548,24		748 637,10
Matériel informatique	285 494,38	26 324,92	6 775,39	305 043,91
Mobilier de bureau	121 812,12			121 812,12
Travaux en cours	74 856,72	149 558,40		224 415,12
Total	9 459 091,73	613 976,37	294 643,85	9 778 424,25

b) Acquisitions et désinvestissements

Logiciels (mis au rebut)		38 609,31
Bateaux et Avirons	280 001,27	
Autres matériels d'activités	68 543,54	
Cessions au bénéfice des structures		249 259,15
Camion et remorque	89 548,24	
Divers matériel informatique	26 324,92	
Matériel informatique (mis au rebut)		6 775,39
Travaux en cours Rénovation Siège FFA	149 558,40	

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	100%	38 609,31		38 609,31	
Constructions et agencements	10% à 2%	1 675 368,51	53 096,00		1 728 464,51
Matériel d'activités	25% à 50%	4 576 404,80	489 368,01	249 259,15	4 816 513,66
Matériel de transport	25%	575 355,68	36 907,41		612 263,09
Matériel informatique	33% à 25%	237 000,33	29 682,81	6 775,39	259 907,75
Mobilier de bureau	20% à 10%	118 815,73	1 144,10		119 959,83
Total		7 221 554,36	610 198,33	294 643,85	7 537 108,84

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Part Caisse d'Épargne	16,00		16,00
Parts Sport Voyages International	3 800,00		3 800,00
Parts Base Temple	7 128,50		7 128,50
Part CMSO	22,00		22,00
Dépôts et cautionnements	1 087,00		1 087,00

3. Stocks

Stocks de marchandises 20 999,75

4. Structures affiliée et Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Structures affiliées Usagers	113 018,62		113 018,62
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
Total	113 018,62		113 018,62

5. Autres créances

Fourisseurs Acomptes Versés	125 336,78
Avoirs non encore reçus	1 826,00
Avances permanentes	33 500,00
Personnel Indemnités IJSS	817,80
Tickets restaurants	5 050,00
Etat subventions à recevoir	4 800,00
Subvention à recevoir Investissement Matériel Lourde	80 358,35
Subvention. à recevoir exploitation	33 824,70
Subvention à recevoir Investissement Rénovation Siège FFA	2 150 000,00
Impôt sur les bénéfices	29 246,00
Tva déductible 5,5 prorata	0,53
Tva déductible 20 % prorata	23,23
Crédit de tva à reporter	8 253,00
Tva sur factures non parvenues	1 247,08
Taxes sur les salaires	1 897,00
Mécénat à recevoir	10 000,00
COSMOS Aides	130,00
Divers-produits à recevoir	2 502,91
Débiteurs Divers Avances élus	9 600,00
Dépréciations Comptes Débiteurs	-9 600,00
	2 488 813,38

6. Trésorerie

CE principal	53 382,59
CE CAT	300 000,00
CE œuvres sociales	354,47
CE Livret A	76 810,45
CE Livret B	41 068,45
CE Livret Associatis	1 804 156,26
CREDIT MUTUEL SUD OUEST	2 475,51
Intérêts courus à recevoir	2 700,00
Caisse €	1 136,82
Caisse devises	2 719,86
	2 284 804,41

7. Charges constatées d'avance

CCA Diverses 128 965,33

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Réserve affectée s/Projet	70 340,00		70 340,00	
Réserve affecté à l'investissement	459 523,26			459 523,26
Autre réserve	748 169,19		84 196,59	663 972,60
Total Fonds Propres	1 278 032,45		154 536,59	1 123 495,86

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Mat Technique Antérieurs	464 058,19	25% à 50%	90 022,87	61 044,64	28 978,23
Matériel Technique ANS + PF 2021	423 893,98	25% à 50%	258 278,65	111 648,30	146 630,35
Matériel Technique ANS 2022	335 129,80	25% à 50%	299 375,55	89 526,91	209 848,64
Matériel Technique ANS 2023	264 111,00	25%	264 111,00	46 312,30	217 798,70
Rénovation ANS + CRIDF +CD94	2 300 000,00		2 300 000,00		2 300 000,00
Total	3 787 192,97		3 211 788,07	308 532,15	2 903 255,92

3. Fonds dédiés issus de subventions d'exploitation

	Début	Reports	Utilisations	Fin
Recherche Développement Bateaux innovants	20 210,00			20 210,00
ESQ Professionnels	12 000,00		12 000,00	
Programme Innovation et Recherche AIRBUS	15 000,00		15 000,00	
ANS Portail Exalto		50 000,00		50 000,00

4. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	115 810,00	14 442,00		130 252,00
Primes à la Performance JO 2024	40 000,00	60 000,00		100 000,00
Ag2r		10 000,00		10 000,00
Provisions pour charges	155 810,00	84 442,00		240 252,00
Stocks	1 456,00		1 456,00	
Autres créances	9 600,00			9 600,00
Dépréciations	11 056,00		1 456,00	9 600,00
Total	166 866,00	84 442,00	1 456,00	249 852,00
Dotations / reprises d'exploitation		84 442,00	1 456,00	
Dotations / reprises financières				
Dotations / reprises exceptionnelles				
Total		84 442,00	1 456,00	

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 1 456,00

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total 1 456,00

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective CCNS, la provision pour engagements de retraite, charges sociales comprises a été calculée de la façon suivante : Départ à la retraite du salarié à l'âge de 65 ans, pondération selon la probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (Table INSEE).

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt CE Rénovation Siège			200 000,00		200 000,00	
Emprunt CE du 17/11/2021 (1)	150 374,27	49 874,39	100 499,88	50 124,36	50 375,52	
Intérêts courus sur emprunts	54,31	54,31	36,29	36,29		
Découverts bancaires						
Total	150 428,58	49 928,70	300 536,17	50 160,65	250 375,52	

(1) Emprunt pour financer l'achat du matériel technique au taux fixe de 0.50% sur quatre ans.

6. Fournisseurs

Fournisseurs	568 205,33
Fournisseurs, factures non parvenues	24 462,03
	592 667,36

7. Dettes fiscales et sociales

Œuvres sociales	160,76
Dettes prov. pour congés à payer	64 087,00
Personnel-autres charges à payer	2 500,00
Personnel - CET	65 738,56
Sécurité sociale	62 549,23
AG2R LA MONDIALE Retraite Unie	18 928,83
Gan vie cadres	1 541,87
Malakoff Humanis Prévoyance	2 118,00
Organisme sociaux charges à payer	36 164,23
Charges Soc sur CET	32 869,28
Prélèvement à la Source (IR)	8 997,00
Tva sur avoirs à recevoir	44,97
Contribution AGEFIP OETH	5 875,20
	301 574,93

8. Comptes courants créditeurs

Associations Affiliées FFA	217 591,98
Ligues régionales FFA	85 526,00
Comités Départementaux FFA	16 883,00
Structures affiliées - Charges à payer	100 000,00
	420 000,98

9. Autres dettes

Bourse CNOSF Athlètes HN	3 431,27
Divers-charges à payer	42 784,00
Compte Transitoire Services Civiques	786,67
	47 001,94

10. Produits constatés d'avance

PCA Licences, Affiliations et Mutations (47période du 1/01 au 31/08/2024)	1 274 034,23
PCA Indoor	20 970,00
Produits Constatés d'Avance	2 216,67
	1 297 220,90

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations, licences, affiliations

	Exercice clos	Exercice précédent
Affiliations Club	123 870,00	110 468,00
Affiliations Club (période du 1/09 au 31/12/2023)	43 205,00	
Licences Club	1 860 184,30	1 606 918,20
Licences Club (période du 1/09 au 31/12/2023)	579 535,47	
Droits de mutation	18 720,00	12 960,00
Droits mutation (période du 1/09 au 31/12/2023)	6 112,00	
Total	2 631 626,77	1 730 346,20

2. Ventes de biens

	Exercice clos	Exercice précédent
Séances e.Row	1 422,36	
Bonneterie		4 050,00
Bimbeloterie	3 064,15	2 260,83
Livres 2,10%	22 064,68	18 327,19
Livres 5,5%	47,40	71,09
Livres FFA	127,98	127,98
Moteurs Yamaha	103 623,40	68 264,09
Opération Matériel Ergomètres	75 490,80	75 369,00
Total	205 840,77	168 470,18

3. Prestations de service

	Exercice clos	Exercice précédent
Assurance IAS à reverser MAIF	15 910,02	
Carnets découvertes	14 987,50	11 949,93
Label FFA	255,01	283,34
Formations fédérales	113 243,52	102 880,34
Partenariat Autres	120 497,63	5 000,00
Pensions athlètes	57 001,12	62 335,26
Droits d'engagements sur championnats	230 163,00	195 951,00
Autres prestations non soumis	147 115,72	45 122,00
Autres prestation soumis à TVA	28 705,00	79 482,48
Participation Frais ports sur ventes	1 493,86	1 206,03
Redevances sur ventes	1 866,80	3 777,00
Total	731 239,18	507 987,47

4. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères ANS	3 520 779,00	4 046 600,00
Conseil Régional IDF	45 000,00	40 000,00
Conseil Régional AURA	350,00	21 750,00
CNOSF	5 375,00	9 750,00
CNOSF/OFAJ	13 137,00	35 908,94
Fédération Allemande RTO	28 247,00	
MRP – Creps de Vichy	47 295,00	
Fonds Européens WWBR	150 000,00	
MS Ramons vers les Jeux		15 000,00
Fonds Dotation PARIS 2024	54 335,00	20 850,00
Aides à l'emploi	28 166,70	
QP Subv. Investissement virée au résultat	308 194,30	273 378,85
Total	4 222 879,00	4 463 237,34

5. Dons et Mécénats

	Exercice clos	Exercice précédent
Dons - Abandons de frais des bénévoles	17 254,00	
Mécénat CNR	100 000,00	100 000,00
Mécénat VNF	22 900,00	22 900,00
Mécénat Hansen Marine	20 000,00	
Mécénat FILIPPI	47 322,00	
Mécénat de compétence SAFRAN	97 446,05	
Mécénat de compétence DIAGMA	38 010,39	
Mécénat de compétence Média Aviron	16 150,00	
Mécénat de compétence Doix Sophie	2 400,00	
Mécénat MMA		15 000,00
Mécénat Posware		10 000,00
Mécénats divers	2 500,00	1 700,00
Total	363 982,44	149 600,00

6. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Contribution MAIF	208 333,34	208 333,34
Contribution CNR	260 000,00	260 000,00
Total	468 333,34	468 333,34

7. Autres produits

	Exercice clos	Exercice précédent
Produits divers de gestion courante	70 942,70	21 412,73
Pénalités perçues	3 360,00	
Produits ventes matériel d'activité	114 441,23	198 079,83
Indemnités Assurance	47 167,77	
Transfert de charges		144 784,83
Total	235 912,70	364 277,39

8. Aides financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Aides AIA	1 000,00	2 000,00
Aides aux clubs	138 929,80	651 696,70
Aides « moteurs Yamaha »	9 706,94	8 695,18
Aides « coques sécurité »	3 585,23	6 519,77
Aides aux Ligues et CD	577 095,62	521 861,42
Aides aux Ligues et CD (1/09 au 31/12/2023)	102 409,00	
Primes à la performance	21 000,00	99 000,00
Total	853 726,59	1 290 043,07

9. Charges de personnel

	Total	Personnel FFA	Encadrement et vacataire medical	Cadre Technique
Impôts et taxes	90 457,17	61 660,13	3 230,36	25 567,13
Salaires	1 356 146,50	924 410,50	48 430,00	383 306,00
Charges sociales	534 790,41	364 537,21	19 098,16	151 155,04
Total	1 981 394,08	1 350 607,84	70 758,52	560 028,17

10. Produits exceptionnels

Néant

11. Charges exceptionnelles

Néant

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors « Cadre Technique »)	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	3	3	2	2
Employés	19	18,90	18	17
Ouvriers	1	0,70	1	1
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes,)				
Encadrement médical	1	1	1	1
Total	24	23,60	22	21

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"Cadre Technique"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres Techniques mis à disposition	38	38	39	39

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédits-bails et locations de longue durée

Loyers restants dus :

Standard téléphonique (63 € x 37 mois)	2 330,00
4 Photocopieurs (3813 € x 19T)	72 447,00
Location Serveur Incaro (1091 € * 1 mois)	1 091,00
Maintenance Serveur Incaro (448 € x 1 mois)	448,00
Maintenance 4 Photocopieurs (126 € x 19T)	2 394,00
	78 710,00

4. Autres engagements hors bilan

- Nantissement du CE livret B Caisse de 40 000 € à la suite de l'emprunt de 200 000 € contracté le 17/11/2021
- Nantissement Caisse Epargne d'un C.A.T de 300 000 € à la suite de l'emprunt de 600 000€ contracté le 31/07/2023

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite et prestations en nature

Les mises à disposition de Personnels et les mises à disposition d'équipements ou de prêt des structures d'accueil sont valorisés sur cet exercice à hauteur de **2 036 190 €** :

<i>Mises à Dispositions Gracieuses de Personnels</i>	<i>en Heures</i>	<i>Valeur unitaire</i>	<i>Montant</i>
Equipe Technique Fédérale (39 CTS x 1 607 h x 30)	62 673	30 €	1 880 190
Total			1 880 190 €

<i>Mise à Disposition Gratuite des Installations</i>	<i>en Jours</i>	<i>Valeur unitaire</i>	<i>Montant</i>
Salles Réunions (500 € / journées - ex : 25 x 500)	28	500 €	14 000
Bassins Compétitions Nationales (5 000 € / jour)			
- Chpts Longue Distance - Macon	2	5 000 €	10 000
- Chpts Bateaux courts - Cazaubon 5 jrs	4	5 000 €	20 000
- Chpts Aviron Mer BREST - 3 jrs	3	5 000 €	15 000
- Chpts Aviron Bateaux Longs VICHY - 3 jrs	3	6 000 €	18 000
- Chpts Jeunes -LIBOURNE 3 jrs	3	5 000 €	15 000
- Chpts Beach Rowing Sprint THONON - 2 jrs	2	5 000 €	10 000
- Chpts Juniors - Bourges 3 jrs	3	5 000 €	15 000
- Chpts Masters - LE CREUZOT 3 jrs	3	5 000 €	15 000
- Coupe de France - VAIRES 2 jrs	2	6 000 €	12 000
- Chpts Sprints - MANTES 2 jrs	2	6 000 €	12 000
Total			156 000 €

TOTAL 2 036 190 €

b) Bénévolat / Personnel bénévole

Les heures des bénévoles sont valorisées sur cet exercice à hauteur de **659 550 €** :

<i>Bénévolat</i>	<i>en Heures</i>	<i>Valeur unitaire</i>	<i>Montant</i>
Vie Fédérale / Réunions Statutaires / Commissions	3 622	30 €	108 660
Travaux Administratifs et Comptable	4 013	30 €	120 390
Participations Manifestations Sportives	10 641	30 €	319 230
Accompagnement / Déplacements Évènements Sportifs	3 709	30 €	111 270
Divers-Représentations/Rayonnement/formation/communication	-	30 €	-
TOTAL 21 985 Heures			659 550 €
Valorisation : Coût horaire d'un salaire d'éducateur sportif, y compris charges sociales, soit : salaire brut mensuel 2500€ + 45% charges sociales et CP 30 €/h			

c) Aides aux athlètes

- Des aides personnalisées aux athlètes ont été octroyées sur l'exercice pour un montant total de **250 000 €** via le CNOSF. Ces aides sont hors comptabilité.
- Les Conventions d'Insertion Professionnel pour 2023 s'élèvent à **218 000 €** pour 35 athlètes.

FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

COMPTABILITE ANALYTIQUE - BUDGET 2023 AG - BILAN 31/12/2023 - BUDGET 2024

CHARGES	BUDGET AG	BILAN 311223	BUDGET 2024	PRODUITS	BUDGET AG	BILAN 311223	BUDGET 2024
FONCTIONNEMENT FEDERAL	779 250	946 222	1 223 222	FONCTIONNEMENT FEDERAL	2 382 071	2 880 519	2 636 186
Fonctionnement des instances fédérales	109 159	112 063	146 300	Licences et affiliations	2 059 159	2 621 782	2 239 561
Fonctionnement du siège fédéral	190 640	186 026	117 950	Autres produits liés aux licences : IAS - Mutations	31 000	40 742	51 000
Dotations amortissements	71 781	67 790	66 931				
Fonctionnement Siège et Amortissements Affectés	-142 552	-160 319	-160 319				
Licences	200 068	263 192	288 220				
Personnel FFA	1 074 202	1 172 889	1 255 000	Personnel (aides emplois) -AFDAS	38 333	39 497	34 000
Personnel Cadres Techniques dt Consultant Hte Perf.	600 500	643 437	720 000				
Personnel (FFA + CT) Affectés	-1 339 782	-1 523 873	-1 523 873				
Promotion - Communication Championnats Ntx et Inter	407 810	515 940	405 850				
Actions autour des Jeux Olympiques et Paralympiques			163 000				
Livre Aviron + activités annexes	7 000	12 713	11 500	Livre Aviron + activités annexes	124 850	68 024	138 200
Promotion Communication Affectée	-406 160	-377 963	-303 478	Produits divers	18 729	46 487	42 800
Charges diverses	45 623	79 831	61 645	Régularisations sur Ex. antérieurs	60 000	63 987	10 625
Charges diverses Affectées	-39 039	-45 504	-45 504	Reprise provisions pour charges (Primes JO + JOP)			100 000
Déménagement Transfert Siège			20 000	Subvention Transfert Siège	50 000		20 000
STRUCTURATION FFA ET PROJETS DEVELOPPEMENT	2 314 888	2 613 266	2 770 308	STRUCTURATION FFA ET PROJETS DEVELOPPEMENT	980 545	1 160 691	1 622 394
				Subventions A.N.S - Contrat Devlpt	409 600	387 179	409 600
POLE CLUBS ET TERRITOIRES				POLE CLUBS ET TERRITOIRES			
- Aides aux structures - Nv clubs -Coques -Ristournes Lignes	391 511	566 219	440 146	- Aides aux structures - Nv clubs -Coques -Ristournes Lignes	30 000	30 000	30 000
- Achats moteurs Yamaha	73 000	103 623	73 000	- Ventes moteurs Yamaha	73 000	103 623	73 000
- Aides aux structures R.Alpes (Mécénat CNR)	100 000	100 000	100 000	- Aides aux structures R.Alpes (Mécénat CNR)			
- Structuration Régionale	86 329	69 672	79 642	- Structuration Régionale	15 000	15 000	15 000
- Aides aux ligues - Techniciens Sportifs Régionaux	225 000	s>Actions Devlpt	233 000	- Aides aux ligues - Techniciens Sportifs Régionaux			
- Ecoles Française d'Aviron	2 801	3 444	5 002	- Ecoles Française d'Aviron			
Opérations Matériel pour le Gd Nombre	90 107	79 098	84 110	Opérations Matériel pour le Gd Nombre	90 000	75 491	80 000
- Emploi Professionnalisation - ESQ Fonds dédiés	12 000			- Emploi Professionnalisation - ESQ	12 000	2 568	12 000
				Fonds Fondation Pôle Clubs Territoires			30 000
Pratique Aviron dans les Territoires				Pratique Aviron dans les Territoires			
- Pratique Loisirs et randonnées	61 103	80 290	74 271	- Pratique Loisirs et randonnées	15 000	15 000	15 000
- Actions pour les personnes handicapées	119 106	147 690	123 485	- Actions pour les personnes handicapées	97 600	84 611	97 600
- Actions Spécifiques pour les femmes	25 381	39 420	27 030	- Actions Spécifiques pour les femmes	12 500	12 500	12 500
- Actions Aviron Citoyen - Lutte contre les PVD	21 977	49 074	22 414	- Actions Aviron Citoyen - Lutte contre les PVD	9 000	9 000	9 000
- Actions développement durable	32 173	43 863	37 796	- Actions développement durable	15 000	15 000	15 000
- Championnats Nationaux et coupes	514 888	559 278	456 072	- Championnats Nationaux et coupes	220 000	230 163	285 000
- Matériel et Equipements (Chrono + Tout public)	16 764	16 602	16 516				
Stage et compétition Gce/Gbr	36 000	41 043	43 000	VNF		22 900	15 000
				Stage et compétition Gce/Gbr	11 200	10 800	34 200
POLE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET INNOVATIONS				POLE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET INNOVATIONS			
- Scolaires et Universitaires	81 169	112 659	85 046	- Scolaires et Universitaires	40 000	40 000	40 000
- Actions Indoor	138 003	156 207	125 621	- Actions Indoor	80 000	80 000	80 000
- Actions Mer Banc Fixe	97 122	97 393	78 699	- Actions Mer Banc Fixe	60 000	60 000	60 000
- Action Sport Santé (Avirose)	57 915	80 842	66 351	- Action Sport Santé (Avirose)	23 500	23 500	23 500
- Actions sport en entreprise	20 210		20 210	Fonds dédiés Programme Recherche Bateaux Innovants	20 210		20 210
Bateau Innovant - Huit découverte ROTOMOD			394 790	Bateau Innovant - Huit découverte ROTOMOD			395 000
- Développement Digital Indoor e ROW	40 000	78 888	57 480	ANS - Avenant Support Devlpt Digital Indoor	15 000	13 000	15 000
PROGRAMME IMPACT 2024 - FEMMES DIRIGEANTES	54 335	38 617	20 000	PROGRAMME IMPACT 2024 - FEMMES DIRIGEANTES	54 335	54 335	33 320
PROGRAMME EUROPEEN PEOPLE PLANET WWBR		125 463	94 786	PROGRAMME EUROPEEN PEOPLE PLANET WWBR		150 000	121 764
				ANS - Avenant Vidéo Championnats	25 000		
				ANS - AvenantSupport Portail des Fédérations		50 000	
Actions de Relations Internationales				Actions de Relations Internationales			
- Echanges Franco-Ukraine		96		- Subvention CNOSF	3 000	5 375	5 000
- Représentation internationale (Commissions FISA)	3 534	5 127	5 000	- Représentation internationale (Commissions FISA)	10 000	3 805	
- Formation Arbitres Internationaux (Arbitrages Compétitions Etr)	3 000	298	1 500				
- Mise en œuvre Gds Evènements	11 460	18 360	5 341				
				Fonds dédiés Emploi Professionnalisation ESQ		12 000	
				Fonds dédiés Portail des fédérations (Exalto)			50 000
				Produits divers			
				- Produits autres	49 200	42 020	55 300
POLE HAUTE PERFORMANCE	4 594 232	4 544 764	4 689 112	POLE HAUTE PERFORMANCE	3 686 850	3 552 673	3 575 101
				Subventions A.N.S - Contrat Perf	2 450 000	2 840 129	2 823 955
PROGRAMME AMBITIONS 2024 OLY				PROGRAMME AMBITIONS 2024 OLY			
- Stages et compétitions France (Hommes et Femmes)	1 348 207	1 305 507	1 206 666	- Stages et compétitions France (Hommes et Femmes)	747 000	929 049	
- Stages et compétitions Handi-Aviron	512 228	522 423	550 022	- Stages et compétitions Handi-Aviron	153 000	354 115	
- Mission d'aide à la Performance	407 634	454 802	411 919	- Mission d'aide à la Performance	95 000	55 251	
				- Consultant Haute Performance	140 000	140 000	
				- Cellule Haute performance 2024	47 000	114 795	
				- Soutien aux entraîneurs	102 000	253 620	
				- Plan COACH 2024 Para + OLY	120 000		
				- Equipe de France Beach		47 421	
PROGRAMME GENERATION 2024-2028				PROGRAMME GENERATION 2024-2028			
- Stages et compétitions U23 (Hommes et Femmes)	472 401	464 843	583 611	- Stages et compétitions U23	397 000	250 481	
- Stages et compétitions U19 - PPJ (Hommes et Femmes)	516 286	575 536	702 523	- Stages et compétitions U19-PPJ	356 000	291 871	
- Rayonnement Missions des CT	55 000	61 358	67 239	- Rayonnement Missions des CT	20 000	24 528	
PROGRAMME ERASMUS J14				PROGRAMME ERASMUS J14			
Programme recherche AIRBUS	15 000	20 055		ANS - Avenants	480 400	78 100	
STRUCTURES DU PPF	484 925	483 091	501 761	Programme recherche AIRBUS - ANS Avenant	15 000	15 000	
FORMATION ET AIDES AUX SPORTIFS ET PRIMES PERF	10 000	28 838	12 500	STRUCTURES DU PPF	273 000	300 898	
Provisions pour Charge Primes Médailles (JO-JOP) Paris 2024	20 000	60 000	120 000	- Subventions CREPS PDL	21 000	15 000	
MATERIEL COLLECTIFS	752 551	568 311	532 891	- Participations des sportifs et filières	73 780	73 922	89 610
				- Subventions Rhone-Alpes		20 350	20 000
				MATERIEL COLLECTIFS			
				ANS - Amort Subventions équipements	313 499	305 533	313 797
				Subvention Européenne ESSILOR MAP			27 750
				- Cessions d'immobilisations	185 000	114 441	125 000
				- Matériel exceptionnel		2 662	
				- Remboursements sinistres bateaux Mat HN	25 000	38 253	25 000
				Produits divers			
				Appel offre COJO Bateaux de Sécurité Vaires	47 371	47 536	19 000
				- CR IDF Tickets Loisirs	30 000	30 000	73 989
				- Participation Rameurs C.Jeunesse	10 800	21 600	27 000
POLE HAUTE PERFORMANCE - MEDICAL	331 910	321 283	328 925	POLE HAUTE PERFORMANCE - MEDICAL	215 000	212 766	252 045
				Subventions A.N.S - Contrat Perf	215 000	212 766	252 045
Suivi de la Santé des Sportifs				Suivi de la Santé des Sportifs			
- Suivi Médical Réglementaire des Sportifs	39 767	45 324	38 812	- Suivi Médical Réglementaire des Sportifs	25 000	33 500	
- Encadrement Sanitaire des Equipes de France	252 604	237 661	252 179	- Encadrement Sanitaire des Equipes de France	150 000	179 266	
Structuration des Activités Médicales				Structuration des Activités Médicales			
- Actions renforcement secteur Médical	2 000			- Actions renforcement secteur Médical			
- Structuration du Suivi Médical Réglementaire	37 539	38 298	37 934	- Structuration du Suivi Médical Réglementaire	40 000		
PROMOTION DES METIERS DU SPORT - FORMATION	254 469	267 250	269 642	PROMOTION DES METIERS DU SPORT - FORMATION	138 950	146 844	139 150
				Subventions A.N.S - Contrat Devlpt	30 000	30 000	30 000
Ingenierie Formation Emploi	28 472	43 191	43 321	Ingenierie Formation Emploi	30 000	30 000	30 000
Formations Professionnelles	114 887	105 737	107 039	Formations Professionnelles			
Formations Complémentaires	66 074	51 418	69 144	Formations Complémentaires			
Formations Federales Nationales	45 036	66 904	50 138	Formations Fédérales Nationales			
				Produits divers			
				- Formations Centre FFA	108 950	116 844	109 150
				PARTENARIATS MAIF	208 333	208 333	208 333
				M.A.I.F. Partenariat conventionnel	208 333	208 333	208 333
				PARTENARIAT ET MECENAT CNR	360 000	360 000	460 000
				C.N.R - Mécénat Clubs Vallée du Rhône	100 000	100 000	100 000
				C.N.R - Partenariat conventionnel	260 000	260 000	360 000
				PARTENAIRES EQUIPEMENTIERS		60 501	
				MIZUNO		60 501	
				NOUVEAUX PARTENAIRES	303 000	104 000	388 000
				Recherche Partenaire Contrat Prestataire	150 000		
				Recherche Partenaire - Relationnel Elus	80 000		
				Partenariat FDJ		5 000	
				Mécénat Pallini			10 000
				Partenariat Veolia		50 000	150 000
				Partenariat BOGOPUS	5 000	5 000	
				Communauté Urbaine de Dunkerque	15 000	22 000	15 000
				HANSEN Marine Mécénat	23 000	20 000	40 000
				CREDIT MUTUEL - Aquitaine	30 000	2 000	28 000
				Club Entreprises - PARIS 2024			100 000
				Parcours Flamme Olympique (CD94-Mairie Joinville-Mairie Nogent)			45 000
				BUDGET DEFICITAIRE		6 456	
TOTAL GENERAL	8 274 749	8 692 783	9 281 209	TOTAL GENERAL			

Tarifs des licences et des titres

Types	2024	2025	
		Moins de 23 ans	23 ans et plus
		4,95%	10,89%
Licence annuelle FFA	41,50 €	43,60 €	46,00 €
Part Ligues	7,50 €	7,80 €	8,30 €
Part Comités Départementaux	1,50 €	1,60 €	1,70 €
Montant appelé	50,50 €	53,00 €	56,00 €
Licence Universitaire FFA	19,30 €		20,60 €
Part Ligues	3,00 €		3,20 €
Part Comités Départementaux	0,50 €		0,60 €
Montant appelé	22,80 €		24,40 €
Licence Indoor FFA	19,30 €		20,60 €
Part Ligues	3,00 €		3,20 €
Part Comités Départementaux	0,50 €		0,60 €
Montant appelé	22,80 €		24,40 €
Licence Banc Fixe FFA	19,30 €		20,60 €
Part Ligues	3,00 €		3,20 €
Part Comités Départementaux	0,50 €		0,60 €
Montant appelé	22,80 €		24,40 €
Licence Découverte 3 mois FFA	18,20 €		19,50 €
Part Ligues	3,00 €		3,20 €
Montant appelé	21,20 €		22,70 €
Licence Découverte 1 mois FFA	12,20 €		13,10 €
Part Ligues	2,00 €		2,10 €
Montant appelé	14,20 €		15,20 €
Licence Découverte 7 jours FFA	6,40 €		6,90 €
Part Ligues	1,00 €		1,00 €
Montant appelé	7,40 €		7,90 €
Licence Polynésie	8,30 €		8,30 €
Licences IE	7,00 €		7,00 €
Titre Scolaire et Universitaire (Sans assurance)	- €		- €
Titre initiation Centre de Loisir (Sans assurance)	- €		- €
Titre initiation 1 jour FFA	1,50 €		1,50 €
Affiliations	2024	2025	
Membre affilié FFA	de 0 à < à 49 U Licences 260 € de 50 à < à 149 U Licences 320 € de 150 à < à 299 U Licences 425 € plus de 300 U Licences 530 €	de 0 à < à 49 U Licences 275 € de 50 à < à 149 U Licences 340 € de 150 à < à 299 U Licences 455 € plus de 300 U Licences 570 €	
Membre affilié sous convention	135 €	140 €	
Frais administratifs de mutation	32 €	34 €	
Part MAIF	> 16 ans: 2,46 € < 16 ans: 4,53 € D+, BF, I: 0,31 €		

Rapport du Médecin coordonnateur du suivi médical des sportifs de haut niveau – Saison 2023 – Assemblée générale – 19 mars 2024

Suivi médical longitudinal des équipes d'aviron

Soutien médical des stages et régates

Le soutien médical de chaque stage et régata est assuré par un médecin et un kinésithérapeute, présents sur site, selon une répartition des besoins, fixée en concertation avec l'équipe des cadres techniques.

L'objectif est de sécuriser la pratique sportive, d'assurer une prise en charge rapide des pathologies, de mener des actions de prévention des blessures ou d'hygiène de vie sportive, une prévention du dopage et des conduites dopantes.

Chaque médecin ou kiné intervient sur des missions formalisées dans un cahier des charges.

Cette couverture médicale se répartit sur l'ensemble des secteurs : U19 U23, OLY et PARA. Pour palier à la pénurie de médecins disponibles, un nouveau système d'astreinte a été mis en place en 2023, le médecin gérant à distance les problématiques médicales en collaboration étroite avec le kiné.

Un 1^{er} séminaire médical s'est tenu à Lille en novembre 2023 pour établir des stratégies pour renforcer la communication entre les différents acteurs.

Ce renforcement de la collaboration médicale a permis :

- d'élaborer un schéma décisionnel d'astreinte (précisant le bon fonctionnement des astreintes médicales).
- d'élaborer un schéma décisionnel de soins (précisant la communication entre les acteurs de santé et l'encadrement technique).
- d'harmoniser le protocole de boisson de récupération,
- de formaliser un protocole d'hygiène générale en stage.

Le soutien médical stage et régates compte en 2023, un total de 818 jours de couverture médicale (stages et régates) dont 238 journées de médecins, 137 astreintes médecins et 580 journées de kinésithérapeutes.

Cette couverture médicale a été assurée en 2023 par 14 médecins et 24 kinés, en liaison avec le médecin coordonnateur des équipes de France.

Informatisation des dossiers médicaux

Nous avons mis l'accent en 2023 sur le renforcement du suivi médical et de la communication entre les différents acteurs, à savoir médecins et kinés de stage, de pôles. Le serveur informatisé (ASKAMON) héberge les dossiers médicaux et permet le partage des informations pour un meilleur suivi longitudinal des pathologies.

Les médecins et kinésithérapeutes sont tenus d'actualiser les dossiers médicaux de chaque rameur sur ce serveur.

Suivi médical sur les pôles

L'encadrement médical de chaque pôle France repose sur un médecin du sport, un kinésithérapeute, un diététicien-nutritionniste et un psychologue référent.

Le médecin des équipes de France effectue chaque année un passage sur les pôles France pour rencontrer l'encadrement médical.

Cette rencontre avec les acteurs médicaux reste une nécessité car elle permet d'harmoniser le suivi médical longitudinal et contribue à renforcer l'assiduité à la SMR. Ce passage sur pôles permet également de faire le lien entre le suivi médical sur pôles et celui dispensé lors des stages nationaux, pour une meilleure cohésion des soins et de la prévention.

Bilan de la SMR 2023

80% des rameurs ont réalisé l'intégralité des examens réglementaires en 2023, sur l'ensemble du collectif inscrit sur liste HN et Espoir, soit une légère baisse par rapport à 2022 (92%).

284 rameurs sont concernés par cette SMR, dont 105 SHN, 112 espoirs et 67 collectifs nationaux.

Synthèse des anomalies observées sur la SMR 2023 sur les 184 athlètes :

- Sur la biologie : 6 carences en fer observées.
- Sur les échographies cardiaques : 4 anomalies observées : bilan de souffle cardiaque, 2 fuites valvulaires, 1 malformation cardiaque.
- Sur les consultations dentaires : 4 détartrages nécessaires, 2 avulsions dentaires, 2 avulsions des dents de sagesse.
- Sur les consultations diététiques : 13,4% des athlètes inclus dans la SMR présentent une inadaptation nutritionnelle touchant soit l'équilibre alimentaire, soit l'alimentation spécifique de l'effort (cf tableau ci-joint). Les vulnérabilités les plus fréquentes sont une hydratation insuffisante, des apports en protéines et en fruits&légumes inadaptés, une nutrition de l'effort (avant pendant après) incorrecte. Cette synthèse justifierait d'accentuer les actions de prévention nutrition auprès des jeunes collectifs.

	Nbr	%
Anomalies diét	38	13,4%
Hydratation	18	6,3%
Protéines	11	3,9%
Glucides	5	1,8%
Lipides et AGE	3	1,1%
Laitages	4	1,4%
Effort	7	2,5%
Collations	1	0,4%
Fruits et/ou légumes	9	3,2%
TCA	2	0,7%
Repas déséquilibrés	2	0,7%
2 anomalies et plus	21	7,4%

Actions d'information et de prévention

Actions d'information et de prévention

Les actions de prévention réalisées en 2023 sont les suivantes :

- Prévention du dopage, information sur la géolocalisation du groupe ADAMS, par l'AFLD en webinaire
- Nutrition : équilibre alimentaire et nutrition de la performance, par Valentin LACROIX sur le groupe OLY, Frédéric MATON sur le groupe PARA-OLY, Julien REBEYROL sur le Pôle France de Lyon, Kevin LUCAS sur le Pôle de Toulouse.

Formation et actualisation des connaissances des médecins et kinésithérapeutes

Inscription à la 22^{ém} colloque national « Pour un sport sans dopage », conférence inter fédérale organisée le 14 avril 2023 par le CNOSF.

Autres missions

Le médecin des équipes est impliqué dans la commission médicale fédérale et dans le développement de l'aviron santé.

Il participe également aux réflexions de la commission médicale fédérale, en particulier sur le maintien du certificat de non contre-indication à la pratique de l'aviron.

Il collabore avec la Mission d'Aide à la performance sur les thématiques médicales ou nutritionnelles.

Points à retenir en 2023 :

- Création d'astreintes médicales sur certains stages d'entraînement avec élaboration d'un process de fonctionnement.
- Formalisation d'un schéma décisionnel de soins.
- Harmonisation du protocole de boisson de récupération.
- Formalisation d'un protocole d'hygiène générale en stage.
- 1^{er} séminaire de l'encadrement médical.
- 80% de la SMR a été réalisée

Frédéric MATON

Médecin coordonnateur du pôle performance

COMMISSION MEDICALE

SAISON 2023

Président : Pierre Goudet

Membres : Brigitte Kotwica, Dominique Poulain, Romain Le Barreau, Abdelhamid Saïdi, Michel Brignot, Pierre Goudet

Membre invité : Stéphane Guérinot

1°) Publications

Dominique Poulain de la commission médicale a travaillé sur un thème sensible en ces temps d'idées fausses relatives à l'alimentation des rameuses et rameurs. Gérer son poids de forme, préparer sa compétition, améliorer ses qualités d'endurance ou récupérer après une course sont des thèmes utiles. De façon pratique sont détaillés les thèmes suivants : classement des compléments alimentaires, réponses diététiques adaptées à l'entraînement et à la compétition, références nutritionnelles. Tout ce qui est nécessaire pour optimiser les capacités physiques. Ce travail, né de la communauté « aviron » est unique et peut servir à tous les sportifs de toutes les disciplines. Bien qu'écrit par une professionnelle, sa présentation et sa lecture rendent sa compréhension accessible à tous.



2°) Le réforme des certificats médicaux.

Les dernières dispositions législatives donnent aux fédérations la liberté d'établir les modalités de suivi des rameuses et rameurs par les certificats médicaux. Il existe une tendance lourde à alléger l'exigence des certificats médicaux chez les adultes sachant que pour les mineurs la législation en cours a été fixée de façon ministérielle sans discussion possible. A titre d'exemple, la Fédération de Tennis a supprimé l'obligation de tout certificat médical. A

l'inverse, la Fédération de Basket-Ball n'a rien changé des dispositions antérieures à savoir un certificat (CACI = Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique sportive) tous les trois ans pour tout majeur. Les différents éléments qui poussent à une nouvelle réflexion sont les suivants :

1°) La délivrance des CACI serait souvent bâclée. Pour autant, ce n'est pas parce que certains garagistes bâclent la révision de votre voiture que la révision de votre voiture n'est pas nécessaire. Beaucoup de médecins et heureusement font correctement leur travail.

2°) Il est très difficile d'avoir accès à un médecin. Pourtant, au 30 juin 2021, et d'après les données de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, seulement "11% des patients de 17 ans et plus n'avaient pas de médecin traitant" : en tout, "5.959.000 patients". C'est trop mais 89% des français en avaient un et donc peuvent prendre rendez-vous en anticipant.

3°) Il est de la responsabilité de chacun de prendre soin de sa santé, pas de la responsabilité d'une fédération sportive. C'est une vision anglo-saxonne. Heureusement, nous n'avons pas la même vision en France de la Santé Publique. La comparaison des systèmes de santé plaide en faveur du système français qui repose sur la solidarité. Pour autant une fédération ne doit pas porter toutes les charges qui reposent sur l'Etat. Elle doit prendre sa petite part ; elle doit mettre en place une surveillance pertinente.

4) La visite médicale liée à la délivrance d'un CACI est d'abord d'ordre préventive pour tous et aussi d'ordre corrective surtout pour les compétiteurs. Elle doit être modulée en fonction des priorités des risques à cibler sur chaque population (compétiteurs versus loisirs) (jeunes versus plus âgés).

La Commission médicale a choisi de cibler les risques suivants : La mort subite sur la population de plus de 40 ans, l'examen de santé général et musculo-squelettique chez le compétiteur. La commission médicale acte la tendance générale à alléger la fréquence des CACI mais certainement pas de les supprimer. Le calendrier des CACI proposé est le suivant :

Pour les compétiteurs adultes, aucun changement :

- Un CACI à la première inscription ou à la nouvelle ré-inscription en cas de discontinuité de prise de licence.
- Un CACI tous les trois ans
- Un questionnaire QS-Sport dans les années sans CACI
- La recommandation d'un électrocardiogramme d'effort tous les 10 ans à partir de 40 ans.

Pour les loisirs adultes,

- Un CACI à la première inscription ou à la nouvelle ré-inscription en cas de discontinuité de prise de licence.
- Un CACI tous les 10 ans à partir de 40 ans
- Un questionnaire QS-Sport dans les années sans CACI
- La recommandation d'un électrocardiogramme d'effort tous les 10 ans à partir de 40 ans.

3°) L'encadrement médical des compétitions et des stages :

PG et MB se sont engagés médicalement dans plusieurs circonstances

- Organisation et supervision des championnats du Monde des U19 à Vaires-sur-Marne avec la mission de roder le dispositif pour les Jeux Olympiques de Paris.
- Supervision des Championnats de France Indoor (PG)

- Championnats de France Masters au Creusot (PG)
- Supervision médicale des stages d'Equipe (MB)

4°) Participation aux enseignements fédéraux :

P. Goudet participe à la formation médicale dans le cadre de l'enseignement des DE-JEPS à Vichy.

5°) Analyse des dossiers médicaux soumis à la commission médicale.

Entre 5 et 10 dossiers sont soumis à la commission pour avis. A signaler qu'apparaissent de plus en plus de dossiers de rameurs épileptiques. Les entraîneurs sont sensibilisés à leur responsabilité dans l'accompagnement des rameuses et rameurs épileptiques sachant que cet état n'est pas forcément une contre-indication à la pratique de l'aviron.

6°) Les travaux en cours.

Il existe des difficultés à requérir la présence de médecins pour couvrir les stages et les compétitions. Certains sont inquiets quant à leur couverture légale en matière de responsabilité civile professionnelle, de responsabilité pénale, de cohérence avec les règles du conseil de l'ordre des médecins, de leur possibilité de prescription quand ils sont retraités, etc. Un travail est en cours pour rédiger un document clarifiant leurs possibilités d'engagement.

La plateforme Mon Bilan Sport Santé représente un outil qui semble pertinent dans le cadre du suivi de tous les sportifs de la fédération. Il présente l'avantage d'être probablement un des seuls à être cohérents avec le RGPD, la CNIL. Il est adopté par la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) d'île de France. La commission médicale souhaite qu'il soit adopté car il facilite le suivi sportif et médical

7°) Communication médicale

Des informations médicales passeront sur le site. La première prévue sera dédiée à la nutrition avec le livre de Dominique Poulain.

Une information sur le risque cardiaque a tourné en boucle lors des Championnats indoor de Charlety.

8°) Commission Médicale FISA

P. Goudet a été retenu comme membre associé de la commission médicale de la FISA

P. Goudet
Président de la Commission Médicale



COMMISSION Nationale des Arbitres

SAISON 2023

Président : Regis BOREL

Membres : Eleanor FORSHAW, Sandrine L'HUILLIER, Rémi BOUSQUET, Alex MAZOYER, Nicolas PARQUIC, Bruno PISSOTTE, Paul TONNERRE

Jérôme MOULY membre de droit en qualité de membre de la Commission d'Arbitrage de World Rowing.

1. ACTIVITES DE LA COMMISSION

- **Réunions**

Tout au long de l'année en audio et échanges What's App pour divers sujets.

Février : Réunion annuelle des Présidents des Commissions Régionales des Arbitres (PCRA) et des Formateurs. Au cours de cette réunion, Sébastien VIELLEDENT a présenté le Projet Fédéral, et échangé sur des questions diverses, notamment lié à l'organisation des compétitions.

Au cours des réunions de la Commission, nous avons travaillé sur les points suivants :

- Préparation des Championnats de France
- Étude et proposition d'évolution des textes réglementaires avec le bureau de la FFA.
- Étudié et réalisé les supports de formation pour les séminaires biannuels.
- Organisé et suivi la partie internationale, notamment avec les nombreuses régates sur le territoire au cours de l'année (Championnats d'Europe Indoor, U19, Beach, Championnats du Monde Juniors et Global Games).
- Organisé les Jurys Nationaux
- Proposé les Arbitres Internationaux à World Rowing
- Assurer la vie courante de la Commission : suivi des arbitres, relations institutionnelles World Rowing et avec l'AFCAM entre autre ...
- Assurer les Présidences de Jury et l'équité / Anti-dopage sur l'ensemble des Championnats

- **Encadrement arbitrage**

Conformément au règlement de l'arbitrage, la commission a désigné les arbitres pour les épreuves nationales et internationales et proposé les présidents des jurys des Championnats de Zone, des Critériums et Championnats de France.

Les séminaires de perfectionnement des arbitres nationaux ont lieu début 2024 et se

dérouleront dans chaque zone sportive et en Ile de France. Nous remercions l'ensemble des ligues qui participent à ces organisations.

- **Féminisation de l'arbitrage**

Dans la continuité des actions lancées pour les Femmes Dirigeantes et les Femmes Entraîneurs, nous avons fait, en collaboration avec l'université de Lyon, une grande enquête pour la féminisation de l'arbitrage. Cette enquête a eu un très bon taux de retour - 65% des arbitres ont répondu. Après cette photo, des actions seront mises en place en 2024 avec le soutien d'Hélène GIGLEUX.

- **Harmonisation des formations au niveau national**

Dans le courant de l'année, un groupe de Formateurs issue de différentes Ligues s'est réuni pour harmoniser les formations, les supports utilisés, et les attendus pour valider chaque module. Après une période de « test » au cours de la saison, nous avons un objectif de démarrage en Septembre 2024.

2. EFFECTIFS Situation à fin décembre 2023

Pourcentage Femmes : 34 % (28% en 2021)

NIVEAU	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
DEPARTEMENTAL	59	72	51	58	36	44	114	113
<i>Dont féminines</i>	15	27	22	18	12	16	54	53
%	25%	38%	43%	31%	33%	36%	47%	47%
REGIONAL	139	134	127	158	145	128	80	87
<i>Dont féminines</i>	41	40	37	53	43	35	18	20
%	29%	30%	29%	34%	30%	27%	23%	23%
NATIONAL	162	164	157	152	109	106	98	91
<i>Dont féminines</i>	36	36	38	38	27	30	28	29
%	22%	22%	24%	25%	25%	28%	29%	32%
INTERNATIONAL	15	18	18	17	17	19	19	19
<i>Dont féminines</i>	3	4	4	4	4	4	4	4
%	20%	22%	22%	24%	24%	21%	21%	21%
Total	375	388	353	385	307	297	311	310
<i>Dont féminines</i>	95	107	101	113	86	85	104	106
%	25,3%	27,6%	28,6%	29,4%	28,0%	28,6%	33,4%	34,2%

- **INSCRIPTIONS**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Stagiaires	23	25	20	28	23	42	7	12	36	23
Stagiaires mer	2	3	0	2	1	3	2	0	2	1
TOTAL	25	28	20	30	24	45	9	12	39	24

3. COMPETITIONS NATIONALES

L'ensemble des compétitions s'est globalement bien déroulé.



Nous soulignons cependant les points suivants :

- Densité des Championnats : certains championnats sont très denses, avec des journées très (trop) longues sur le bassin. Dans un contexte où les weekends s'enchainent, nous devons retrouver un équilibre, soit avec des journées plus raisonnables, soit avec des effectifs que l'on peut faire tourner durant le Championnat.
- Matériel mis à disposition : de plus en plus de club n'ont pas le matériel requis dans le cahier des charges : drapeaux, mégaphones, catamarans en état de marche sur le week-end et en nombre suffisant. Nous sommes prêts à mener une réflexion avec les Organisateurs et la Fédération pour trouver le meilleur compromis Exigence / Cout / RSE sur ces points de détails, mais nous savons tous l'importance de ceux-ci pour la réussite des Championnats.

Cette année encore, et dans un but de promotions des talents, nous avons sollicité 2 personnes en dehors de la Commission Nationale des Arbitres pour être Président du Jury sur des championnats nationaux : Joseph SFERRUZZA pour les UNSS / FFSU et Stéphane CHEVAUCHET pour les Masters.

Nous remercions le Comité Directeur pour l'évolution des textes élargissant l'article 9 (Comportement du compétiteur) aux encadrants.

3 arbitres ont obtenu le titre d'arbitre national.

- Emilie DIDIERJEAN (CLUB DES SPORTS ANNECY LE VIEUX)
- Vincent COCHIN (AVIRON UNION NAUTIQUE DE LILLE)
- Robin LE BARREAU (EMULATION NAUTIQUE DE BORDEAUX)

4. ARBITRES INTERNATIONNAUX

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de sélectionnés aux évènements World Rowing (Hors remplaçants)	9	8	11	9	10	10	9	15

La saison internationale a été exceptionnelle !

Tout d'abord, nous avons eu un nombre record d'arbitres retenu par World Rowing. De plus, avec la tenue de 4 évènements organisés sur notre territoire, nous avons pu intégrer un grand nombre d'arbitres nationaux (plus de 40 personnes) dans les équipes NTO (National Technical Officer). Ceci a permis d'impliquer nos arbitres au plus haut niveau et de préparer ceux-ci pour les Jeux Olympiques qui se dérouleront « à domicile ».

Enfin, la nomination de 2 Arbitres ITO (International Technical Officer), Eleanor FORSHAW aux Jeux Olympiques, et Regis BOREL aux Jeux Paralympiques sont la reconnaissance du travail effectué par la Fédération dans le domaine de l'arbitrage depuis de nombreuses années.

5. RECOMPENSES

L'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) récompense les arbitres dans deux catégories Elite et Espoir. Les arbitres proposés l'année 2023 sont :

- Martine LONGHI en Elite, de la Ligue Grand Est
- Catherine MACIOCE en Espoir, de la ligue Bourgogne Franche Comté

6. VERS L'AVENIR

Cette année Olympique sera une très belle opportunité dans notre activité : expériences inoubliables, transmission aux autres, création de nouvelles perspectives, ...

Ce sera également une année électorale, avec un(e) représentant(e) des Arbitres élu(e) au Comité Directeur par les Arbitres et les Arbitres Nationaux.

Dans le même temps, nous devons rester présents sur nos différentes missions : assurer l'arbitrage dans les meilleures conditions à tous les niveaux, assurer le renouvellement des arbitres par l'attractivité et la reconnaissance, faire les séminaires de recyclage pour l'ensemble des arbitres nationaux.

7. REMERCIEMENTS

Nous remercions les Présidents des Commissions Régionales, les formateurs et tuteurs qui œuvrent pour assurer la relève et amener nos arbitres au plus haut niveau ainsi que les Présidents de Ligue et le corps arbitral qui permettent un bon fonctionnement des régates à tous les niveaux.

Nous n'oublions pas également dans ces remerciements l'équipe fédérale et les organisateurs des manifestations qui répondent toujours à nos sollicitations, ainsi que les compétiteurs, entraîneurs et dirigeants avec lesquels un climat de confiance est bien établi.

Regis BOREL

Président de la Commission Nationale des Arbitres

COMMISSION DES COMPETITIONS

SAISON 2022/2023

Président : Philippe LOT

Membres : Clothilde Averlant, Bélanda Dufour, Léna Mahoïc, David Lacoffrette, Mathieu Chapron, Francis Pelegri, Alain Wache

La commission s'est réunie 5 fois au cours de la saison sportive 2022/2023. Toutes ces réunions se sont déroulées en Visio, mais entre ces réunions il y a eu très régulièrement des contacts et des points sur l'avancement des travaux par mail, et des échanges avec les dirigeants/entraîneurs de clubs sur les bassins, notamment lors des épreuves nationales : championnats de France, coupe de France...

A noter que 2 membres de la commission ont démissionné en cours de saison : Charlotte Lamouche et Germain Pontois, ils ont été remplacés par Clothilde Averlant du club de Sedan et Mathieu Chapron, directeur sportif du CA Nantes

La réglementation sportive 2024, sujet majeur traité par la commission, en lien avec d'autres commissions (Indoor, mer, handi, arbitres, scolaires, universitaires...) a mobilisé beaucoup de temps. Elle a été votée, dans une version allégée et synthétique, en juin 2023 et publiée sur le site internet ensuite. Puis, en lien avec la DTN, elle a ensuite été travaillée dans le détail pour chacune des manifestations nationales, pour être adoptée par le bureau courant novembre et publiée sur le site internet le 11 décembre 2023.

A noter qu'en 2023,

- Le classement jeunes des clubs a évolué selon les principes suivants :
 - o 1/3 des points cumulés sur les 5 premières épreuves de l'offre jeunes : points de participations : permettre à l'issue de ces épreuves de l'offre jeunes des différences de points qui encouragent l'émulation entre les clubs et à poursuivre cet objectif de bien figurer au classement national,
 - o 1/3 des points attribués lors de l'épreuve du championnat de zone,
 - o 1/3 des points obtenus sur l'épreuve finale : le championnat national jeune.
- Des quotas de zone spécifiques pour les J14 ont été définis pour la qualification au championnat national, sur les critères suivants :
 - o Nombre de licenciés par zone, sur l'année en cours (2022 pour la réglementation sportive 2023) – critère qui pèse pour un 1/3
 - o Nombre de bateaux finalistes J14 au championnat national jeunes sur les 3 dernières saisons sportives (2019, 2021 et 2022 – 2020 : pas de championnat national jeunes en raison du COVID)
 - o Points de performance obtenus au championnat national, en s'appuyant sur le nouveau projet de classement jeunes des clubs, basé sur les résultats du championnat national de la dernière saison : 2022.

Le document « gestion des problèmes liés aux conditions climatiques » a été revu en 2023. En effet, quelques épreuves nationales ont été perturbées en 2022 par des conditions

climatiques difficiles, au point de devoir subir des modifications, voire des annulations d'épreuves. Ce texte a donc été étudié par la commission en maintenant le principe de tenir compte en priorité de la place de l'équipage obtenue sur la dernière course courue, puis ensuite le temps, pour déterminer un classement final, lorsque la situation l'exigera. Il a été réécrit par la DTN avant d'être adopté par le comité directeur en 2023.

Coupe de France : cette épreuve a été repensée et 2022 a donc vu la première édition sous ce nouveau format. Une participation globale de 563 athlètes en 2022, contre 530 en 2021, soit une participation semblable à celle de 2019 et des années avant COVID. On note également une diminution sensible des participants à partir de 2015, en raison du redécoupage administratif des régions pour passer à 13. La baisse de participation est forte en seniors.

L'intérêt sportif de cette épreuve est incontestable, notamment avec son nouveau format : des courses sur 1500m le samedi et 500m le dimanche, la belle dynamique liée au système de points et au bonus accordé lorsqu'un équipage gagne l'épreuve du samedi et celle du dimanche. Il est incontestable que chez les seniors hommes et femmes, l'épreuve n'a pas fédéré. En revanche pour les J16, l'épreuve plait, on note une réelle dynamique. Il ressort des discussions que les ligues doivent désormais s'approprier ce nouveau format d'épreuves à une date différente dans la saison. Un temps d'adaptation est nécessaire.

Comme chaque année, la commission étudie le calendrier sportif des épreuves nationales pour l'année suivante. Elle essaie toujours d'anticiper les choses tout en favorisant une certaine stabilité afin de permettre aux clubs de s'organiser. C'est donc l'année 2024 qui a été étudiée. Le calendrier des épreuves nationales est établi après avoir au préalable inscrits les épreuves internationales : JO, championnats du monde, d'Europe, Coupe de la Jeunesse, coupes du monde... En cette année Olympique, les épreuves nationales de début de saison sont avancées par rapport au calendrier d'une année non Olympique. Pour les épreuves de mer, la logique appliquée habituellement de placer en mai le championnat de France de mer – épreuve d'endurance, et en juin celui du beach rowing est respectée. En effet, depuis quelques années ces épreuves sont inscrites en mai et juin afin de dégager les mois de septembre et octobre pour les championnats d'Europe et du monde. Pour les épreuves de rivière, une stabilité du calendrier 2024 par rapport à 2023 est décidée : le championnat senior bateaux longs est désormais prévu chaque année en toute fin de saison : 26/27 septembre. Le championnat J18 bateaux longs : 1 et 2 juin avec les U23. Et les sprints les 5, 6 et 7 juillet en même temps que les J16 dont leur date de championnat de France est habituellement le premier week-end de juillet. Les J14 verront leur épreuve nationale se dérouler le même week-end que le championnat de France masters.

Offre jeunes – championnat interrégional J14 – projet Row to Olympics – championnat national jeune : 2023 a vu l'année de mise en place du système de qualification des bateaux longs J14 pour l'épreuve nationale lors du championnat de zone qui regroupait à la fois l'étape 6 de l'offre jeune (épreuves en 1X J13, J14 ou 2XJ14) et l'épreuve sélective en bateaux longs (2X, 4X+ et 8X+).

Le projet Row to Olympics s'est poursuivi en 2023, les règles de sélection ont été les mêmes qu'en 2022 : à partir des épreuves en 1X (les 8 premiers J14) et le meilleur 2X. Le stage s'est déroulé en Allemagne, sous le même format qu'en 2022 : 5 lieux différents de stage, puis regroupement sur un même lieu pour les épreuves finales. Ce projet a rencontré un réel succès auprès des rameurs/ses sélectionnés(es).

Championnat de France longue distance : plus 500 équipages inscrits sur les 2 jours, au lieu de 300 en 2022. De nombreuses équipes ont d'ailleurs doublé : 401 rameurs ayant doublé contre 266 en 2022. A noter aussi une belle progression du nombre de bateaux universitaires : 87 contre 58 en 2022, même si des rameurs universitaires figuraient dans les

bateaux de club. Toutes les courses ont vu leur nombre de participants augmenter nettement : 2005 sièges au total contre 1414 en 2022 dont 398 sièges « juniors » comptabilisés sur le week-end, contre 323 en 2022. Ce championnat intéresse vraiment les rameurs master : 1118 sièges, qui viennent de tout le territoire national. Une mention particulière est décernée au club organisateur des régates Mâconnaises, pour la qualité de son organisation, qui s'est encore améliorée par rapport à l'an dernier. Les épreuves handi valides et handi santé ont recueilli peu d'inscrits, mais elles restent méconnues des clubs. Un des objectifs consistera donc à les faire connaître.

Championnat de France master : ce championnat est encore jeune, 4 éditions se sont déroulées avec celle de 2023. Il est prévu d'attendre encore une saison, c'est-à-dire la fin de l'olympiade avant d'apporter d'éventuels changements : suppression et/ou rajouts d'épreuves. Il existe en effet de nombreuses catégories en master : 11, de 27 ans à plus de 85 ans ! l'objectif est donc de proposer des épreuves dans des catégories d'âge, pas toutes, qui collent le plus aux attentes de ce public.

Je tiens à remercier Julien Valla cadre technique de la direction technique nationale qui fait son maximum pour nous aider dans nos travaux et démarches.

Mes remerciements vont aussi aux membres de la commission et à l'ensemble des acteurs du monde de l'aviron qui nous alertent, nous font des propositions pour améliorer nos fonctionnements.

Philippe LOT
Président Commission des Compétitions

COMMISSION SCOLAIRE

SAISON 2023

Présidente : TOLLARD Anne

6 membres titulaires :

Anne TOLLARD (professeure EPS Joinville le Pont), Denis VIQUERAT (professeur EPS, Chambéry), Christelle SCHULTE (professeure EPS, Verdun), Guillaume DOUCET (professeur de SVT, Verdun), Clémentine BOGART JULLIEN (Professeure des écoles, Nancy), Florence CAREEL (professeure EPS, Lacanau), Bertrand LEPINE (entraîneur, Marseille).

Invités sur des thématiques :

Pierre Emmanuel BASSIEUX (professeur d'EPS collège, Chambéry), Hervé DRIEU (inspecteur pédagogue SN Baie de Saint Malo), Antoine THOMA (professeur EPS collège, spécialiste UGSEL, Lille), Pascal MONIOT (conseiller pédagogique départemental EPS d'Ille-et-Vilaine), Sébastien ROURE (Professeur d'histoire, spécialiste indoor, Mittersheim).

Représentants FFA :

Christophe PIALAT, conseiller technique national coordonnateur du pôle « développement et innovation », Mickaël MARTEAU, conseiller technique national, Aude BAZINET, chargée de développement à la FFA.

Nous avons depuis plus 2021 une équipe de **professeurs du primaire et du secondaire** complétée par des **cadres et référents FFA**, ce qui nous permet de travailler sur les différentes tranches d'âge.

Christophe Pialat, responsable du pôle « Développement et Innovation » travaille sur tous les projets scolaires et universitaires.

Mickaël Marteau, cadre technique référent a suivi les dossiers scolaires et universitaires pour sa dernière année, les missions en 2024 seront confiées à Sébastien Granier, CTR de la Nouvelle Aquitaine.

Aude Bazinet chargée de développement au siège fédéral a assuré le suivi des projets scolaires sur une partie de l'année.

Plan d'actions de l'olympiade : Rappel des 3 axes de travail

- **La formation** : Enrichir notre offre à destination des professeurs d'EPS sur le territoire et l'ouvrir aux facultés STAPS, afin de sensibiliser les enseignants à notre pratique pour recruter (offre de formation clé en main). Communiquer sur nos outils de formation.
- **Les structures** : Mettre en place des partenariats et conventions auprès des établissements de l'éducation nationale, développer les sections sportives d'excellence (depuis décembre 2023, appelé classes sport étude)...
- **Les opérations découvertes et de promotion de notre sport** avec la communication attenante : Proposer un programme pour le public primaire utilisable en mer et rivière ; Rendre Rame en 5^{ème} le plus opérant possible en le faisant évoluer en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP) pour que ça se traduise en licences auprès des clubs ; Construire une boîte à outils pédagogique et éducatifs clés en main et être force de propositions sur des opérations promotionnelles ; Le tout en liaison avec le service communication et le pôle « Clubs et Territoires » pour diffuser les informations aux clubs.

Cela nécessite des prérequis qui sont fondamentaux pour notre développement :

- Une volonté de créer des liaisons pérennes avec l'éducation nationale,
- Le souci permanent de pérenniser la pratique au sein des clubs lorsqu'un public a été touché afin de viser le double objectif de former des rameurs et d'augmenter le nombre de licenciés.

Un grand nombre d'outils pour tous les publics ont été conceptualisés par le service développement en collaboration avec la commission scolaire. Cette dernière a été aussi force de propositions et de réalisation de par son expérience de l'aviron scolaire ; l'objectif est aussi de trouver des canaux de diffusions efficaces.

Voici les travaux réalisés en 2023 et qui seront poursuivis en 2024 :

1. Les nouveautés scolaires :

Rowing Adventures : une nouvelle animation vidéo support de Rame en 5^{ème} :

Afin de rendre les défis « Rame en 5^{ème} » plus interactifs et plus ludiques, la FFAviron avec le concours de l'entreprise Sporty Peppers a créé un programme permettant de mieux visualiser l'activité aviron lorsqu'on rame sur un rameur.

Ce nouveau support pour les épreuves sur rameur, en plus de l'ErgRace a été travaillé par le service développement, il est opérationnel depuis janvier 2024. La nouvelle interface permet de planifier des courses préprogrammées, comme le relais 2024m en plus des 1 minute par élève sous forme de classement national, de dynamiser les défis et les animations sur ergomètre.

Cette « gamification » permet de personnaliser un environnement dédié à l'aviron avec des visuels plus réalistes. Ce jeu d'animation a pour but de rendre plus ludique les épreuves connectées de R5 et de faciliter la remontée des résultats avec un téléchargement en direct des résultats.

Rame en 5^{ème} se jette à l'eau + Avinature :

Un travail a été engagé pour relancer la dynamique du Rame en 5^{ème} se jette à l'eau, en liaison avec la faune, la flore et la protection de l'environnement, en complément de l'outil central du programme, l'eau et sa préservation.

En plus de la fiche pédagogique Rame en 5^{ème} sur la faune et la flore, le projet Avi'nature a été créé par le pôle développement durable de la FFAviron. Ce jeu autour de la biodiversité « *la rivière et sa place dans le paysage* » est à disposition des établissements scolaires et des clubs qui se lancent dans un projet d'éducation à l'environnement par l'aviron.

<https://scolaire.ffaviron.fr/evenements/rame-en-5eme>

La Bande-Dessinée sur le civisme, un nouveau support pour l'aviron scolaire :

Afin de finaliser les outils pédagogiques mis à disposition des clubs, le FFaviron propose une planche de bande-dessinée dans laquelle on retrouve « Jade et son équipe dans une découverte de l'aviron au collège. L'objectif de cette affiche est d'attirer le regard des adolescents et d'ouvrir la discussion sur les thématiques aussi variées que la mixité, l'inclusion, la confiance, l'altérité, la différence, les valeurs du sport.

Cette BD traitant le sujet de la citoyenneté, de l'acceptation des différences et du handicap a été éditée sous grand format et envoyée en janvier 2024 à tous les clubs et collèges ayant acheté un kit R5 ou R5 se jette à l'eau, et à tous les clubs ayant déclaré des titres scolaires en 2023. Elle sera accompagnée d'un livret de lecture.

Elle viendra enrichir l'offre scolaire de R5, les collèges pourront travailler avec le professeur en charge de l'instruction civique, en plus de la SVT, de l'EPS et de la physique.

https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/2-Guide%20de%20lecture_BD_Jade%20et%20son%20equipe-20240111165837.pdf

https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/1-Bande%20dessinee%CC%81%20Jade%20et%20son%20CC%81quie-20240111165420.jpg?utm_source=Liste+FFAviron+Global&utm_campaign=8beedb2916-EMAIL_CAMPAIGN_2019_03_26_04_57_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_c5fc4ff14d-8beedb2916-102565739

Avi'santé à l'École, enrichir les apprentissages, outil pédagogique :

Un **outil pédagogique** à destination des professeurs des écoles engagés dans l'Avi'santé et l'Avi'scape Game a été réalisé par Hervé Drieu, Hervé Letort, Christophe Lucas et Pascal Moniot, conseillers pédagogiques d'île et vilaine. Il vient compléter l'offre pédagogique aviron. Il sera mis en ligne sur le site de l'aviron scolaire début 2024 :

<https://www.dropbox.com/scl/fi/y12kogrodgr58yojkzmq/01-Croisements-entre-enseignements-Aviron-210623.pdf?rlkey=6n039q2yfn1tuvta9ywq9e0kr&dl=0>

Pour rappel, l'Avi'santé à l'École est un outil pédagogique et éducatif clé en main à destination du public de l'école primaire sur la thématique de la santé, visant la promotion et le développement de l'aviron. Ce programme a été finalisé en 2022 avec les tutoriels et capsules vidéo en plus des cahiers de l'élève et de l'enseignant * ,

* Avi'Santé à l'école : Nouveau programme scolaire ; Bien implanté au sein des collèges, la FFAviron poursuit le développement de la pratique en milieu scolaire en proposant un cycle Aviron clé en main, à destination des enfants scolarisés en école primaire. La dimension santé dans les programmes de primaire est réaffirmée en science et en eps et la lutte contre l'obésité devient dès le plus jeune âge une priorité. Le programme Avi'Santé à l'école comprend un cycle Aviron de 6 séances. C'est un outil de prévention et d'éducation à la santé développé pour ce public. Il permet de sensibiliser les enfants à l'importance de l'activité physiques et à la prévention et l'éducation à la santé. Il est composé de 3 livrets (de l'élève, de l'enseignant et parcours éducatif) réalisés par les spécialistes aviron et par les professeurs à partir des programmes de primaire (Trois Réf. : CA – Note d'information fédérale n°311 2/3 13/08/2021 outils pédagogiques sont disponibles en téléchargement sur le site de l'aviron scolaire : <http://scolaire.avironfrance.fr/a-ecole/avi-santeecole/avi-sante-ecole> (site scolaire en cours de maintenance). Pour plus d'informations : aviron-scolaire@ffaviron.fr

Perspectives 2024 : Organiser des **webinaires thématiques** « les matinales du développement » avec les coachs des clubs pour **présenter nos outils pédagogiques** par le pôle développement pour expliquer les nouveautés scolaires avec les objectifs à atteindre, à savoir **augmenter notre nombre de pratiquants** avant les JOP et surtout en vue de la rentrée 2024.

2. Travail avec l'USEP :

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) est une **fédération porteuse de projets éducatifs sportifs** de grande ampleur sur le premier degré, à l'instar de l'UNSS sur le second degré.

Des membres de la commission scolaire et du service développement ont **travaillé en co-construction** avec les collaborateurs USEP et les professeurs des écoles sur un **document pédagogique en aviron et sur la rencontre sportive et associative** pour les écoles primaires.

L'objectif de ce rapprochement avec l'USEP est de **faire découvrir notre sport à un public plus jeune**, de proposer l'Avi'santé en complément du document pédagogique et une offre clef en main pour les rencontres sportives USEP où les valeurs éducatives prédominent sur le sportif.

La signature de la **convention USEP/FFAviron** a eu lieu le vendredi 2 février 2024 au championnat indoor à Charlety avec Mme Véronique MOREIRA, présidente de l'USEP et vient officialiser ce travail collaboratif.

3. Outil pour les formations de professeurs d'EPS :

La commande de la FFAviron à la commission scolaire est de **construire un outil pédagogique à destination des professeurs d'EPS** qui serait présenté lors de **formations UNSS ou scolaire** par les éducateurs de clubs, de ligues... Ce document est en préparation, il présentera les indispensables à la pratique de l'aviron scolaire, proposera une organisation de journée type et renverra vers les fichiers en ligne ou vers le site internet de la FFAviron.

Objectif : donner envie aux professeurs d'EPS de faire de l'aviron et donc de proposer un maximum de pratique lors des formations : insister sur des choses simples ; s'adapter au public de professeurs débutants et les rendre acteurs de leur pratique ; les encourager à faire de l'aviron à l'UNSS, du R5, de la découverte aviron, de l'Avi'scape Game...

Des outils pédagogiques pour les professeurs d'EPS existent déjà, ils sont mis en ligne sur le site de l'aviron scolaire (contenus pédagogiques et évaluations) : <https://scolaire.ffaviron.fr>

Ils ont été rédigés par les membres de la commission scolaire, mais sont sous utilisés :

<https://scolaire.ffaviron.fr/au-college/cours-d-eps/attentes-institutionnelles>

4. 10 ans de Rame en 5^{ème} : Défi 2024m à Paris à la découverte de l'aviron Olympique

Le programme Rame en 5^{ème} a 10 ans en 2024. Notre objectif est de **fêter cet anniversaire en le liant aux JOP** afin de dynamiser le programme en profitant de la notoriété des Jeux, à l'instar de ce qui avait été fait sur les mondes à Aiguebelette.

Notre volonté est de donner au programme une nouvelle fraîcheur avec des **nouveaux outils et offres sportives** afin d'inciter les clubs et les collègues à s'investir encore plus dans le R5 et **augmenter notre nombre de pratiquants chez un public jeune**. Les finales territoriales seront également encouragées.

Quelques **propositions** ont été discutées pour **mettre le programme en lumière** pour sa 10^{ème} année et augmenter le nombre de classes engagées dans le dispositif.

Il a été décidé que **3 classes seraient sélectionnées au tirage au sort** et qu'elles seraient invitées sur un **événement festif sur le bassin olympique** de Vaires-sur-Marne, en présence des athlètes de l'équipe de France. Pour cela, les élèves devront grâce au logiciel Rowing Adventures réaliser à la place du 2000m en relais, une **distance défi de 2024m**. Des animations aviron spéciale JOP sur le bassin avec les couleurs olympiques seront proposées aux élèves, « Ton Paris Vaires 24 » + découverte du bassin olympique de kayak en rafting + haie d'honneur aux athlètes + séances de dédicasses + Former les anneaux olympiques avec les élèves aux couleurs des anneaux et les filmer avec un drone. **L'identité graphique de R5 Olympique va évoluer** pour les 10 ans. Le **film de R5** sera **réactualisé** à cette occasion.

5. Convention UNSS/FFA :

L'Union Nationale du Sport Scolaire a **signé avec la FFAviron une nouvelle convention lors des championnats de France d'aviron indoor UNSS** à Charlety le vendredi 2 février 2024.

C'était l'occasion de rappeler les **liens forts entre l'aviron et l'UNSS** et de s'engager pour 2024/2028 dans une **offre compétitive et de développement pour tous les publics**, y compris pour les partagés (équipe d'enfants en situation de handicap et d'enfants valides).

La **commission mixte nationale UNSS**, composée de membres de la FFAviron et de professeurs d'EPS devra en septembre 2024 proposer des éventuelles modifications de l'offre sportive UNSS indoor et outdoor aviron pour 24/28.

6. Mise à jour le padlet scolaire, Page scolaire site internet :

Le **site scolaire** est intéressant pour les professeurs d'EPS et les clubs, c'est la raison pour laquelle dans le nouveau site internet il y aura toujours une page scolaire avec les informations importantes à connaître (sortie juillet 24). On y trouve des **outils pédagogiques** pour les professeurs d'EPS (contenus pédagogiques et évaluations) : <https://scolaire.ffaviron.fr/accueil>

Le padlet FFAviron est pour l'instant centré sur le **circuit aviron scolaire** :

<https://padlet.com/ffaviron/circuits-aviron-blff46rivxxma5lb>

Le **padlet UNSS** est lui opérationnel et mis à jour par la commission mixite nationale UNSS :

<https://padlet.com/christinejullien/aviron-l-unss-et-en-eps-87i36nvfuixk>

Perspectives 2024 :

- Communiquer sur tous ces outils pour plus d'infos au service des professeurs, des entraîneurs et des dirigeants.
- Réunir toutes les informations nécessaires à la pratique de l'aviron scolaire sur un fichier partagé ou/et sur un padlet et partager ces informations lors des formations de professeurs d'EPS.
- Partager les offres pédagogiques de l'aviron scolaire via les newsletters FFAviron (licencié et clubs et territoires) pour aider les clubs à faire connaître notre sport à un jeune public.

7. Et après sur 2024/2025 ?

Les 2 heures de sport par semaine en plus au collège :

Cette **directive ministérielle** a pour objectif de faire faire davantage de sport aux jeunes générations en vue des JOP. Il a pour but aussi de **lutter contre la sédentarité** grandissante des jeunes générations. Il a été mis en place par le ministère des sports en partenariat avec l'éducation nationale.

Ce programme a été testé dans des collèges volontaires en 23/24 et sera généralisé en 24/25, par contre un doute subsiste sur le maintien des financements.

Les élèves qui s'inscrivent font **2h de sport après les cours** au collège ou à l'extérieur et doivent forcément découvrir des activités nouvelles que celles enseignées au collège.

Nos clubs d'aviron proches des établissements peuvent être intéressés par le dispositif. Il faut les inciter à se rapprocher des collèges concernés pour proposer de l'aviron ou du rameur sur une séquence de 6 à 7 entraînements. En 23/24, peu de clubs ont proposé notre activité à des collégiens.

Après « le savoir nager » et « le savoir rouler » de l'éducation nationale, le « **savoir ramer** » ! Ça serait une belle **opération post jeux olympiques** !

Offre sportive en lycée et en formation STAPS :

Une réflexion doit s'engager sur **l'offre sportive pour les lycées**, pour un public de loisirs sportifs, en liaison avec l'aviron universitaire et **pour les STAPS**. L'idée est de proposer d'autres formes de **pratiques plus ludiques**, par équipe, beach rowing, CrossRowing,

Je terminerai ce rapport en remerciant chaleureusement les membres de la commission scolaire et du service développement pour leur investissement, leur travail sur cette olympiade mémorable.

Un grand merci pour leur engagement à faire découvrir notre sport au plus grand nombre de jeunes et encore plus en cette année olympique ; merci d'avoir mis votre savoir-faire et vos compétences au service de l'aviron, d'être des acteurs de la transmission de nos valeurs sportives et éducatives.

Un remerciement tout particulier à Christelle S et Denis V qui ont décidé de remettre les pelles aux râteliers et qui ne nous suivront plus dans les aventures de la commission scolaire à partir de septembre 24 ! Merci pour toutes les idées et projets que vous avez porté pour l'aviron scolaire et notre sport pendant toutes ces années !

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

SAISON 2023

Président : P Trichet

Membres : E Forshaw, A Gaiame, M Scotton, P Villenave, F Moreau,

Invités : ME Faust, J Suchodoloski, JP Bremer, H Gigueux, A Bazinet, A.Mas

La commission s'est réunie 6 fois en visioconférence au cours de l'année 2023.

La commission remercie Hélène Gigueux et Aude Bazinet pour leur dynamisme et implication dans le cadre de ses travaux, et également JP Bremer en lien avec les actions de Développement Durable du Championnat du monde U19 à Vaires.

Les principales réalisations pour 2023 sont :

1- Charte Ministère-FFA des 15 engagements Ecoresponsables des organisateurs d'évènements sportifs.

En lien avec le projet fédéral 2021/2024 et sa stratégie de développement durable, la FFAviron renouvelle son engagement auprès du Ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques et du WWF, en signant la charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs.

La fédération a accompagné trois événements internationaux organisés en France en 2023 : championnats d'Europe d'aviron indoor à Paris, championnats du monde U19 à Vaires-Marne et championnats d'Europe d'aviron de mer et de beach-rowing à la Seyne/Mer dans leur démarche de prise en compte des 15 engagements écoresponsables.

2- Projet Union Européenne FFA –World Rowing

Un projet européen déposé en 2022 par la FFA et World Rowing pour réaliser de l'éducation à l'environnement a été accepté en juin 2023.

Les objectifs du projet « Water Wardens by Rowing » (L'Aviron, gardien de l'eau) sont :

- Accompagner les organisateurs d'événements signataires de la charte des 15 engagements éco-responsable du ministère des Sports : les championnats du monde U19 à Vaires-sur-Marne et les championnats d'Europe d'aviron et de beach-rowing à la Seyne-sur-Mer.
- Créer une application qui permettra à l'ensemble des rameurs d'évaluer le nombre de jours où la pratique de l'aviron a été restreinte ou impossible pour des raisons climatiques.
- Créer des outils pédagogiques pour la fédération, les clubs et le public scolaire et animer la communauté "Water Wardens by Rowing".
- Organiser une conférence globale avec tous les organisateurs européens de compétitions internationales d'aviron

Ce projet obtenu grâce à l'implication opiniâtre d'H Gigueux et de P Lambert (World Rowing) permet à la FFA d'avoir les moyens de développer un programme de Développement Durable en particulier avec l'embauche en septembre et pour un an d'Albain Mas.

3- Championnats du monde U19 à Vaires/Marne et d'Europe d'aviron de mer et de beach-rowing à la Seyne/Mer.

Lors de ces événements et dans le cadre du projet « Water Wardens by Rowing » les actions suivantes ont été réalisées :

- Conférences sur le thème de l'eau
- Expositions « soyons tous water wardens »
- Théâtre d'improvisation en lien avec les expositions
- Limitation des déchets, tri et recyclage
- Brigade verte
- Stand « water wardens » dans le village partenaire

Ces actions auxquelles nos partenaires étaient associés concrétisent notre implication et visibilité dans le domaine du Développement Durable.

4- Championnat d'Europe Indoor

Les championnats d'Europe d'aviron indoor ont été un événement écoresponsable dans le cadre des partenariats dans le domaine du Développement Durable avec la MAIF et le Ministère.

Le tri des déchets a été réalisé, les participants ont été invités à utiliser leur gourde puisqu'aucune bouteille d'eau en plastique n'a été vendue sur place. Le recyclage des déchets a été assuré par une entreprise d'insertion des personnes en situation de handicap. En terme d'énergie, le chauffage a été coupé sur le court central et un court annexe pendant les 3 jours d'utilisation de l'enceinte sportive.

Mizuno, équipementier officiel des équipes de France, a également fait un geste en faveur de l'environnement. Suite à un défi sportif sur ergomètre, des fonds ont été levés pour la Fondation Tara Océan. L'association de protection des océans est, avec CNR et IAGF, à l'origine de la charte Fleuve Sans Plastique, soutenue par la FFAviron

L'évènement a été audité et validé par le cabinet OXY (Cabinet d'audit en Stratégie Responsable).

5- Mallette pédagogique d'éducation à l'environnement

La FFA a signé un contrat avec l'entreprise ANT (Atelier Nature et Territoires) pour réaliser une mallette pédagogique sur la faune et la flore des rivières et des lacs. Cette mallette lie la découverte de l'environnement et celle de l'aviron a été livrée en décembre 2023 et va bientôt être en boutique.

6- Observatoire des bassins

Les Championnats des dernières années ont été impactés par des événements climatiques. De nombreux clubs sont impactés à différents moments de l'année par des aléas climatique. La FFA est souvent sollicitée pour témoigner de l'impact du changement climatique sur la pratique de l'aviron. Il est apparu important de créer un observatoire des bassins ayant pour objectif de constituer une base de données des conditions climatiques pour chacun de nos clubs et de nos principaux bassins pour tenter d'anticiper les déconvenues et annulations de championnats.

Une application a été créée avec l'entreprise Trashpotter qui permet le renseignement par son portable des conditions météo, de la navigabilité, des pollutions, développement d'algues, ... L'application est actuellement en test avec des clubs pilotes.

7- Nettoyage des sites de pratiques

Dans le cadre des « Rendez Vous Sport Planète » de la MAIF et de la semaine européenne du développement durable, la FFA a communiqué sur les clubs ayant organisé des opérations de nettoyage de leur site de pratique. Plusieurs « concours » ont été mis en place et des récupérateurs d'eau pour laver les bateaux ont été offerts.

8- Cyanobactéries

Le développement des cyanobactéries peut entraîner des interdictions de naviguer en particulier sur le bassin de Nantes. Pour mieux positionner nos structures une veille réglementaire a été effectuée et un protocole proposé, ainsi qu'un recensement des plans d'eau impactés.

9- Récupérateurs d'eau

Dans le cadre du partenariat avec la MAIF, la FFA aide les clubs souhaitant s'équiper de récupérateurs d'eau dans l'objectif d'économiser l'eau pour nettoyer leurs bateaux. Une note pour le montage de récupérateur d'eau a été réalisée et mise en ligne.

10- Sociétal

La FFA poursuit son implication dans le développement des pratiques aviron santé, aviron et handicaps, accès des femmes aux postes à responsabilité et lutte contre les violences sexuelles.

Un important programme d'accompagnement des structures est développé avec comme objectif l'amélioration et la structuration de leur gouvernance.

11- ECOVAIRES 2024

Dans la perspective de l'organisation des Jeux Olympiques en 2024, la FFA propose d'être le catalyseur d'un projet qui équiperait le site de Vaires sur Marne d'une station de production d'hydrogène pour alimenter en « électricité verte » d'une part les bâtiments et d'autre part les bateaux de type catamarans nécessaires à l'organisation de la régata Olympique.

L'enjeu serait d'être une vitrine du savoir-faire français en terme d'Energies Renouvelables dans le contexte de l'évènement mondial que constitue les Jeux Olympiques, et dans la perspective de « l'Héritage 2024 » d'équiper à terre et sur l'eau un site de renom (Fédérations d'Aviron et de Canoé Kayak, UCPA, Centre de formation « Nautisme en Ile de France »), de développer des solutions de motorisations adaptées au contexte des bases nautiques sportives et de loisir en eaux intérieures qui présenterait des avantages pour la lutte contre le réchauffement climatique, la recherche de l'autonomie énergétique, la protection des milieux et de leur biodiversité (pollution, dégradation des berges, ...) et la santé des personnes.

Les solutions proposées reposent sur l'assemblage de solutions technologiques françaises et homologuées.

Le projet est en recherche de partenaires institutionnels et industriels, mais n'aboutit pas pour l'instant.

12- Charte Fleuves sans plastique

A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, la Fédération Française d'Aviron a signé un accord de partenariat avec les fondateurs de la charte Fleuve Sans Plastique : CNR (la Compagnie Nationale du Rhône), IAGF (Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves) et la Fondation Tara Océan. Par cet accord, la fédération est reconnue en tant qu'ambassadrice de la charte, et s'engage à la promouvoir et à mettre en œuvre les actions qu'elle propose via les équipes de France et les 420 clubs d'aviron de toute la France. Les équipes de France d'aviron porteront notamment les messages de la charte dans la perspective de l'objectif Paris sans plastique pour les JO 2024.

Pierre TRICHET
Président de la Commission Développement Durable

COMMISSION ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES / RELATIONS PRESIDENTS CLUBS ET CD

SAISON 2023

Rappel constitution de la Commission :

Anne Nottelet, Arnaud Juillet, Soizick Perrot, Brigitte Blaise, Claude Calchera, Bernard Rey, Pierre Trichet, Arnaud Lotti, Bernard Coupé, Yves Lamarque, Audrey Dall'acqua

En 2023 :
6 réunions en visio

La commission a pu s'appuyer tout au long de l'année, sur le Pôle Clubs et Territoires et le Pôle Emploi et Formation, opérationnel depuis le 1^{er} trimestre 2022 et dirigé par Hélène Gigeux, cadre technique nationale.

Conventions d'objectifs territoriales :

Finalisation des signatures à l'occasion du Championnats de France indoor à Charlety en janvier 2023 : Bretagne, Ile de France, Grand Est et Haut de France

Et Assemblée Générale de la Fédération en Mars avec Ligue Centre

Lors des Championnats de France à Cazaubon en Avril 2023 : Normandie, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Aura.

Manque encore fin 2024 : Bourgogne Franche Comté, Paca et Outre-Mer

Plan d'accompagnement des dirigeants :

Le format 2023 est resté le même que 2022 afin d'assurer une continuité à savoir: 1 rdv tous les deux mois, tables rondes, second jeudi 20h, format visio par Livestorm.

Voici le détail de ces rendez-vous et les réflexions qui ont pu ressortir à l'issue, au sein de la commission :

Table Ronde n°2 : 12/01/2023 : Les enjeux du financement – Intervention d'Elodie Imbert du cabinet Amnyos, témoignages du CD47, Régates Maconnaises et Sud Grésivaudan => 57 structures présentes

Table Ronde n°3 : 16/03/2023 : « L'emploi – Partie 1 : Recrutement » - Intervention du Cosmos, Témoignages de Boulogne 92, SN Encouragement, Aviron Redon => 40 structures présentes

Table Ronde n°4 : 11/05/2023 : « L'emploi – Partie 2 : Management » - Intervention de Pascal Morel, Témoignages de CN Verdun, SN Bayonne, Bourges => 59 structures présentes

Table Ronde n°5 : 10/10/2023 : « Spécial Rentrée des clubs » Rappel des infos pratiques pour cette rentrée. On a privilégié le pratico-pratique en faisant intervenir les responsables de services de la fédération => 153 structures inscrites

Table Ronde n°6 : 16/11/2023 : Fidélisation des licenciés plénière avec intervention de Jean Paul Gaillard de la Ligue PACA du badminton => 56 structures inscrites

Budget utilisé : 2000€ (intervenants/plateforme visio)

Participation à la mise en place de la Newsletter mensuelle Clubs et Territoires :

Fonctionne bien.

Diffusion tous les 1^{ers} de chaque mois sur les adresses mail fédérales.

Mise en ligne sur le site internet dans rubrique => Espace fédéral => Programmes fédéraux
=> Accompagnement des structures

Suivi du programme Egalité :

Un groupe de communauté de 10 entraîneurs femmes a été créée et animé.

Puis, une communauté des 10 dirigeantes qui a eu l'occasion de se retrouver tous les deux mois lors de rdv visio et était présent lors du forum des dirigeants en Janvier 2024.

Cosmos :

Suivi du nombre d'adhésion 2023 : 77 structures adhérentes soit une évolution de près de 30 % par rapport au nombre d'adhésion 2022. Les structures prennent la mesure de l'importance d'une bonne gestion sociale et de l'accompagnement juridique que peut apporter le Cosmos.

=>Budget pris en charge par la fédération pour l'offre groupée : 3 675,00€

Porté par le service Emploi Formation, une première formation gratuite destinée exclusivement aux dirigeants bénévoles, a été délivrée par la fédération, sur le thème « Les bases de la fonction employeur » les 16 et 17 juin 2023 en format visio sur deux demi-journées. Cette formation était dispensée par une juriste du Cosmos, dans le cadre d'un financement collectif AFDAS (OPCO de la FFA). Elle était ouverte à 15 structures et 9 étaient présentes, malgré une action de phoning pour informer les structures. Nous avons principalement ciblé les structures n'ayant qu'un seul salarié. Si cette action devait se renouveler, il a été suggéré par la commission de la placer sur la période du premier trimestre.

Forum des dirigeants à Joinville le Pont 20 -21 janvier 2024

Cet évènement s'inscrivait dans la continuité du plan d'accompagnement des dirigeants lancé en 2022.

C'était une volonté de l'ouvrir à tous, diverses fonctions de dirigeant.es au sein d'un Club, Comité Départemental ou d'une Ligue.

Objectifs multiples :

- Se retrouver en présentiel, en dehors des visio et des bassins)
- Parler de sujets profonds que vous n'avez pas toujours le temps d'aborder dans vos fonctions de dirigeants (Gestion sociale/fiscalité/responsabilité assurance)

- Echanger entre pairs
- Apporter des éléments et outils facilitateurs.

Budget utilisé : 7 000 €

Conclusion :

Un projet de campagne de communication auprès des clubs pour la rentrée de septembre, a été lancé par le Service Communication. Cette initiative a fortement sensibilisé les membres de la commission, lesquels ont pu observer une difficulté de recrutement des jeunes dans les clubs. Et c'est une tendance observée dans le nombre de licences A par tranche d'âge, à l'échelle nationale. Aussi, la commission suggère de cibler cet axe de travail vers les jeunes particulièrement, dans la perspective 2024/2025.

La commission se réjouit d'avoir pu créer de l'engouement autour du plan d'accompagnement des dirigeants et espère que le forum des dirigeants pourra s'inscrire dans le temps, tous les deux ans par exemple.

A présent, que nos dirigeants sont plus armés pour gérer socialement leurs salariés et appréhendent plus aisément les problématiques d'emploi, la commission souhaite intégrer les entraîneurs de clubs dans le programme d'accompagnement en 2024. Repenser le métier d'éducateur sportif et le valoriser ensemble.

Enfin, dans un contexte financier délicat au sein de la fédération, la commission aura utilisé 1% du budget total de la fédération pour mener ses actions.

Remerciements :

Nous tenons à remercier la commission Accompagnement des clubs de la Ligue Aura avec laquelle nous avons pu mener des réflexions communes, partager et mettre en commun nos travaux. Il apparaîtrait très pertinent que chaque Ligue puisse se doter d'une telle commission.

L'ensemble des membres de la Commission souhaite remercier Hélène Gigeux, responsable du Pôle Clubs et Territoires, ainsi que tout le personnel sous sa houlette.

Merci également à Virginie Telliez, responsable du Service Emploi et Formation, et au service Communication pour l'important travail de diffusion et de valorisation des informations

Enfin un grand merci aux dirigeants de clubs et structures, qui ont cru en nos actions et ont embarqué avec nous 😊.

Audrey DALL'ACQUA

COMMISSION AVIRON ET HANDICAPS

SAISON 2023

Présidente : Guylaine MARCHAND : membre du Bureau et du Comité directeur de la FFA

Membres :

- Christophe BRIAND : Salarié du Club Saint Nazaire Olympique Sportif Aviron, bénévole au Comité Départemental Loire Atlantique (44)
- Thierry OUDINET : Salarié du Cercle Nautique des Régates Rémoises (51), membre du CD de la ligue Grand Est, référent Handi, représentant du CPSF à la conférence régionale du Sport au Grand Est.
- Alexandre BRIDEL : Salarié du Club de Boulogne 92 (92)
- Dominique GUENDE : Salariée de l'association AVI SOURIRE (13)
- Robin LE BARREAU : Arbitre et membre de la commission Aviron et handicap de la Ligue AQUITAINE (33)
- Yves LEMOR : Aviron AUDOMAROIS (62), bénévole encadrement et arbitre national

Cadres référents :

- Hélène Gigleux : CTS chargée du développement aviron et handicaps.
- Charles Delval : CTR chargé du haut niveau Para

Rôle de la commission :

L'ensemble des personnes constituant la commission ont une expertise du handicap physique et /ou mental. Sur le plan géographique, toutes les zones sont représentées.

La commission aviron et handicaps a pour objectif le développement de la pratique des personnes en situation de handicap.

Les membres de la commission se sont réunis sur 5 séances dont une en présentiel.

ACTIONS REALISEES EN 2023

- Actions pour le développement de la pratique :
 - Campagne de communication handi-santé (Vie Publique)
 - Capsules para-aviron pour réseaux sociaux et vulgarisation de la pratique para
 - Questionnaire/sondage adressé à l'ensemble des clubs
 - Finalisation du QCM du Brevet handi compétition
 - Ajout du para-aviron dans le clip de Rame en 5ème (reporté)
 - Participation à la Relève (CPSF)
 - Accompagnement des ligues : Formation coach handi santé en région, cette année PACA
 - Classifications et formation de classificateurs

- Nouvelle offre sportive pour 2023: les courses open handi/santé dans plusieurs championnats permettant à un plus grand nombre de licenciés de pouvoir s'aligner sur des courses et bénéficier de l'émulation de leur club
 - 1er championnat de France para-aviron adapté organisé par la Fédération Française du Sport Adapté
 - Travail sur l'aviron Adapté avec la FFSA, plusieurs réunions avec la FFSA et les Clubs ont été organisées en amont et après le championnat de France à Poses
 - Formation des arbitres au handicap mental et psychique
- Au niveau international :
- Equipe de France PARA - Médailles aux Championnats d'Europe et Championnats du Monde avec 3 bateaux qualifiés pour les Jeux Paralympiques.
 - Présence de l'équipe de France Para à la Régate Internationale PARA ROWING de Vaires-sur-Marne et des rameurs adaptés
 - Belle performance de l'équipe de France adaptée aux Virtus Global Games à Vichy avec 44 médailles (sur 188 rapportées par la France)
- Au niveau national

Après une belle croissance depuis 2021, l'année 2023 a connu un petit recul en termes de prise de licences.

Je remercie Hélène pour sa disponibilité et l'ensemble de son travail dans le cadre du développement de la pratique, merci à Charles pour son expertise haut niveau, ainsi qu'à Germain, Loïc et Frédéric qui œuvrent au quotidien, et bien entendu un grand merci à tous les membres de la commission pour leur engagement et disponibilité pour faire de l'aviron un **«SPORT POUR TOUS»**

J'adresse toute mes félicitations à l'équipe de France Paralympique pour leurs résultats aux Championnats du Monde et Championnats d'Europe et leur souhaite une belle préparation pour cette année Olympique !

Guyline Marchand
Présidente de la Commission Aviron et Handicaps

COMMISSION Relations Extérieures

SAISON 2023

Présidente : Myriam Goudet

Réalisé au cours de la saison 2022-2023 :

- Début des concertations avec la plupart des commissions pour faire remonter les problématiques auxquels les commissions sont confrontées à l'international
- 4 candidats présentés aux différentes commissions World Rowing Juliette Duchemin a été réélue à la commission indoor, Michel Caplot a été élu à la commission mer à la place de Richard Mouchel. Enfin, Pierre Goudet a été élu à la commission médicale Europe. Deux autres candidatures ont également été portées à la commission de la jeunesse et équipement & technologie.
- Les premières concertations avec les différentes commissions FFA ont été menées afin de dégager des axes de stratégies politiques et des propositions à remonter aux différentes commissions WR.
- suivi des dossiers PAIF, Row to the Olympics et match GB/France
- suivi des circulaires World Rowing

Projets saison 2023-2024 (en cours)

- Finalisation des positions fédérales sur les toutes les commissions présentes à World Rowing
- Mise en place de processus de communication entre les commissions FFA et les différents interlocuteurs (DTN/élus/membres commissions) sur la base du nouveau système informatique de la FFA.

Myriam GOUDET
Présidente de la Commission Relations
Extérieures

COMMISSION AVIRON DE MER

SAISON 2023

Présidents :

Richard MOUCHEL jusqu'au 9/6/23
Claude DUBOULOZ à compter du 9/6/23 cf PV comité directeur

Membres :

Vincent ALLIGIER
Bernard BARBIER
Jessica BERRA
Joel CHAMPEAU
Maxime DALMON
Claude DUBOULOZ
Sophie GAUTIER-GUYON
Gaelle IRAGNE
Guylaine MARCHAND
Patrick VILLENAVE (démissionnaire en septembre 2023)

Cadre technique :

Yvonig FOUCAUD

La saison a été marquée par le départ de Richard MOUCHEL, qui a mis fin à ses fonctions juste avant l'été.

J'ai pris la barre de la commission à cette période, alors que la saison sportive nationale touchait à sa fin, et les dossiers en cours.

La commission mer a pu se réunir en 2023 à la fois régulièrement en Visio-conférence, mais également une fois au siège fédéral.

Nous avons à nouveau travaillé en étroite collaboration avec notre cadre technique référent Yvonig FOUCAUD. Je tiens à le remercier chaleureusement pour la qualité de ses contributions et l'esprit dans lequel il les effectue. Son aide a été précieuse pour le passage de relais.

De manière générale, j'apprécie l'esprit de collaboration et la franchise avec laquelle nous avons échangé lors de nos rencontres et sur les différentes manifestations.

Le fait marquant de la saison, fut sans conteste la validation de l'introduction d'épreuves d'aviron de mer aux jeux olympiques de Los Angeles en 2028. L'arrivée du Beach rowing ouvre de nouvelles perspectives.

Les principaux axes de la saison :

Les régates labelisées 2023/ 2024

Comme chaque année, les candidatures à l'organisation de régates labellisées ont été étudiées et un programme annuel a été proposé. Il permet aux rameurs de concourir sur l'ensemble du littoral français. L'ajout des régates de Beach Rowing Sprint au programme et leur prise en compte avec un barème particulier dans le classement national mer commence à se mettre en place. Le calendrier des régates pour la saison 2023 / 2024 est le suivant :

Date de la régate	Nom de la régate	Club organisateur
2-oct.	BRS de la rade de Lorient	CN Lorient
15-oct.	BRS du Lazaret	Aviron Seynois
16-oct.	Régate coastal TPM	Aviron Toulonnais
22-oct.	La Rade à Bout de Bras	Cherbourg Club Aviron de Mer
19-nov.	Régate Manche Championnat Zone Nord Ouest	Saint Nazaire OS Aviron
21-janv.	Régate des Neiges	Chablais Aviron Thonon
22-janv.	Grand prix du Havre du Robert	Aviron Club du Robert
12-févr.	La coupe de Gros-Raisin de Sainte Luce	Aviron Lucéen
18-févr.	Régate du Port Hercule	Société Nautique de Monaco
4-mars	Club d'aviron de mer de La Rochelle	Club d'Aviron de Mer de La Rochelle
11-mars	Régate du château d'Ifs	Rowing Club de Marseille
12-mars	Virée des Calanques	Cercle de l'Aviron de Marseille
12-mars	Régate de la baie de Marseille	ASPTT Marseille
18-mars	Régate de Claouey	Club Nautique de Claouey
1-avr.	Régate des forts	SNBSM
8-avr.	Régate du st clair	Aviron Club du Bassin de Thau
9-avr.	SETORI CUP	Aviron Sétois
15-avr.	Régate des Pirelons	Aviron Arcachonnais
22-avr.	Cassis Race	Aviron Club de Cassis
23-avr.	Régate de la rade de Lorient	CN Lorient
29-avr.	Régate du Grand Littoral Nord	Sporting Dunkerquois
29-avr.	Régate de la Baie de Saint Jean de Luz	Ur Yoko
30-avr.	Aber Wrac'h	Club d'Aviron de Paluden
30-avr.	ENDAIKADA 2023	ENDAIKA ARRAUN ELKARTEA
14-mai	Championnat de Martinique 1X	Ligue de Martinique d'aviron
3-juin	Championnat Nouvelle Aquitaine de Beach Rowing Sprint	Aviron Arcachonnais
10-juin	Régate de la Côte de Nacre	Club Hérouvillais Aviron Rivière et Mer
11-juin	Championnat de Martinique 2X	Ligue de Martinique d'aviron
17 et 18-juin	Open Occitanie - Grand Prix de l'Hérault	Aviron la Grande Motte

25-juin	Championnat de Martinique 4X	Ligue de Martinique d'aviron
8-juil.	BRS Hauteville sur mer	Aviron Granvillais

En bleu, les régates de beach rowing sprint

Les championnats de France d'aviron de mer à Brest

Les épreuves se sont déroulées les vendredi 19 et samedi 20 mai 2023. Soixante-sept clubs ont fait le déplacement pour cette nouvelle édition en Bretagne après Agde en 2022. L'occasion de retrouver la rade de Brest qui avait accueilli l'édition 2001.

Les championnats de France de Beach Rowing Sprint (aviron de plage) à Thonon

Les épreuves de cette nouvelle édition des championnats de France se sont déroulées du vendredi 23 au dimanche 25 juin sur les rives du lac Léman à la plage d'Exenevex. Le club de Thonon avait déjà éprouvé sa capacité à organiser des compétitions, pari tenu sur cette nouvelle pratique.

Les championnats d'Europe d'aviron de mer à La Seyne sur Mer

Cette première édition des championnats d'Europe d'aviron de mer a réuni 26 nations pour 3 championnats en 4 jours de compétitions.

Les épreuves, ont rassemblé le championnat des nations en Beach Rowing Sprint) et en endurance et le championnat endurance des clubs.

Les français ont réalisé de bonnes performances qui viennent compenser une relative déception aux championnats du Monde.

Avec 4 médailles en Beach rowing sprint qui s'ajoutent aux 8 autres décrochées par les clubs de l'Hexagone en enduro. La France prend la deuxième place au classement des nations derrière l'Espagne.

Les championnats du monde d'aviron de mer à Barletta (Italie)

Les championnats du monde des nations de Beach Rowing Sprint et les championnats du monde des clubs d'aviron de mer endurance ont été organisés sur le même site à une semaine d'intervalle.

- Beach Rowing sprint

Le niveau monte d'année en année avec l'arrivée progressive de nations performantes en rivière. Dans ce contexte, l'équipe de France rapporte deux médailles d'argent (CW1X : Elodie RAVERA & CJM2X : Luka FAUCHE & Louis FONTANELLI) et trois quatrièmes places dont le malheureux double J18 femme qui s'est retournée en 1/2 Finale alors qu'elles étaient favorites ! Ce résultat meilleur que l'an passé et loin des 8 podiums d'Oeiras est à considérer avec l'augmentation du nombre de nations présentes et des conditions de courses ou plutôt de navigation très spectaculaires et même dangereuses.

- Endurance

Nous pouvons faire le même constat sur le niveau et l'augmentation des équipes de clubs internationaux en endurance où les clubs français rapportent deux médailles (Bronze en CW1X pour Jessica BERRA & Argent en CMix2X pour Edwige ALFRED & Vincent NOIROT).

Les groupes de travail

Des groupes de travail constitués sur les thèmes suivants ont poursuivi leurs travaux:

- Statistiques / place de l'aviron de mer
- Textes / toilettage des textes

- Pratique jeune / développement de l'offre / événementiel
- Championnats régionaux et nationaux / intégration des contraintes économiques

La réglementation sportive

La question des catégories représentées aux championnats de France a été à nouveau posée ainsi que leur compatibilité avec les contraintes du programme.

Les différents thèmes abordés ont été notamment :

- Maintien de la pointe
- Ajout du 4 de couple mixte
- Augmentation de la durée du championnat (réunion des chefs de bord le jeudi soir)
- Transformation de la réunion des chefs de bord en réunion des délégués
- Possibilité pour les rameurs de doubler
- Aménagement du programme des championnats

Championnats nationaux 2024

Accompagnement de la mise en œuvre du BRS à Ajaccio en avril et de l'enduro fin mai à Dunkerque.

L'entrée de la pratique MER dans le cercle olympique nous invite à projeter notre offre de pratique afin qu'elle reste à la fois attractive au niveau national et qu'elle trouve la meilleure place au niveau international.

La Commission Mer oriente déjà ses réflexions sur les projets qui seront soumis lors de la prochaine olympiade.

Claude Dubouloz

